



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Sociétés, temps, espaces

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Marc-Éric Gruénais, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sociétés, temps, espaces* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Science de l'homme, anthropologie, ethnologie
- Licence Sciences sociales
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Master Anthropologie
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Histoire
- Master Sciences économiques et sociales
- Master Sociologie
- Master Urbanisme et aménagement

PRÉSENTATION

Le champ de formation *Sociétés, temps, espaces* de l'Université Paris Nanterre relève du domaine des sciences humaines et sociales, et propose sept licences générales (*Histoire ; Géographie et aménagement ; Sociologie ; Administration économique et sociale ; Histoire de l'art et archéologie ; Science de l'homme, anthropologie, ethnologie ; Sciences sociales*), une licence professionnelle (LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*) et sept masters (*Histoire ; Géographie, aménagement, environnement et développement ; Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Anthropologie ; Urbanisme et aménagement ; Sciences économiques et sociales ; Sociologie*).

Les formations sont portées par l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences sociales et administration, mais s'appuient sur nombre d'institutions (bibliothèques, musées, ...), avec lesquelles sont signées des conventions de partenariat. Elles sont également adossées à des laboratoires bien identifiés, dont des chercheurs et enseignants-chercheurs participent aux enseignements ou à l'accueil de stagiaires. Les liens avec la recherche reposent également sur les activités de quatre écoles doctorales (ED) : ED 138 (Lettres, langues, spectacles), ED 141 (Droit et science politique), ED 395 (Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent) et ED 396 (Économie, organisation, société).

Les effectifs étudiants sont globalement stables, voire parfois en baisse ; ce qui est à relier avec la fixation de capacités d'accueil en licence et à la sélection à l'entrée en master.

AVIS GLOBAL

Le champ *Sociétés, temps, espaces* regroupe un ensemble de formations de niveau licence et master représentant toutes les disciplines attendues des sciences sociales (histoire, géographie, urbanisme, aménagement, sociologie, archéologie, anthropologie, sciences économiques et sociales). L'ensemble compose une offre globale cohérente dans le domaine des sciences sociales. Nombre de formations sont anciennes, et renommées à l'échelle nationale, voire internationale. Sont proposées des initiations généralistes à chaque discipline en début de licence, avec des débuts de spécialisations en troisième année (L3), des parcours diversifiés en master, souvent originaux, et de manière générale, les objectifs des formations sont cohérents et clairement énoncés. L'offre valorise la pluridisciplinarité ; elle est dispensée par des équipes qualifiées et dont les compétences et les activités de recherche sont en cohérence avec les objectifs affichés. L'adossement à la recherche est tout à fait satisfaisant au regard notamment de l'importance de la participation aux enseignements de chercheurs de laboratoires du site de Nanterre. Mais de son côté, la participation d'intervenants du monde socio-économique (qu'il s'agisse de la formation proprement dite, ou du pilotage) pourrait être améliorée ; ce dont sont conscients les responsables des formations. Une structuration plus importante des liens avec le monde socio-économique et professionnel du site (secteur de La Défense, quartier d'affaires, notamment) pourrait être mieux organisée. Soulignons cependant que le master *Urbanisme et aménagement* n'est pas concerné par cette remarque.

Toutes les formations ont pris en compte les recommandations des précédentes évaluations réalisées par l'AERES. Un réel effort de définition et de clarification des objectifs a été entrepris, ainsi qu'une réflexion sur les compétences à acquérir, même si des améliorations conséquentes sont encore à apporter dans ce domaine. A cet égard, comme pour tous les établissements universitaires, un nouveau défi va être à relever avec la mise en application de l'arrêté licence qui va obliger, comme cela est signalé dans la plupart des dossiers, à réaménager les propositions des équipes pédagogiques, pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation avec les attendus de cette réforme. D'une manière générale, la question d'une meilleure adaptation de l'offre de formation à la demande est envisagée par les équipes.

L'accent mis à la fois sur l'acquisition de connaissances fondamentales dans les différentes disciplines et sur la pluridisciplinarité est à porter au crédit des offres de formation. L'effort de clarification devrait cependant être poursuivi pour que l'on puisse mieux prendre la mesure de l'adéquation existant entre les objectifs affichés et les bilans des formations, notamment pour ce qui concerne les masters. En particulier, une clarification des finalités quant à la complémentarité entre poursuites d'études et préparation aux concours serait nécessaire. Les dossiers font état d'une nécessité de renforcer la visibilité des formations et d'en mieux souligner l'originalité pour un meilleur positionnement dans l'offre régionale. En effet, le renforcement et la formalisation les partenariats, y compris ceux existant au niveau international, ne pourraient que favoriser les mobilités qui concernent pour la plupart des formations encore trop peu d'étudiants et d'enseignants, et contribuer à la visibilité des formations, et plus largement de l'établissement.

Les licences et les masters offrent des contenus bien structurés et souvent originaux, avec une réelle diversité de choix. Des stages sont souvent prévus dans les cursus, mais on regrette que leurs modalités d'organisation, d'encadrement et de valorisation (nombre de crédits ECTS associés ou bonus au diplôme) soient hétérogènes ; dans l'ensemble, les stages mériteraient d'être mieux valorisés, de faire l'objet d'une politique plus homogène, ce qui permettrait entre autres de mobiliser davantage les réseaux de représentants du monde socio-économique de chaque formation et d'apporter des bénéfices supplémentaires pour la professionnalisation des étudiants. La nécessité d'améliorer l'usage des outils numériques est identifiée dans les autoévaluations ; en effet, un effort spécifique dans ce sens devrait se concrétiser, plus particulièrement pour certaines disciplines (archéologie, histoire de l'art, sociologie, géographie notamment), et de manière plus générale pour développer des formations à distance.

L'attractivité, les effectifs, les taux de réussite (avec une déperdition importante connue – parfois de 50 % - entre la première année de licence et la deuxième année - L2) sont très variables d'une formation à l'autre. Des dispositifs d'accompagnement de publics à besoins spécifiques ou ayant besoin de compléments de formation dans certains secteurs spécifiques, ont été mis en place. Des réorientations en cours de cursus sont prévues. La question de la stabilité des effectifs est partagée par l'ensemble des formations mais sans que des pistes de réflexion pratiques soient précisées (hormis l'amélioration de l'utilisation du numérique pour certaines formations). A cet égard, la situation du master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* peut apparaître préoccupante. Des efforts doivent être entrepris pour une évaluation systématique des enseignements par les étudiants et une présence également partagée dans les formations de représentants du monde socio-économique notamment au niveau master.

Un des points faibles identifiable pour toutes les formations est la mauvaise qualité des données disponibles sur le devenir des diplômés, ainsi que le manque d'analyse de ces données (sauf pour quelques formations, comme la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*). Cette situation obère toute possibilité de mettre en adéquation les objectifs affichés, les compétences à acquérir (encore très insuffisamment précisées) et les débouchés. L'établissement a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, en lien avec les formations, pour améliorer les taux de réponse, et proposer un affichage plus lisible des résultats des enquêtes.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs des formations du champ *Sociétés, temps, espaces* sont clairement énoncés dans les dossiers et sont cohérents. La plupart des licences ont pour objectif l'acquisition d'une bonne culture générale et des techniques propres à chacune des disciplines, avant que de proposer des spécialisations au niveau de la L3. L'ouverture pluridisciplinaire est clairement identifiable. L'approche par compétences transparait dans les préoccupations affichées mais reste souvent peu développée, à quelques exceptions près. Certaines formations néanmoins insistent sur l'acquisition de compétences professionnelles spécifiques : licence *Administration économique et sociale*, licence *Histoire*, LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*.

Les débouchés professionnels sont globalement bien présentés par les formations dès la licence (surtout pour la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*), avec des propositions d'orientation vers des LP au terme de la L2 (licence *Sociologie*, licence *Administration économique et sociale*). Néanmoins, les enseignements sont principalement orientés vers une poursuite du cursus en master davantage que vers une orientation vers des débouchés en sortie de licence ; ce qui est attendu. Des préparations aux concours mériteraient d'être mieux définies ou argumentées (par exemple, la préparation aux concours de restaurateur pour la licence *Histoire de l'art et archéologie*). Le devenir des diplômés qui quittent le niveau licence est rarement renseigné.

Les masters proposent des formations cohérentes bien décrites. La poursuite d'étude après le master concerne la recherche. Sont mentionnées des possibilités de continuer dans un master professionnalisant ou en doctorat dans le cadre des contrats accordés par les ED, mais les liens entre les masters et les écoles doctorales sont peu renseignés si bien qu'il est difficile de se faire une idée précise sur la priorité ou non accordée à la poursuite d'études en doctorat pour les diplômés des masters. Les débouchés ou les emplois obtenus en sortie de master ne sont pas renseignés.

D'une manière générale, il est difficile d'identifier la priorité accordée dans les objectifs à la préparation aux concours ou à la poursuite d'études (notamment en licence), et les informations et les analyses fournies sur le devenir des diplômés (pour les licences et les masters) ne permettent guère de vérifier l'adéquation entre les objectifs affichés et les débouchés ou les poursuites d'études.

Les responsables des formations du champ procèdent à des analyses très précises du positionnement des licences et des masters par rapport aux formations comparables de la région Ile-de-France. Il existe naturellement d'autres formations similaires à celles proposées par l'Université Paris Nanterre, notamment dans le centre parisien, mais le fonctionnement actuel de parcoursup, ainsi que les densités de populations et les temps de trajets entre les universités de l'Académie de Versailles limitent les départs d'étudiants des départements de l'Ouest de la région vers Paris intra-muros. Les formations s'attachent cependant à présenter de véritables originalités dans un contexte qui reste concurrentiel pour des formations généralistes : mutualisation (licence *Histoire*), interdisciplinarité (licence *Histoire de l'art et archéologie*), enseignements de méthodes très pointues (licence *Sociologie*), originalité des parcours (master *Anthropologie*, master *Géographie, aménagement, environnement et développement*).

La préparation aux concours ainsi que des liens privilégiés avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont souvent affichés, des étudiants des CPGE pouvant intégrer directement une L3, voire directement un master sans passer par une L3 (*Sciences sociales* et *Histoire* notamment). Dès lors, il aurait été souhaitable que la nature des liens avec les lycées soit précisée, et que les relations de l'ensemble des formations du champ avec les CPGE soient plus homogènes. Pour un grand nombre de formations, le lien avec la recherche est assuré par leurs relations privilégiées avec des unités mixtes de recherche affiliées au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et présentes sur le site de Nanterre. Des enseignements sont dispensés par les chercheurs de ces unités, et parfois pour un volume horaire important (à cet égard, le master *Anthropologie* est tout à fait exemplaire). Relevons également, pour le parcours *Démographie* du master *Sociologie*, un lien fort avec l'Institut national d'études démographiques. La bibliothèque La Contemporaine (BDIC, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine) implantée sur le campus de Nanterre, joue un rôle important dans l'environnement scientifique commun à toutes les formations, tandis que certaines, tel le master *Histoire* ont su développer des liens forts avec des structures telles que la Maison Archéologie et Ethnologie René-Ginouvès, les Archives départementales des Hauts-de-Seine et l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Ce bon adossement à la recherche, notamment des masters, fait regretter l'absence quasi-générale dans les dossiers d'informations sur les poursuites d'études en doctorat et sur les liens avec les ED de l'établissement.

Au regard de ce qui est constaté pour plusieurs masters, tel le master *Sciences économiques et sociales*, on peut regretter de trop faibles liens avec le monde économique et professionnel présent sur le bassin d'emplois (quartier d'affaires du secteur de La Défense, services déconcentrés de l'État, administrations départementales, collectivités locales notamment). Les liens avec l'environnement institutionnel proche pourraient être renforcés pour la plupart des formations. Cependant, pour quelques formations (licence *Géographie et aménagement* ; master *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; master *Urbanisme et aménagement* ; licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; master *Anthropologie*), l'inscription dans le contexte local constitue un atout valorisé, par exemple dans le cadre de stages et d'ateliers.

Au niveau international, les formations peuvent bénéficier des accords Erasmus de l'établissement pour organiser les mobilités. Certaines formations ont une forte attractivité internationale (Afrique du Nord, Amérique du Sud, Europe), tel le master *Urbanisme et aménagement*, parcours *Études urbaines*. Cependant, la majorité des formations du champ pourraient viser à aller plus loin en matière de mobilités étudiantes (effectifs concernés faibles) et enseignantes (jamais mentionnées dans les dossiers), ainsi que dans l'internationalisation des cursus (cours disciplinaires en langue étrangère, développement de masters Erasmus Mundus). Si les formations font état de nombreux liens avec des établissements à l'étranger, la formalisation de ces liens n'apparaît pas, et elles se reposent sur les accords de l'établissement sans manifester véritablement d'une dynamique pro-active spécifique aux formations (à l'exception de la licence *Géographie et aménagement* avec son parcours international franco-italien, et du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* avec ses partenariats privilégiés avec l'Institut français de Pondichéry, et ses conventions avec les universités de Dakar et Constantine).

Les organisations pédagogiques sont bien structurées et cohérentes. Les dossiers reflètent les efforts des équipes pédagogiques pour répondre à la diversité des attentes. Ils témoignent d'une certaine réflexivité des responsables qui ont intégré les remarques faites lors de la précédente évaluation, ainsi que les évolutions des formations et les attentes des étudiants. Les formations présentent une assez large diversité des formes pédagogiques comme des ateliers, pratiques du terrain, mise en situation, enquêtes, chantiers, réponses à des commandes, ... (master *Archéologie, sciences de l'archéologie* ; master *Urbanisme et aménagement*, parcours *Études urbaines*, par exemple) avec un suivi et un encadrement de la part des enseignants et enseignants-chercheurs qui méritent d'être soulignés (master *Anthropologie*, par exemple). Les innovations pédagogiques (apprentissage par projet, plateforme de mise en ligne, boitiers de vote, « groupe-classe », ...) sont fortement encouragées.

Les offres de formation présentent, à tous les niveaux, une grande diversité de choix, avec des licences parfois bi-disciplinaires, un large choix d'options dès la L3, et différents parcours en master, souvent caractérisés par une forte identité (par exemple : *Géographie, aménagement, environnement et développement ; Anthropologie*). D'une manière générale, toutes les formations proposent une bonne progressivité. Les enseignements en licence, LP et master sont essentiellement dispensés en présentiel, parfois à distance (licence *Histoire*).

Des dispositifs d'accompagnement et en direction des publics spécifiques (en situation de handicap) sont mis en œuvre (licence *Sociologie ; licence Géographie et aménagement ; master Sociologie* par exemple). Pour faciliter l'intégration, la progression et la mise à niveau de certains étudiants qui n'ont pas tous les prérequis exigés dans une formation, certains dispositifs sont proposés comme la possibilité pour les étudiants qui le souhaitent d'intégrer des enseignements en L3 (pour les étudiants en master *Sociologie* notamment). Dans un certain nombre de formations, il existe des enseignements permettant aux étudiants d'élaborer leur projet professionnel dès le niveau licence. Les étudiants sont appuyés dans l'élaboration de leur projet personnel par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (master *Anthropologie* par exemple). Des efforts ont été entrepris en faveur de la professionnalisation et la mise en situation professionnelle (licence *Administration économique et sociale*, par exemple), et ce même si la participation des professionnels demeure inégale au sein des formations. Certains partenariats offrent des débouchés et/ou des perspectives de pré-professionnalisation pertinentes : avec les Archives nationales, le Musée du Louvre (licence *Histoire*), ... Ce souci de la professionnalisation est marqué mais pourrait être renforcé à l'échelle du champ. La LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* est conforme à l'arrêté régissant ces licences. Les réorientations et les parcours individualisés sont facilités.

L'approche par compétences est en cours de définition et n'existe pas encore dans la plupart des formations. Certaines fiches du répertoire national des certifications professionnelles sont insuffisamment développées, voire absentes du dossier ; ce qui obère toute possibilité d'évaluation précise de la mise en adéquation des objectifs affichés, des compétences à acquérir, et des débouchés. Pour satisfaire au nouvel arrêté licence, chaque formation aura dans un futur proche à préciser les compétences qu'elles visent à acquérir.

L'organisation, les modalités de gestion et de suivi des stages varient d'une formation à une autre ou ne sont pas toujours explicites. La réalisation de stages est favorisée, mais rarement obligatoire ; ils sont trop souvent optionnels en licence (sauf en *Histoire* et *Histoire de l'art, archéologie*) et en première année de master (M1). Certaines formations dédient un enseignant-chercheur à cette mission ; dans d'autres, elle est à la charge des responsables pédagogiques, ou encore de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Une aide à la recherche de stages et aux projets qui s'y rapportent est apportée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et par le service des relations internationales. Dans certains cas, les stages permettent aux étudiants d'obtenir des bonus au diplôme, tout comme les engagements solidaires, l'apprentissage des langues, les projets de professionnalisation, ... (licence *Géographie et aménagement ; licence Science de l'homme, anthropologie, ethnologie ; licence Sociologie, master Urbanisme et aménagement, parcours Études urbaines*). Dans d'autres cas, un ou deux stages sont obligatoires et permettent de valider jusqu'à 60 crédits ECTS (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*). Il conviendrait que l'établissement et les formations adoptent une politique plus claire pour homogénéiser et développer l'intégration des stages dans les offres de formation.

L'utilisation des outils numériques est souvent intégrée de manière très classique dans les formations. Les ressources numériques sont présentées à travers la plateforme « cours en ligne » mutualisée entre les propositions d'enseignement à distance et les informations sur les formations en présentiel. Au regard du contexte, il sera nécessaire de développer davantage des éléments de pédagogie pour et par le numérique, d'offrir les moyens aux équipes comme aux étudiants de s'engager davantage dans son utilisation, notamment pour des disciplines comme la géographie et l'archéologie. Il faut néanmoins relever l'exception remarquable du master *Histoire* qui propose une formation entièrement en ligne, et dans une moindre mesure, de la licence *Sociologie* qui propose aussi des enseignements en ligne.

Une attention toute particulière a été mentionnée dans chaque formation du champ à la sensibilisation des étudiants dès la première année à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées, qualifiées, avec des effectifs (titulaires et vacataires) satisfaisants au regard des objectifs de formation. Certaines équipes regroupent des intervenants de plusieurs équipes de recherche, de différents UFR, et de disciplines différentes ; d'autres regroupent plutôt des représentants d'une même discipline. Les responsabilités sont bien identifiables et bien distribuées. Dans les masters et dans la LP, les intervenants du monde socio-professionnel sont suffisamment nombreux ; ils sont bien moins présents dans les licences classiques.

Toutes les formations ont pensé à la mise en place d'un conseil de perfectionnement (CP). La mise en place de ces CP est très variable, et s'étale de 2012 à 2018. Deux modèles de CP coexistent : ils sont soit spécifiques des formations (cas les plus nombreux), soit communs à deux formations (licence et master *Sociologie* par exemple). Leur composition est en général précisée dans les dossiers, la présence d'étudiants y est parfois mentionnée, avec une remarque récurrente à propos de la difficulté à mobiliser des représentants du monde socio-professionnel. Les réunions des équipes pédagogiques se confondent parfois avec celles des CP. L'apport concret de ces CP sur l'organisation pédagogique n'est pas précisé.

Il n'est guère fait mention des supports administratifs dont bénéficient les formations ; un secrétariat pour les niveaux licence et master est important aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

Certaines formations ne mentionnent pas la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants (comme dans le cas de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*). Inversement, le master *Archéologie, sciences de l'archéologie* prend en considération de façon très constructive, les retours de ces évaluations pour améliorer l'offre de formation. Il conviendra de veiller à systématiquement intégrer les étudiants dans des instances de pilotage, et à prendre en compte leurs évaluations des enseignements.

D'une manière générale, en matière d'évaluation, beaucoup de données figurent dans les dossiers de chaque formation ; il s'agit des résultats des enquêtes de l'établissement, qui ne sont guère analysés.

Les licences comme les masters ont des effectifs très variables. Certaines mentions se distinguent par leur attractivité avec des effectifs stables et/ou en hausse (master *Anthropologie* ; master *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; master *Urbanisme et aménagement*, parcours *Études urbaines* ; licence *Sciences sociales* par exemple). Des parcours au sein de masters peuvent rester attractifs (ex. *Projets culturels* du master *Sociologie*) alors que globalement, les effectifs sont à la baisse du fait de l'introduction d'une limite liée aux capacités d'accueil (licence *Sociologie*, par exemple) et de l'introduction d'une sélection à l'entrée en master. Pour certaines mentions, la situation est problématique avec de faibles effectifs et/ou en forte diminution (master *Archéologie, sciences de l'archéologie* par exemple). Une formation comme l'histoire, au niveau licence et master, a compensé la stagnation des effectifs en présentiel à un niveau relativement bas et/ou en baisse, par l'attractivité d'une formation en ligne.

Qu'il s'agisse des licences ou des masters, les taux de réussite sont hétérogènes. Ils diffèrent parfois grandement d'un parcours à l'autre à l'intérieur d'une même mention (comme c'est le cas pour les cinq parcours proposés dans la deuxième année (M2) du master *Sciences économiques et sociales*). Les taux de réussite en licence sont très bons pour plusieurs formations (LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* ; licence *Géographie et aménagement*), mais plutôt bas en première année pour certaines formations (licence *Sciences sociales* par exemple). Ils sont plus élevés, en général pour les masters même si dans certains cas, on trouve des masters avec beaucoup de redoublements (*Anthropologie*) ou avec des taux d'échec élevés (50 % pour le master *Sciences économiques et sociales*).

Le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés sont dans l'ensemble peu analysés. Des efforts ont toutefois été entrepris par certaines mentions (licence *Administration économique et sociale* ; licence *Géographie et aménagement* ; licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* ; LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* ; master *Urbanisme et aménagement*, parcours *Études urbaines*). Pour la LP, la diversité des outils d'analyse utilisés a permis d'estimer une insertion professionnelle satisfaisante. En général, les taux de réponses aux deux enquêtes réalisées par l'établissement pour les années 2014-2015 et 2015-2016 sont très faibles ; les résultats sont peu analysés, et aucune conclusion n'est tirée ; ce que l'on peut d'autant plus regretter pour des formations aux effectifs très réduits comme par exemple le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*. Lorsque les enquêtes sont pilotées par une association d'anciens élèves (master *Urbanisme et aménagement*, parcours *Études urbaines*) ou lorsqu'un personnel dédié de la formation est en charge du suivi des étudiants (LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*), la connaissance du devenir des étudiants est meilleure. Les poursuites d'études sont également peu renseignées, même si le sujet est bien évidemment une préoccupation pour toutes les formations, et que des tableaux - souvent avec des taux de réponse très faibles - sont joints aux dossiers.

Un effort devrait être entrepris par l'établissement et par les formations pour obtenir davantage d'informations sur le devenir des diplômés (professionnalisation, poursuite d'études en master et en doctorat, orientation vers des concours professionnalisant) afin de connaître les orientations effectives des étudiants.

POINTS D'ATTENTION

Pour l'ensemble des formations, trois points mériteraient des améliorations substantielles :

- Les informations sur le devenir des diplômés sont très parcellaires, qu'il s'agisse de poursuite d'études ou de professionnalisation. Les taux de réponses aux enquêtes de l'établissement sont particulièrement bas et les formations commentent *a minima* les résultats de ces enquêtes non significatives. Un effort de l'établissement et des formations devrait être entrepris afin d'avoir une meilleure connaissance du devenir des diplômés.
- Les liens entre master et doctorat sont insuffisamment pris en compte ; ce qui est d'autant plus regrettable que toutes les formations attestent d'un bon adossement à la recherche, notamment avec la participation parfois très importante de chercheurs aux formations.
- L'internationalisation des formations reste un point faible, souvent reconnu par les formations. Si des liens avec des institutions étrangères sont évoqués, l'information sur la formalisation de ces liens (conventions spécifiques) manque, les mobilités sortantes et entrantes des étudiants sont faibles et rien n'est dit des mobilités des enseignants. Soulignons cependant l'exception du parcours franco-italien *Territoire et patrimoine* de la licence *Géographie et aménagement*.

En plus des points faibles relevés dans chacune des fiches d'évaluation des formations, et des points d'attention généraux précisés ci-dessus, le comité d'évaluation a identifié une formation sur laquelle il souhaiterait attirer l'attention de l'établissement : le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*.

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* est apparu comme manifestant une ouverture insuffisante aux nouvelles pratiques de la discipline, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des outils numériques qui sont désormais étroitement associés à l'avancée de la discipline. Par ailleurs, il a été relevé des effectifs particulièrement faibles pour cette formation : entre 2013-2014 et 2017-2018, les effectifs varient de 11 à 6 inscrits en M1 avec 6 à 3 étudiants validant le M1 ; de 0 à 9 inscrits en M2, avec 0 à 6 étudiants validant leur diplôme. Ces résultats sont d'autant plus à souligner que l'équipe pédagogique est particulièrement importante : 44 intervenants de tout statut (enseignants-chercheurs de l'établissement, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, professeur agrégé, intervenants professionnels). Avec un effectif aussi faible, l'importance de l'équipe pédagogique, et notamment le nombre d'intervenants professionnels (8), le devenir des diplômés n'est pas renseigné. Une réflexion d'ensemble concernant l'évolution de ce master s'impose.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences sociales et administration » de l'Université Paris Nanterre est une formation généraliste pluridisciplinaire en droit, économie, gestion et sciences sociales. Quatre parcours sont proposés en troisième année de licence (L3) : *Commerce international, Management des organisations, Ressources humaines, Économie sociale et solidaire*. La formation permet aux diplômés de postuler à des masters de sciences économiques et sociales, ou à d'autres mentions. Elle permet également d'intégrer des licences professionnelles (LP). La licence est proposée en formation initiale et en formation continue, et est dispensée en présentiel. Elle accueille en moyenne 350 étudiants en première année de licence (L1). Les enseignements sont assurés sur le site de Nanterre.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement explicités, dans le dossier, et sont cohérents : former les étudiants à occuper, soit éventuellement directement après la licence, soit après une poursuite d'études, des emplois de cadres intermédiaires au sein des différents types d'organisation (entreprises, associations, administrations). Les enseignements s'appuient sur une approche et un enseignement pluridisciplinaire (droit, économie, sciences sociales). Les connaissances et compétences acquises permettent aux diplômés de poursuivre leurs études dans des formations de niveau master (sciences économiques et sociales, masters spécialisés dans la gestion des ressources humaines, l'administration ou l'enseignement) ou de s'orienter dès la deuxième année de licence (L2) vers des LP (<i>Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire, Exploitation et encadrement en hôtellerie et restauration de luxe, Métiers de la comptabilité et de la gestion</i>).
Positionnement dans l'environnement
La formation est ancienne et classique, et son attractivité est confirmée par la taille des effectifs. Le dossier présente une analyse très précise du positionnement de la licence par rapport aux autres licences AES de la région ainsi qu'aux licences de Paris Nanterre proches par leur thématique ; ce qui reflète la bonne connaissance que les responsables de la licence ont de l'environnement académique. L'originalité du diplôme porte sur l'étendue et le contenu de la pluridisciplinarité en intégrant notamment dans le cursus des enseignements de sciences sociales. La formation intègre une classe « adaptation de techniciens supérieurs » qui lui apporte une spécificité.

La relation avec la recherche est principalement assurée par les interventions des enseignants-chercheurs qui ont en charge l'essentiel des cours. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à cinq laboratoires très différents et dont la diversité témoigne de la pluridisciplinarité qui caractérise la formation : *Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, Economix, Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société, Laboratoire parisien de psychologie sociale, Centre d'études et recherches sur les organisations et la stratégie*. Les étudiants réalisent des travaux en L3 (mémoire dans le cadre de l'enseignement de sociologie, élaboration d'une synthèse d'expérience professionnelle) qui présentent une dimension « recherche » par le recours à des concepts de différentes disciplines pour l'analyse d'une expérience professionnelle.

La formation ne dispose pas de partenariat spécifique avec des entreprises ou d'autres acteurs du monde socio-économique mais a mis en place récemment un tableau des stages effectués qui permet d'identifier les structures d'accueil. De même, la formation n'a pas de partenariat international spécifique, même si les étudiants peuvent bénéficier des accords internationaux de l'établissement (environ 400) pour leur demande de mobilité.

Organisation pédagogique

La structure des enseignements montre une spécialisation progressive. La L1 constitue un tronc commun ; la spécialisation est amorcée en L2 où les enseignements d'ouverture représentent 12 crédits ECTS sur les 60 de l'année ; en L3, quatre parcours sont proposés : les enseignements correspondants sont valorisés par 18 crédits ECTS sur 60. Chaque étudiant bénéficie de 1 537 heures d'enseignement, ce qui constitue un volume horaire suffisant. La formation accueille les étudiants ayant des contraintes particulières et est ouverte aux différents types de validation des acquis. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles présente de façon pertinente les caractéristiques de la licence.

Des enseignements spécifiques permettent aux étudiants d'élaborer leur projet professionnel ; ce souci de la professionnalisation est à souligner, mais si la réalisation de stages est favorisée, il est regretté qu'elle ne soit pas obligatoire. Dans le cadre de la politique adoptée par l'établissement, les étudiants peuvent obtenir des bonus au diplôme couvrant un large éventail de possibilités (engagement solidaire, langues, modules de professionnalisation, activités culturelles, activités sportives).

La place du numérique dans la pédagogie demeure classique (cours et documents en ligne) mais une réflexion sur son extension est en cours. Les étudiants suivent des enseignements de préparation à la certification informatique C2i mais le nombre annuel de certifiés n'est pas indiqué.

Le choix de la langue étrangère est particulièrement large (neuf possibilités). Les étudiants du parcours *Commerce international* peuvent choisir une seconde langue étrangère et suivre deux cours en langue anglaise. La mobilité internationale des étudiants est limitée ; une analyse de cette situation devrait être entreprise notamment pour le parcours *Commerce international* qui est particulièrement concerné.

La réussite des étudiants est une préoccupation forte de l'équipe pédagogique ; de nombreux dispositifs sont mis en œuvre (atelier de langue française au premier semestre, enseignants-référents, tutorat, possibilités de réorientation). L'organisation pédagogique en groupes-classes permet de favoriser la solidarité entre étudiants, et renforce l'efficacité de la communication et de l'information auprès des étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (3 professeurs des universités et 27 maîtres de conférences), d'enseignants détachés du secondaire (5 PRAG), d'enseignants-chercheurs en contrat temporaire (6 attachés temporaires d'enseignement et de recherche et 1 en contrat doctoral), de 54 vacataires et enfin, de 3 intervenants professionnels. Le nombre de professeurs des universités et, dans une moindre mesure, celui des intervenants professionnels est faible ; les vacataires qui assurent principalement des travaux dirigés sont très nombreux et des informations sur leur activité professionnelle auraient été souhaitables. La responsable du diplôme et les trois responsables des années de la licence assurent la gestion de la formation. Le conseil de perfectionnement dont la composition est bien détaillée dans le dossier et dont un procès-verbal de réunion est annexé permet d'organiser une réflexion sur les questions importantes pour la formation telles que l'entrée et la réussite en L1, l'information sur les poursuites d'études, l'accès aux formations de niveau master.

Les étudiants sont évalués selon des modalités de contrôle des connaissances définies principalement par l'établissement ; les présidents des jurys d'examens sont les responsables d'année. Le supplément au diplôme précise de façon détaillée les compétences acquises par les étudiants à l'issue de la formation. Une réflexion, engagée par l'établissement, devrait permettre de mieux articuler les enseignements et les compétences et, en conséquence, de rendre plus efficace les méthodes de travail des étudiants.

Résultats constatés

La fixation d'une capacité d'accueil à partir de l'année 2014-2015 a entraîné une diminution des effectifs en L1 qui se répercute ensuite en L2 et en L3. Les effectifs de la L1 sont compris entre 300 et 350 étudiants ; pour chacune des deux autres années, le nombre d'étudiants est de l'ordre de 200. Environ 20 % des inscrits en L3 proviennent d'autres formations que la licence AES (BTS, IUT, autres licences).

Les taux de réussite présentent un niveau très satisfaisant (en moyenne sur les quatre années de 2014-2015 à 2017-2018 : 53 % en L1, 73 % en L2 et 72 % en L3) et augmentent sur la période pour chacune des trois années (hormis en 2016-2017 pour la L1). Le taux d'abandon en L1 est faible (7,50 % en moyenne). Ces résultats sont les fruits de l'implication réelle de l'équipe enseignante. Le public accueilli en L1 est principalement composé d'étudiants titulaires d'un baccalauréat général (baccalauréat ES pour 58 % des inscrits).

Le dossier présente deux enquêtes, réalisées par l'établissement et publiées en 2018, sur les promotions de diplômés de la licence AES pour les années 2014-2015 et 2015-2016. Les taux de réponses sont faibles (respectivement 36,80 % et 35,60 %), ce qui malheureusement réduit la portée des conclusions concernant le devenir des diplômés. Environ 90 % des répondants ont poursuivi leurs études, il y a donc peu d'insertion professionnelle directe à la suite de la licence ; ce qui est attendu. Près de 60 % des diplômés ayant poursuivi leurs études ont privilégié un master universitaire, principalement le master *Sciences économiques et sociales* de l'établissement ; les autres diplômés choisissent un établissement privé d'enseignement supérieur de type « école de gestion ».

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pluridisciplinarité forte et spécifique.
- La grande implication de l'équipe pédagogique pour la réussite des étudiants.
- La pertinence des dispositifs d'aide aux étudiants et de personnalisation de leur parcours.

Principaux points faibles :

- Un relatif manque d'ouverture vers les milieux socio-professionnels.
- Des relations internationales insuffisamment développées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation de la licence AES de l'UFR de sciences sociales est particulièrement bien construit et complet ; il permet de mesurer les efforts fournis tant par l'Université Paris Nanterre que par la responsable et l'équipe pédagogique de la licence pour assurer une formation adaptée au public accueilli, sans concession sur l'exigence ni sur la qualité des enseignements, afin de permettre aux diplômés de poursuivre leurs études.

L'objectif affiché d'insertion professionnelle directe paraît peu réaliste. L'équipe pédagogique devrait poursuivre ses efforts dans la mise en place et le suivi des stages dans la formation afin de renforcer la démarche de construction du projet professionnel des étudiants.

La nature du stage pourrait être en relation avec le parcours choisi en L3. Pour le parcours *Commerce international*, un stage à l'étranger serait pertinent. Comme cela est indiqué dans le dossier, les stages réalisés par les étudiants devraient permettre le développement de relations avec le monde professionnel.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* organisée en présentiel pour un public en formation initiale, est intégrée au sein de la composante « Sciences sociales et administration » de l'Université Paris Nanterre. Il s'agit d'une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master de géographie et qui permet une orientation professionnelle vers les métiers de l'aménagement. Trois parcours sont proposés aux étudiants. Le premier est un parcours *Géographie et aménagement* permettant aux étudiants d'accéder à de nombreux masters. Le deuxième parcours *Géographie-Histoire*, répond aux besoins des étudiants qui souhaitent dès la première année de licence (L1) s'orienter vers les métiers de l'enseignement. Le dernier parcours *Franco-italien territoire-patrimoine* (FITP) est organisé en double diplôme avec l'Université de Salerne (Italie). A partir du second semestre de L1, les étudiants peuvent choisir de faire une double licence *Géographie et Histoire*. Les enseignements sont organisés sur le campus de Paris Nanterre, mise à part la deuxième année de licence (L2) du parcours FITP organisée en Italie.

ANALYSE

Finalité

La licence *Géographie et aménagement* se présente comme généraliste en abordant la diversité des orientations disciplinaires. Malgré l'ancienneté de cette formation, l'autoévaluation proposée ne permet pas d'évaluer la cohérence des objectifs de la formation car ils ne sont pas clairement énoncés. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie reprend les éléments généraux et relativement génériques pour ce type de formation. Par les parcours proposés, la licence permet aux étudiants de s'orienter vers les masters de l'aménagement, environnement, urbanisme et vers les masters de l'enseignement – les masters constituent le principal prolongement à la licence.

Le troisième parcours FITP est clairement orienté vers les questions patrimoniales incluant l'histoire de l'art et la maîtrise de l'Italien. Ce dernier parcours est une véritable originalité. Il existe également des enseignements complémentaires comme l'histoire, la sociologie et l'anthropologie. Cette ouverture disciplinaire est un atout de la formation qui permet d'élargir l'offre traditionnelle.

Les objectifs professionnels sont très clairs, avec la possibilité déclarée d'accéder à de nombreux masters professionnalisant. Cependant, les débouchés évoqués sont peu spécifiques, et la licence semble peu considérée comme un diplôme de fin de cursus.

Par ailleurs, dans le dossier, il est continûment indiqué qu'il convient de se référer aux sites internet pour disposer des informations. Toutefois, ce point aurait dû être davantage présenté et développé dans le dossier.

Le métier de journaliste apparaît, quant à lui, comme une spécificité intéressante, sans cependant expliciter le parcours nécessaire en master.

Positionnement dans l'environnement

Trois universités de l'ouest parisien proposent une licence de géographie et aménagement ; elles sont citées dans le dossier. Ces formations ne sont pas en concurrence car les densités de populations et les distances entre les universités de l'Académie de Versailles (Nanterre, Cergy-Pontoise, Versailles Saint-Quentin en Yvelines) sont relativement importantes. Bien entendu, il existe d'autres licences *Géographie et aménagement* notamment dans le centre parisien, mais le fonctionnement actuel de parcoursup fait qu'il n'y a pas réellement de concurrence. Par ailleurs, la structure des licences proposées est différente, permettant aux lycéens de faire de véritables choix liés à la proximité mais aussi, aux caractéristiques de l'offre. Par exemple, l'association dès le L1 des enseignements complémentaires avec d'autres disciplines que la géographie, est un élément particulièrement intéressant. La formation entretient des liens étroits avec les classes préparatoires aux grandes écoles – ce qui représente 40 % de l'effectif du parcours *Histoire-Géographie* en L1 – et constitue un afflux d'étudiants supplémentaire qui rejoint la L3.

La recherche est véritablement abordée à travers des enseignements dès le L2 permettant une initiation aux méthodes, mais aussi par les interventions chaque année d'une équipe d'enseignants-chercheurs (EC), à propos desquels des informations éparses sont fournies. S'ajoute la participation des doctorants, dont on ne connaît pas le degré d'implication dans la formation. Les EC et doctorants intervenant dans les formations sont liés à deux unités mixte de recherche reconnues : le Laboratoire « Architecture ville et environnement » (UMR LAVUE 7218) et le Laboratoire « Dynamiques sociales et recomposition des espaces » (UMR LADYSS 7533).

Les relations avec le monde socio-professionnel sont organisées, soit à travers des rencontres avec des représentants de collectivités locales et d'associations lors de sortie de terrain, soit dans le cadre de stages professionnels qui sont optionnels pour deux des trois parcours.

Organisation pédagogique

La licence est structurée avec un tronc commun aux différents parcours et une logique de spécialisation progressive. En troisième année de licence (L3), des options sont proposées afin de donner la possibilité aux étudiants de se spécialiser en fonction du ou des masters envisagés pour la poursuite des études. La structure de l'offre est donc cohérente et conforme aux attendus d'une licence.

Les étudiants ont la possibilité de faire un stage professionnel en L3. Son caractère facultatif (sauf pour le parcours FITP) est regrettable. Il faudrait davantage encourager ces stages notamment pour que les étudiants qui le souhaitent puissent intégrer des masters qui souvent l'exigent. Ils ont aussi la possibilité de suivre des enseignements complémentaires qui seront validés sous forme de bonus au diplôme. Une place est laissée libre pour qu'au sein des enseignements, des projets pédagogiques évolutifs puissent se mettre en place, impliquant deux ou plusieurs enseignants.

L'utilisation du numérique correspond aux standards de l'enseignement de la géographie avec à la fois, le numérique comme outils didactique, et l'apprentissage des applications indispensables pour la maîtrise de la géographie et de l'aménagement.

Les interventions de professionnels sont peu nombreuses au sein de la formation ; un point faible que le dossier argumente par une concentration de ces intervenants au niveau des masters, une situation très commune au niveau des licences.

Le tutorat est un atout pour les étudiants qui peuvent ainsi bénéficier d'un suivi individualisé.

L'enseignement des langues et la préparation à des séjours internationaux sont explicitement présentés. La coordinatrice à l'échelle de l'UFR est une géographe. La moyenne des mobilités entrantes et sortantes s'élève pour chacune à trois par an, ce qui est peu élevé.

Pilotage

L'organisation du pilotage permet d'adapter la structure et la pédagogie en fonction des besoins. Le pilotage se fait avec une responsable pédagogique qui organise en moyenne trois réunions par an avec l'ensemble des enseignants. Chaque parcours et chaque année ont leur référent qui assure l'articulation entre les grandes orientations de la formation et leur mise en œuvre.

Le dossier fait apparaître un effort particulier pour conduire des temps d'échanges autour des formations et des questions pédagogiques qui sont régulièrement organisées. La part des intervenants professionnels/extérieurs intervenant dans le pilotage de la formation est faible (seulement un est mentionné dans le dossier et aucun dans le tableau de présentation des enseignants), notamment au regard de l'évolution de la formation vers une préprofessionnalisation anticipée.

La formation peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement qui a été mis en place en 2018 ; ce qui est très récent. Il est donc trop tôt pour évaluer la coordination du travail de pilotage entre la responsable et le conseil de perfectionnement. Conformément à l'arrêté relatif aux licences, des étudiants y participent. Pour l'instant, le conseil de perfectionnement intègre deux représentants du monde socio-économique lesquels sont des professeurs de l'enseignement secondaire.

Le dossier d'autoévaluation témoigne d'un réel souci de présenter les évolutions de la formation au regard de la précédente évaluation. De très nombreuses annexes permettent de montrer les outils qui ont été mis en place et qui servent le pilotage de la formation. L'ensemble est rédigé de manière sérieuse et convaincante, présentant les éléments de conformité avec le cadre national des diplômes, ainsi que les innovations et les spécificités des parcours, notamment le parcours en double diplôme avec l'Université de Salerne.

Résultats constatés

Une évaluation des enseignements par année et par les étudiants est mise en place annuellement au niveau de l'établissement sous forme de questionnaires. Concernant la formation, le nombre de retours demeure faible.

Les effectifs moyens sont désormais de 60 étudiants en L1 (du fait d'une réduction de la capacité d'accueil par l'établissement), 40 en L2, et 65 en L3. La formation est organisée pour être accessible à des publics spécifiques. Par ailleurs, l'engagement des étudiants dans des actions citoyennes ou sociales est valorisé.

On relève de bons taux de réussite en L1 (plus de 50 %) et en L3 notamment. Le dossier fait apparaître l'existence de dispositifs d'accompagnement et de passerelles permettant d'adapter les parcours en fonction des profils des étudiants.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés n'ont été mises en place qu'en 2018 ; il est donc trop tôt pour en tirer des résultats longitudinaux. En l'état, le dossier ne présente pas une synthèse des résultats de suivi des diplômés, et le nombre insuffisant de réponse ne permet pas d'apprécier les résultats. L'absence de données complètes et analysées sur le devenir des diplômés ne permet pas de proposer d'avis sur l'adéquation qui existe entre les objectifs de la formation et ses résultats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre complète et diversifiée.
- L'existence du parcours *Franco-italien territoire-patrimoine* en lien avec une université italienne.
- Un bon ancrage local au niveau des classes préparatoires aux grandes écoles.

Principaux points faibles :

- Un stage professionnel facultatif et non obligatoire.
- Une connaissance très parcellaire du devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La présentation de cette licence fait bien ressortir son originalité dans l'offre de formation à la fois, généraliste et proposant des parcours différenciés. Compte-tenu de ces orientations de la formation, il est nécessaire d'encourager et de développer les séjours des étudiants à l'étranger notamment pour les étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles qui intègrent la licence en L3. De même, davantage d'étudiants pourraient être accompagnés pour faire la double licence *Géographie* et *Histoire* (cinq l'année dernière). L'établissement doit continuer à réfléchir avec les responsables de la formation à favoriser et valoriser l'ouverture internationale.

La faible participation aux enquêtes de l'établissement doit attirer l'attention sur la nécessité de les encourager et de les développer, peut-être en les organisant à l'échelle de la composante ou des formations. Le dossier ne précise pas suffisamment quelle est la part et la participation des étudiants aux différentes instances ; ce point doit faire l'objet d'une réflexion collective. Une réflexion sur les compétences est en cours, mais n'est pas réellement exposée dans le dossier et reste donc à formaliser. Elle sera d'autant plus indispensable dans la période à venir avec l'application du nouvel arrêté relatif aux licences.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Paris Nanterre est une formation généraliste en trois ans. Son but consiste dans l'acquisition d'une culture générale et des compétences (expression écrite et orale, maîtrise d'outils numériques et compétences linguistiques) nécessaires à la poursuite d'études, en particulier en master. Dispensée sur le campus de Nanterre mais aussi à distance, elle se décline en deux parcours en première année de licence (L1) et en quatre parcours à partir de la deuxième année (L2) : *Histoire générale*, *Histoire-géographie*, *Histoire-histoire de l'art*, et la bi-licence *Histoire-langues et études anglophones*.

Si les effectifs en présentiel ont subi une certaine érosion (de 353 en 2014-2015 à 300 étudiants en 2017-2018), ils ont été compensés dans le même temps par une augmentation des effectifs de l'enseignement à distance (qui sont passés de 361 à 424).

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont clairement décrits dans le dossier et sont parfaitement cohérents : l'acquisition d'une solide culture générale (de l'antiquité à l'époque contemporaine) et d'une méthode fondée sur l'analyse critique des sources, ainsi que l'acquisition de compétences de synthèse et de rédaction. Ces connaissances et ces compétences doivent permettre aux étudiants, soit de poursuivre leurs études en master, soit de s'engager dans les métiers de l'enseignement, de la culture ou du journalisme. En troisième année de licence (L3), un des enseignements proposés dans chaque parcours est consacré à la découverte des métiers de l'histoire. La diversification des débouchés de la formation a été renforcée par des dispositifs de préprofessionnalisation et une ouverture à l'international. Le supplément au diplôme précise les compétences préprofessionnelles, transversales et disciplinaires à acquérir par l'étudiant ainsi que les objectifs de la formation en matière de connaissances, mais il aurait été souhaitable que les débouchés en matière de métiers et de poursuites d'études soient mieux référencés.
Positionnement dans l'environnement
Les responsables de la licence connaissent l'environnement académique de leur formation, et prennent en compte le contexte fortement concurrentiel : il existe 12 licences d'histoire dans les universités d'Île-de-France. Mais la formation à distance représente une originalité de l'Université Paris Nanterre, à l'échelle régionale et aussi, nationale. Si la formation généraliste et l'orientation professionnelle assurées par l'Université Paris Nanterre sont comparables à l'offre proposée par d'autres universités, elles s'en distinguent par des mutualisations avec deux formations pluridisciplinaires : les licences <i>Humanités</i> et <i>Sciences sociales</i> avec lesquelles existent des passerelles donnant la possibilité à l'étudiant de se réorienter dans le cours de ses études.

La formation apparaît particulièrement bien adossée à quatre unités mixtes de recherche et deux équipes d'accueil. Plusieurs étudiants ont ainsi pu bénéficier de stages de préprofessionnalisation dans le cadre du Labex « Les passés dans le présent ». Depuis 2007, le département d'histoire est associé par une convention à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (désormais : *La Contemporaine*) qui offre deux enseignements en L3 : *Fabrication de la source orale* et *Métiers de l'Histoire* ; ce dernier enseignement pouvant aider l'étudiant à construire son projet professionnel et personnel.

Des opportunités de mobilité internationale sont offertes aux étudiants à partir de la L3, grâce à 29 partenariats ERASMUS du département d'histoire et à des programmes d'échanges avec l'Amérique du Nord. En 2017-2018, le département d'histoire a accueilli cinq étudiants en échange et cinq de ses étudiants sont partis étudier à l'étranger. Ces chiffres restent encore modestes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique obéit à une logique de spécialisation progressive. Le premier semestre de L1 est consacré à des enseignements pluridisciplinaires pour permettre ensuite des choix plus progressifs et une diversification des parcours. Les enseignements fondamentaux consistent dans l'étude de deux périodes par semestre, complétés par un cours de renforcement sur une période au choix. Des enseignements complémentaires sont proposés en histoire de l'art ou en géographie, avec l'obligation de suivre un enseignement dans une langue vivante chaque semestre. L'acquisition de compétences transversales est assurée par un module d'expression écrite au premier semestre de la L1, et des modules de préprofessionnalisation de la L1 à la L3. La formation est en cohérence avec le cadre national des formations et respecte les dispositions de l'arrêté de 2011 relatif aux licences.

Des dispositifs sont mis en place pour améliorer les résultats des étudiants : tutorat en L1 sous forme d'aide personnalisée, enseignants référents, modules de langue française, de culture générale et de connaissance des métiers. Des possibilités de réorientation sont prévues vers d'autres formations universitaires ou des brevets de technicien supérieur. La formation est également accessible aux élèves redoublant des classes préparatoires aux grandes écoles par validation des études supérieures. Depuis la rentrée 2018, un dispositif d'accompagnement propose aux étudiants admis sous condition dans parcoursup des modules de renforcement méthodologique.

Une des spécificités de la licence consiste dans la mise en place de parcours personnalisés destinés à répondre aux attentes des étudiants, ou à des publics particuliers, par exemple : l'un d'eux s'adresse aux étudiants détenus à la maison d'arrêt de Nanterre ; un autre est orienté *Archives et documentation*. Ces initiatives constituent des réponses très intéressantes à l'ouverture de la discipline. On relèvera encore l'idée de compétences additionnelles validées par un « bonus au diplôme » qui constitue une méthode complémentaire d'intégration.

La pédagogie numérique est intégrée à la formation grâce à une plateforme « cours en ligne » mutualisée entre l'enseignement à distance et les formations en présentiel. Des modules de maniement des outils numériques sont proposés en L2. Pour autant les modes opératoires de l'utilisation de ces outils numériques dans les enseignements ne sont pas précisés dans le dossier.

La préparation à l'international est favorisée par la possibilité de suivre des cours en anglais, en plus des cours de langue vivante. La formation comprend également un enseignement fondamental sur l'Amérique latine, un parcours *Histoire-Espagnol* et une bi-licence *Histoire-Langues et études anglophones*. Deux enseignants-chercheurs coordonnent les échanges, reçoivent les étudiants entrants, assurent le suivi des étudiants sortants. Mais il est regretté que le nombre d'étudiants sortants tende à diminuer depuis quatre ans en raison, semble-t-il, de moyens financiers limités que les aides à la mobilité ne compensent pas complètement. Le profil des étudiants suivant ces bi-licences n'est pas renseigné.

Pilotage

Professeurs, maîtres de conférences, attaché temporaire d'enseignement et de recherche, et doctorants interviennent à tous les niveaux et dans tous les parcours. La formation est pilotée par une responsable de formation qui coordonne l'équipe pédagogique en supervisant l'attribution des cours, l'articulation des programmes de la L1 à la L3, et le déroulement des examens, en animant les réunions de pré-rentrée et en coordonnant le travail des enseignants référents. Une responsable spécifique pilote le parcours *Histoire-Anglais*. Deux assemblées générales du département d'histoire sont réunies en début et en fin d'année. Mais des réunions intermédiaires en formation plus restreinte sont également tenues selon les thèmes abordés.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement depuis 2012 (il faut souligner son ancienneté), réuni une fois par an pour émettre des préconisations sur l'évolution de la formation. La constitution des jurys d'examen, leur rôle et les modalités de leur réunion sont clairement explicités et diffusés, de même que les modalités de contrôle des connaissances, au niveau de l'ensemble de la formation et au niveau de chaque enseignement. L'Université Paris Nanterre s'est engagée dans l'approche par compétences, notamment dans les cours de langues vivantes et de cours numériques. Parmi les compétences transversales et linguistiques à acquérir figure la compréhension des expressions écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Résultats constatés

Les effectifs de la licence *Histoire* augmentent dans l'enseignement à distance passant en 2018 à 194 étudiants, surpassant nettement ceux en présentiel. Des informations sur les origines géographiques ou catégorielles des étudiants en télé-enseignement seraient nécessaires. En L1, le nombre global des inscrits pédagogiques en présentiel a connu une érosion sensible entre 2014-2015 et 2017-2018 passant de 194 inscrits à 134. La L3 (79 étudiants) se maintient.

Le taux de réussite en L1 en *Histoire-Anglais* est bon, mais les autres parcours sont confrontés à un « fort décrochage » en L1, sans que le pourcentage ne soit donné. Le taux de réussite est meilleur en L2 et en L3. Peu de retours sont faits sur les étudiants préparant par la suite les concours de l'enseignement ou sur les liens qui existent avec d'autres formations les préparant.

L'Université Paris Nanterre réalise un suivi très parcellaire des diplômés de licence, ce qui est regrettable. Le bilan sur l'adéquation entre les objectifs de la formation et ses résultats est donc difficile à établir.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une excellente intégration avec les établissements culturels régionaux.
- Des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants admis sous condition dans parcoursup, prometteurs intéressants.
- Une offre de formation diversifiée et adaptée à un public hétérogène, renforcée par l'enseignement à distance.
- Une ouverture méritoire vers des parcours *Histoire-langue et civilisations étrangères*.

Principaux points faibles :

- Un absentéisme et un décrochage élevés en L1.
- Un manque d'informations sur le devenir des diplômés.
- Un manque d'informations sur les rapports de la licence avec les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique fait un constat réaliste sur les forces et les faiblesses de la formation. On ne peut qu'encourager les responsables à poursuivre leurs efforts dans le développement de l'enseignement à distance, et le suivi individualisé des étudiants. La capacité d'investir de nouveaux territoires historiques est un atout complémentaire de la formation. Le suivi des diplômés est une des responsabilités de l'établissement, qui doit envisager des procédures plus efficaces que celles qui existent actuellement, afin que les responsables de la formation et son conseil de perfectionnement puissent travailler sur la base de données solides.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Paris Nanterre est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif la transmission des connaissances et compétences fondamentales dans les domaines du patrimoine culturel, de la culture et du marché de l'art. Elle développe une spécialisation progressive à partir de la deuxième année de licence (L2) et propose cinq parcours en troisième année (L3) : *Histoire de l'art* ; *Archéologie* ; *Préparation aux concours de restaurateurs* ; *Histoire de l'art-Histoire* ; *Anthropologie et préhistoire*. Cette licence conduit principalement à une poursuite d'étude en master. Les effectifs sont d'environ 300 étudiants au total, en baisse relative depuis 2014-2015.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont bien décrits et documentés dans le dossier. Ils concernent l'acquisition de connaissances disciplinaires et méthodologiques fondamentales en histoire de l'art et en archéologie : la répartition des enseignements est cohérente, et en lien avec ces objectifs. La formation couvre un champ historique qui va de l'antiquité à l'art contemporain, avec une ouverture sur les arts extra-occidentaux, dans des domaines complémentaires de l'histoire. Les liens tissés entre histoire de l'art et archéologie présentent des opportunités épistémologiques et un facteur complémentaire de pluridisciplinarité. La préparation aux concours de restaurateurs est évoquée mais mériterait d'être mieux définie.</p> <p>Les programmes sont classiquement orientés vers la poursuite d'études en master, davantage que sur le marché du travail, difficile à envisager uniquement avec une formation de premier niveau. Les métiers ou/et les poursuites d'étude possibles sont renseignés sur les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La pré-spécialisation dès le L2, le nombre des parcours qu'elle propose, et la recherche d'interdisciplinarité font que cette licence se distingue relativement de celles des autres établissements parisiens. La préparation aux concours de restaurateur (niveau L3), en partenariat avec l'École du Louvre est unique au niveau licence. Mais ce parcours, dont le nombre d'étudiants n'est pas donné, est en forte concurrence avec des formations spécialisées.</p>

L'environnement académique est riche : bibliothèques, laboratoires de recherche, diverses institutions (École du Louvre, Musée Rodin), ... Des partenariats établis avec des classes préparatoires aux grandes écoles ayant une option *Art* sont aussi à relever. Des relations avec les établissements étrangers ne sont envisagées qu'à partir des accords Erasmus de l'établissement, et l'ouverture internationale est globalement peu développée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire : le L1 consiste en un tronc commun ; la spécialisation est progressive à partir du L2, avec trois parcours : *Histoire de l'art et archéologie* ; *Anthropologie et préhistoire* ; *Histoire de l'art/histoire*. Elle est plus poussée en L3, où les cinq parcours sont individualisés. Les étudiants sont donc orientés très tôt dans leur cursus ; on peut se demander si cette offre de formation n'est pas pléthorique en particulier dans un contexte de baisses des effectifs.

Les modalités d'enseignements sont classiques (enseignements fondamentaux et complémentaires, cours magistraux, séminaires, stages, ...). Une bonne relation existe entre l'enseignement et la recherche. Le premier semestre du L3 comporte un stage obligatoire d'une durée de 20 jours - ce que peu de licences proposent -. Les stages, effectués dans des ateliers de restaurateurs, des galeries et maisons de vente, des musées et institutions patrimoniales, constituent un élément significatif de préprofessionnalisation. Si une formation aux outils informatiques est donnée en L2, on s'interroge sur l'absence de formation à des logiciels de l'image ou du dessin assisté (type photoshop, adobe illustrator ...), au moins en L3.

Le réseau d'échanges internationaux est peu développé et la mobilité des étudiants (entrante et sortante) est faible. Une grande attention est accordée à la sensibilisation à l'intégrité scientifiques et à l'éthique ; ce qui est à relever. Contrairement à ce qui est fait par exemple à l'Université de Lille, la formation n'offre pas d'enseignement complet à distance, mais collabore à celui proposé par la licence *Histoire*.

La fiche RNCP sur les compétences acquises est insuffisamment développée, en particulier en son point n°3 « Analyse des documents artistiques, archéologiques et patrimoniaux ». Une réflexion est en cours sur le contenu du livret pédagogique de la formation pour envisager entre autres la formation davantage sous l'angle des compétences à acquérir. Ce doit être en effet une priorité dans le contexte de l'arrêté de 2018 relatif aux licences.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et composée de personnels qualifiés. La formation est presque entièrement assurée par des professeurs et maîtres de conférences de l'Université Paris Nanterre ; 11 doctorants interviennent également, ainsi que 14 professionnels extérieurs. Les responsables de parcours, d'années, de stages, les enseignants référents sont parfaitement identifiés. Les responsabilités sont bien décrites et les réunions sont nombreuses et régulières. La formation s'est dotée depuis avril 2018 d'un conseil de perfectionnement (CP) dont la composition n'est pas précisée ; un compte rendu détaillé du premier CP est fourni dans le dossier. L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités bien établies et portées à connaissance du public par une page dédiée du portail étudiants.

Résultats constatés

La formation enregistre une diminution lente mais continue du nombre d'inscrits en L1 et en L2, pour atteindre respectivement aujourd'hui 175 et 73. Ils sont 84 en L3. Le dossier montre néanmoins une prise de conscience du problème posé par l'érosion des effectifs. Si le nombre d'inscriptions est en baisse, le taux de réussite a cru.

Les données disponibles sur le devenir des diplômés sont très parcellaires, en raison du nombre limité de réponses aux questionnaires. L'équipe pédagogique reconnaît que c'est une fragilité et que des progrès sont à réaliser sur ce point. Une autre priorité identifiée dans l'autoévaluation est une meilleure connaissance du public étudiant ; sans cette donnée, les raisons des taux relativement élevés d'échecs ne peuvent pas être analysées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui associe jusqu'en L2 histoire de l'art et archéologie.
- Une offre pédagogique repensée à des fins de cohérence.
- Une autoévaluation ayant clairement identifié les forces et faiblesses de la formation.
- Un nombre important d'intervenants du monde non académique.

Principaux points faibles :

- Une visibilité insuffisamment assumée de l'archéologie dans ses partenariats extérieurs (stages, participations des étudiants à des chantiers de fouille...).
- Une connaissance très parcellaire du recrutement et du devenir des diplômés.
- Une faible mobilité étudiante.
- Un enseignement à distance peu visible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier décrit les évolutions apportées depuis la dernière évaluation de l'AERES, et les progrès accomplis au fil des ans, mais aussi, avec beaucoup de franchise, les problèmes qui subsistent. L'originalité de la licence *Histoire de l'art et archéologie* peut être précisée et renforcée, en particulier en ce qui concerne l'archéologie dans son ouverture extérieure.

L'implication dans l'enseignement à distance reste un axe à développer ; celui proposé par l'Université de Lille constituant une véritable concurrence pour la formation de l'Université Paris Nanterre. La réflexion ne pourra être évitée sur le nombre de parcours à maintenir. Une meilleure connaissance du public étudiant et du devenir des diplômés s'impose.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCE DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* de l'Université Paris Nanterre a été créée relativement récemment (en 2014) au sein du département d'anthropologie et à partir d'enseignements qui dépendaient auparavant des départements de sociologie et d'histoire. Elle a une dimension pluridisciplinaire avec, en première année de licence (L1), une présentation des sciences sociales en général, en deuxième année (L2) une approche des sociétés du passé et du présent, et en troisième année (L3), un début de spécialisation, au choix, entre l'ethnologie générale, la préhistoire, et l'ethnomusicologie.

Cette licence a été élaborée entre autres à partir des suggestions et orientations proposées dans le précédent rapport de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) à la fois, dans son contenu et dans son organisation pédagogique. Comme il n'existe, à l'heure de la rédaction de ce rapport, que deux promotions de cette licence (celle de 2017 et celle de 2018), il est impossible de faire un bilan sur le devenir des diplômés mais les outils de suivi ont été mis en place et sont opérationnels.

Quatre parcours correspondant au prolongement des spécialisations de licence sont proposés en master par l'Université Paris Nanterre. Pour ceux qui ne veulent pas poursuivre leurs études en master, il existe des possibilités de passerelles notamment vers les sciences sociales, l'archéologie, l'histoire de l'art ou les sciences du patrimoine avec des possibilités d'insertion professionnelle dans les secteurs de la culture, du social ou de l'éducation.

La licence accueille plus d'une centaine d'étudiants inscrits en L1 ; les effectifs ayant cru d'environ 90 % en cinq ans.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette licence, qui associe étroitement ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie et anthropologie de la danse, sont d'apporter d'abord des connaissances sur les différentes sociétés du passé et du présent dans la vision globalisante et comparative qui est celle de l'anthropologie. Les compétences que cette licence permet d'acquérir sont à la fois d'ordre général (description et analyse de systèmes culturels, capacités de comparaison, bases théoriques) et d'ordre plus spécifique à l'ethnologie (enquête de terrain, collecte de données, observation). L'information sur le contenu de la formation est accessible aux étudiants sur le site du département d'anthropologie, et le livret pédagogique décrit précisément chacune des enseignements.

Les débouchés en termes de poursuite d'études à l'issue de cette licence sont nombreux, l'Université Paris Nanterre proposant de nombreux masters dans le domaine des sciences humaines et sociales. Seule une minorité d'étudiants arrêtent leurs études immédiatement après la licence.

A l'issue d'un de ces masters, il est possible de s'insérer dans divers secteurs allant de la recherche fondamentale en anthropologie aux métiers de la culture, des arts vivants et du cinéma. La finalité dominante de cette formation est donc bien d'inciter les étudiants à poursuivre en master et à leur offrir un accompagnement pour les aider à faire leur choix. Les finalités de cette licence sont clairement exposées et correspondent à ce qui est attendu pour ce type de formation.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation propose un contenu original qui associe anthropologie, préhistoire et ethnomusicologie et anthropologie de la danse. L'Université Paris Nanterre est la seule à offrir une telle association parmi les académies de la région Ile-de-France et même au niveau national où seules trois universités associent sciences de l'homme, ethnologie et anthropologie sans inclure l'ethnomusicologie. Les responsables de la formation ont aussi eu à proposer une formation se différenciant de celles proposées par l'École des hautes études en sciences sociales ou par l'École pratique des hautes études. Il conviendrait de mieux définir un positionnement dans le panorama des formations existant au niveau européen.

Le lien avec la recherche est assuré par la présence à Nanterre de trois unités mixtes de recherche : « Préhistoire et technologie », « Ethnologie et sociologie comparative » et « Anthropologie des techniques des espaces et des territoires ». 16 chercheurs du CNRS et du Museum National d'Histoire Naturelle enseignent dans le département d'anthropologie. Certains encadrent les étudiants de licence dans leurs stages de terrain. Les étudiants ont aussi la possibilité d'assister au séminaire hebdomadaire « anthropologie à Nanterre » proposé par le laboratoire d'ethnologie et sociologie comparative. Les conditions sont réunies pour favoriser une bonne synergie entre recherche et enseignement. En ce qui concerne les liens avec les secteurs d'activité professionnelle susceptibles d'intéresser les étudiants de la licence, l'environnement institutionnel et entrepreneurial a été sollicité. Des musées, des collectivités territoriales, des institutions en charge du patrimoine, et un conservatoire à rayonnement régional, ont établi des partenariats avec le département d'anthropologie qui héberge cette licence.

Au niveau international, les étudiants peuvent bénéficier de 30 accords de mobilité mis en place avec diverses universités européennes mais aussi, dans le reste du monde dans le cadre d'Erasmus+. Les incitations à la mobilité internationale se traduisent par le départ en 2016-2017 de 7 étudiants et en 2017-2018 de 13 étudiants de licence vers des universités d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre de 30 accords ERASMUS spécifiques à la licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie*. Les crédits ECTS obtenus dans le cadre du suivi d'enseignement à l'étranger sont convertis dans les grilles de notation interne.

Organisation pédagogique

La licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* est conforme au cadre national des formations, ayant adopté à sa création en 2014 un intitulé conforme à la nomenclature des mentions de licence.

Les stages sont bien intégrés à l'organisation pédagogique. Les étudiants peuvent faire un stage d'au moins 36 heures, intégré à leur formation au cours du second semestre du L3 et valant 1,5 crédits ECTS. Ils peuvent aussi faire un stage d'environ trois mois si leur projet professionnel l'exige et obtenir ainsi un bonus au diplôme. Tous les étudiants trouvent un stage souvent par leurs propres moyens dans des secteurs très variés. Une association des étudiants en anthropologie qui dispose d'un local sur le campus, apporte des informations sur les stages et organise des séminaires. Les étudiants sont aussi appuyés dans l'élaboration de leur projet personnel par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle.

Dans cet esprit, il y a une progression logique du général vers le spécialisé. Le L1 propose une introduction générale à l'anthropologie ainsi qu'un enseignement au choix en sociologie, géographie, philosophie ou sciences du langage. Au cours des L2 et L3, les étudiants sont amenés à choisir entre les trois parcours proposés : *Ethnologie générale, Préhistoire, Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* sans mais, toutefois l'analyse du dossier n'a pas permis, dans le dernier cas, de déterminer clairement si on a affaire à deux parcours distincts ou à un seul qui aborde ensemble les deux disciplines.

Au niveau du numérique, depuis la rentrée 2018, la plupart des enseignants déposent des cours en ligne sur la plateforme moodle. Pour autant, cette licence ne peut pas être suivie à distance.

S'il n'existe pas de module de remise à niveau, les étudiants les plus fragiles bénéficient d'un suivi attentif de la part de l'équipe pédagogique. Un enseignant est nommé référent pour les étudiants de L1 et assure des réorientations précoces dès les premières semaines de cours. Cette politique explique sans doute la faiblesse du taux d'échec en L1.

La formation se veut adaptée à la diversité des parcours étudiants conformément aux chartes de l'établissement. Elle peut accueillir des étudiants en situation de handicap, des sportifs de haut niveau et accueille chaque année des personnes en reprise d'études et des étudiants étrangers Erasmus. Elle prend en compte les exigences liées à la formation tout au long de la vie.

La dimension internationale est prise en compte à travers une offre d'apprentissage de neuf langues différentes conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. Bien qu'il existe un processus de validation des acquis de l'expérience géré par le service de la formation continue, aucune licence n'a été délivrée dans ce cadre depuis 2014, faute de demande.

La dimension éthique est prise en compte par un travail de sensibilisation à l'éthique scientifique dans le cadre des travaux dirigés et par un travail sur la relation de l'anthropologie aux enquêtés.

Pilotage

L'équipe pédagogique, fournie, compte 39 personnes dont 4 professeurs, 12 maîtres de conférences, tous rattachés à la section 20 du conseil national des universités (« Anthropologie, anthropologie biologique, préhistoire »), 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 6 chercheurs CNRS, 2 post-doctorants et 13 doctorants dont certains extérieurs à l'Université Paris Nanterre. Elle est coordonnée par un maître de conférences assisté du référent nommé pour le L1. Six enseignants exercent des responsabilités au niveau d'un parcours, du département ou de la mobilité internationale. Il y a un secrétariat administratif pour les L1-L2, et un autre pour le L3. L'équipe pédagogique se réunit tous les mois et a encouragé la création d'une association des étudiants qui contribue chaque année à l'évaluation de la formation par les étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été créé en 2018 et comprend 25 personnes dont 1 étudiant de licence, 1 étudiant de master et 1 ancien étudiant. Les autres membres sont essentiellement des personnels universitaires ; on compte néanmoins un représentant du musée du quai Branly, un du Ministère de la culture, une représentante de la Municipalité de Nanterre.

L'évaluation des connaissances se fait de façon classique selon des modalités connues des étudiants. Un jury composé d'un président et de deux ou trois assesseurs délibère pour chaque année de la licence.

Le contrôle des connaissances se fait en conformité avec les modalités générales communes aux diplômes nationaux délivrés par l'Université Paris Nanterre. L'université et l'équipe pédagogique mentionnent que l'évaluation des compétences fera l'objet d'une démarche systématique à partir de la rentrée 2020-2021.

Les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés devraient permettre de préciser le nombre de ceux qui poursuivent dans les différents masters et de ceux qui sont entrés dans la vie professionnelle. Le souci affiché par l'équipe enseignante est clairement d'encourager les étudiants à la poursuite d'étude le plus loin possible ; cette licence n'a pas pour finalité l'insertion professionnelle des étudiants. Les évaluations de la licence par les étudiants ne sont, pour l'heure, pas concluantes en raison du petit nombre de réponses des étudiants.

Résultats constatés

L'établissement et les responsables de la formation considèrent qu'il n'est pas possible, à la date de remise des documents à l'HCERES, de présenter un bilan détaillé des résultats constatés. La licence attire un nombre croissant d'étudiants tant en L1 qu'en L3 (45 inscrits en L3 en 2014-2015, 87 en 2017-2018). Depuis sa création en 2014, le nombre d'inscrits pédagogiques en L1 a connu une progression d'environ 90 %.

Les petits effectifs d'inscrits favorisent un suivi réel des étudiants, et par conséquent, rend possible un taux de réussite très élevé. Le taux de réussite en L1 est d'environ 80 %, ce qui est rare dans ce genre de formation. Le taux de réussite est aussi élevé pour les années L2 et L3.

En raison d'un petit nombre de réponses aux enquêtes, le devenir des diplômés est encore mal connu même si des enquêtes ont été organisées sur les deux dernières promotions.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'originalité de la formation associant anthropologie, ethnologie, ethnomusicologie, préhistoire et anthropologie de la danse.
- Le bon adossement à des centres de recherche.
- Un taux de réussite élevé à l'issue du L1, et un pourcentage satisfaisant de poursuite en master.
- Une mobilisation des étudiants dans le cadre de la vie associative.
- Des effectifs en augmentation.
- Des mobilités entrantes et sortantes satisfaisantes.

Principal point faible :

- Le suivi du devenir des diplômés perfectible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables de la licence *Science de l'homme, anthropologie, ethnologie* ont pris en compte les préconisations figurant dans le rapport de l'AERES de 2014. Il conviendrait de s'assurer d'un meilleur taux de réponse des diplômés aux enquêtes sur leur devenir.

Les taux de réussite élevés attestent de l'implication des enseignants-chercheurs et de la pertinence de l'offre qu'elle représente dans le domaine de l'anthropologie. Au-delà de cette bonne organisation pédagogique, il reste à poursuivre l'effort d'ouverture sur le monde professionnel.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sociales* de l'Université Paris Nanterre, ouverte en 2014, est une formation généraliste pluridisciplinaire en géographie, histoire, sociologie et économie, qui est proposée en commun par les départements d'économie, de géographie et aménagement, d'histoire, et de sociologie. Ces disciplines sont représentées à part égale au cours des deux premières années de licence (L1 et L2). En troisième année de licence (L3), les étudiants choisissent l'un des trois parcours (*Géographie et aménagement, Histoire, Sociologie et économie*) qui devient alors dominant dans le programme.

Cette formation a pour objectif de développer, chez ses étudiants, la capacité à formuler et à analyser des problématiques en articulant les compétences de plusieurs disciplines. La licence accueille en moyenne une centaine d'étudiants en L1. Son caractère pluridisciplinaire permet des poursuites d'études diversifiées dans des masters existants à l'université (*Géographie, Aménagement et environnement, Urbanisme et aménagement, Histoire, Sociologie, Sciences économiques et sociales*) ou dans les cursus de préparation aux concours des métiers de l'enseignement.

ANALYSE

Finalité

Le dossier d'autoévaluation définit comme finalité de la licence « la formation à l'esprit scientifique par l'acquisition d'une capacité d'analyse et de compréhension des changements économiques, sociaux et politiques ». Cette finalité apparaît large, mais logique et cohérente pour une formation pluridisciplinaire en sciences sociales.

Cela passe par l'acquisition d'une solide culture générale permettant de saisir la complexité de l'évolution des sociétés humaines. La formation vise aussi à permettre l'acquisition de techniques propres aux différentes disciplines composant l'ossature de la licence, et la maîtrise des outils numériques d'analyse des données. Il s'agit aussi de donner des compétences générales de maîtrise de l'expression orale et écrite, et des compétences de travail en équipe et d'adaptation à un environnement changeant. Il existe des outils pour s'assurer que les étudiants connaissent et partagent ces objectifs.

Les étudiants sont informés des possibilités de poursuite des études en master et au-delà, ainsi que des débouchés professionnels existant avec les préparations aux concours de l'enseignement secondaire, des instituts d'études politiques et des écoles de commerce.

Il apparaît clairement que toute la cohésion de cette formation oriente les diplômés vers la poursuite d'études avec un très large choix grâce à la dimension pluridisciplinaire.

Positionnement dans l'environnement

Il existe en France de nombreuses licences portant l'intitulé *Sciences sociales*. Plusieurs d'entre elles associent différentes disciplines. Les responsables de la licence de Paris Nanterre connaissent ces autres formations, et indiquent que celle de l'Université Paris Nanterre est la seule qui fasse une part égale à la géographie, l'histoire, la sociologie et l'économie avant de déboucher en L3 sur trois parcours bien distincts. Le choix des quatre disciplines faisant l'ossature de cette formation, la distingue aussi des licences proposées par les établissements de la communauté d'universités et d'établissements.

Grâce à la présence à Nanterre de plusieurs laboratoires de recherche, bien identifiés dans le dossier, la licence peut bénéficier des compétences de plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs, qui assurent 94 % des enseignements.

Du côté du milieu socio-économique, les partenariats concernent essentiellement l'éducation nationale. Des contacts ont toutefois été pris avec quelques institutions œuvrant dans le domaine du secteur social. Une ouverture vers le monde professionnel pourrait enrichir l'offre de formation. La mobilité internationale se fait surtout en L3 quand les étudiants ont choisi un parcours précis avec l'appui du département dont ce parcours relève. Les très nombreuses relations établies par l'Université Paris Nanterre avec des universités étrangères facilitent ces mobilités. Il est regretté que le dossier ne spécifie pas le nombre d'étudiants concernés.

Organisation pédagogique

La licence *Sciences sociales* recrute surtout des titulaires d'un baccalauréat général provenant des académies de la région parisienne. Se présentant comme exigeante sous l'angle du travail à fournir, elle prévoit des possibilités de réorientation dès le L1 vers des licences plus classiques ou en L2 vers des licences professionnelles.

L'organisation repose sur une collaboration efficace entre les différents départements. Il a été mis en place des « groupes-classes » composés d'étudiants suivant les mêmes cours aux mêmes horaires ; c'est une initiative très intéressante, propre à encourager un esprit d'équipe. Cette formule est très appréciée par les étudiants.

La réalisation de stages est favorisée, mais elle n'est pas obligatoire. Les étudiants peuvent effectuer un stage de courte durée valorisé via un « bonus au diplôme ». Mais on s'étonne que les étudiants ayant réalisé un stage soient aussi peu nombreux (trois pour toute la licence en 2017-2018). Il faudrait faire connaître ce dispositif et mieux l'adapter à la formation. Une option possible serait de rendre le stage obligatoire, mais ceci nécessiterait des moyens d'encadrement importants.

Les cours de langue sont intégrés dans la formation avec une offre de neuf langues différentes, et la possibilité de suivre des cours en anglais portant sur les disciplines de la licence.

Pilotage

L'équipe pédagogique compte un très grand nombre d'enseignants dont beaucoup de maîtres de conférences, d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche, et de vacataires. Ils dépendent des différents départements impliqués. Deux enseignants sont chargés d'assurer la coordination de l'équipe avec l'appui d'un secrétariat pédagogique. La coordination de cette importante équipe pédagogique est efficace, et la grande majorité des étudiants se déclarent satisfaits des relations qu'ils ont avec les enseignants.

Il existe un conseil de perfectionnement composé de 16 personnes dont 4 représentants étudiants. On y trouve des représentants du monde professionnel : une enseignante du secondaire et un journaliste spécialisé dans l'économie ; ce qui, pour une licence, est à souligner.

L'évaluation des connaissances des étudiants se fait de façon classique. L'acquisition des compétences n'est pas systématiquement évaluée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée ; elle fait ressortir un taux de satisfaction très élevé, particulièrement en L2 et L3.

Le public étudiant est bien connu grâce aux informations fournies lors des inscriptions, et les enseignants ont la possibilité de connaître les parcours scolaire et universitaire de chacun d'entre eux. Les poursuites d'études au-delà de la licence sont également bien connues.

Résultats constatés

La licence *Sciences sociales* est une formation relativement récente. Ses effectifs semblent se stabiliser autour de 180 étudiants pour les trois années. En L1, la plupart des étudiants viennent de la région parisienne. En L2 et L3, l'attractivité de la licence conduit à un élargissement du recrutement, parfois au niveau national (un tiers des effectifs en L2 et L3). Nombre d'étudiants de L2 et de L3 viennent des classes préparatoires aux grandes écoles.

Le taux d'échec en L1 reste élevé, ce qui serait lié entre autres au fait qu'une partie des étudiants n'ont pas les connaissances requises, comme par exemple ceux qui viennent de la série « Sciences et techniques sanitaires et sociales » du baccalauréat. L'équipe pédagogique est consciente du besoin de corriger les erreurs d'orientation.

Les taux de réussite en L2 et L3 sont très bons. Du fait de la création récente de la licence Sciences sociales, le devenir de ses diplômés n'est pas encore connu précisément.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le bon adossement à la recherche.
- La bonne connaissance du public étudiant.
- Des taux de réussite très élevés en L2 et L3.
- Une organisation efficace et cohérente d'une importante équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- Un taux d'échec encore élevé en L1, dû à une mauvaise orientation d'une partie des primo-entrants.
- Une prise en compte insuffisante du monde socio-économique dans les instances de réflexion.
- Trop peu d'étudiants effectuent des stages.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables de cette licence ont tenu compte de l'avis formulé en 2009 par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, à propos des parcours de licence préexistants à cette mention, qui insistait sur l'intérêt de la pluridisciplinarité. Cette formation a bien répondu à un tel enjeu. L'organisation, exigeant la collaboration de quatre départements et d'une grande équipe pédagogique, est efficace.

Afin que diminue l'important taux d'échec en L1, essentiellement dû à une mauvaise orientation de certains bacheliers, il est recommandé d'améliorer l'information sur les finalités de la licence.

Enfin, l'équipe pédagogique devrait poursuivre ses efforts en impliquant davantage de professionnels, et en incitant les étudiants à réaliser des stages.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Paris Nanterre est une formation généraliste destinée à l'acquisition des compétences académiques et professionnelles dans tous les domaines de la sociologie et dans le domaine de la démographie. Cette licence *Sociologie* permet de former des sociologues, ayant des compétences, y compris en démographie, mais aussi d'apporter aux étudiants une culture générale sur la société, les espaces publics et les institutions, dans la perspective d'une préparation à divers concours ou à l'entrée en master.

Proposé dans la cadre de l'unité de formation et de recherche « Sciences sociales et administration », le cursus est orienté vers la théorie autant que vers l'expérience de terrain dès la première année de licence (L1). Les enseignements présentent les aspects de cette discipline dans ses dimensions historiques, théoriques et méthodologiques. L'effectif des étudiants en L1 est d'environ 160 inscrits ; il est inférieur à 100 inscrits pour chacune des deux années suivantes (L2 et L3).

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif principal de cette licence est de donner aux étudiants une solide culture de base dans les différents domaines de la sociologie et de la démographie, de leur apporter les compétences académiques et professionnelles propres à leur permettre de préparer des concours de la fonction publique nationale et territoriale ou de poursuivre leurs études en master (sociologie, sciences économiques et sociales, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Il est prévu des réorientations en L1 et L2 vers d'autres licences et des licences professionnelles.</p> <p>Bien que le but ne soit pas de préparer les étudiants à entrer dans la vie professionnelle dès la licence obtenue, les responsables de la formation soulignent le travail qui est fait pour les informer sur les divers débouchés possibles et l'appui que leur apporte à ce niveau le bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Cette initiative originale, est à encourager.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Alors qu'il existe 25 licences de sociologie au plan national dont 6 dans les académies franciliennes, et autant de licences <i>Sciences sociales</i>, les responsables de cette formation ont cherché à trouver un positionnement original ; ce qui n'était pas aisé.</p>

A Nanterre, il existe une licence *Sciences sociales* qui affirme une dimension pluridisciplinaire à partir d'une collaboration entre divers départements. Logiquement, la licence *Sociologie* insiste sur son côté mono-disciplinaire et son ancrage dans le département de sociologie avec un lien très marqué avec la recherche en sociologie, y compris la démographie sociale. Les chercheurs et enseignants-chercheurs des divers laboratoires de ces domaines présents à Nanterre s'impliquent fortement dans l'enseignement, encadrant ainsi 95 % de la formation et assurant la totalité de l'enseignement en L3. Cet investissement des chercheurs permet à la licence *sociologie* de l'Université Paris Nanterre de se distinguer par des enseignements très pointus dans le domaine des techniques d'enquête qualitative et quantitative.

Les étudiants peuvent bénéficier des divers programmes de mobilité internationale grâce aux nombreuses relations qu'entretient l'Université Paris Nanterre avec des universités étrangères (près de 400 partenariats) ; en 2017-2018, la formation a enregistré 10 mobilités sortantes et 4 mobilités entrantes dans des pays européens et hors Europe. La formation prévoit l'apprentissage d'une langue étrangère chaque semestre. Dans le dossier d'autoévaluation, les responsables de la formation mettent moins l'accent sur l'acquisition de compétences complémentaires à l'international ou ailleurs que sur la sociologie elle-même dans ses dimensions théorique, pratique et méthodologique ; ce qui est une manière de s'affirmer par rapport à la licence nanterrienne de sciences sociales beaucoup plus ouverte sur d'autres horizons disciplinaires et professionnels.

Organisation pédagogique

Le programme d'enseignement, pour chacune des trois années d'études, alterne enseignements fondamentaux, ouverture aux divers champs de la discipline, acquisition de compétences linguistiques et de capacités à se professionnaliser. Entre le L1 et le L3, il y a une augmentation de la part d'enseignements théoriques avec davantage de cours magistraux et moins de travaux dirigés ; ce qui est logique dans la perspective d'un passage en master orienté vers la recherche scientifique. Cette licence aborde pratiquement tous les champs de la sociologie : le politique, le genre, la population, la culture, l'urbain, le monde du travail, le religieux, notamment.

L'organisation pédagogique tend à s'adapter aux besoins des étudiants. Cela s'est traduit par la mise en place de dispositifs spécifiques en L1 concernant la remise à niveau en mathématiques, la prise de note, l'expression écrite et orale. La formation est en passe d'accueillir des étudiants ayant des contraintes spécifiques comme le handicap.

Suivant les conseils de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), elle a développé l'usage du numérique. Tous les enseignants utilisent la plateforme numérique et les étudiants peuvent suivre plusieurs cours à distance. Il existe un enseignement en informatique tourné vers l'analyse des données quantitatives en sociologie.

L'organisation pédagogique est conforme au cadre national des formations et aux exigences des licences de sociologie comme l'atteste la fiche du répertoire national de certification professionnelle.

Des possibilités de stage sont ouvertes aux étudiants et peuvent se traduire par l'obtention de bonus au diplôme. Assez classiquement pour une licence de sociologie, les stages ne sont cependant qu'optionnels. Depuis 2013, 35 étudiants seulement ont fait des stages pour obtenir un bonus au diplôme dans le domaine de la culture, de la communication, de l'enseignement et du journalisme.

Un tutorat est exercé au profit des étudiants de L1 par les étudiants de master et les enseignants-chercheurs. La validation des acquis est réalisée par la commission pédagogique de la licence. Elle ne concerne en fait que les étudiants sortant des classes préparatoires littéraires ou socio-économiques. La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique se fait par l'intermédiaire de certains cours de sociologie générale et de sociologie politique qui abordent la question de la neutralité axiologique et la question de la suspension du jugement moral.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par un responsable de la licence assisté de trois responsables d'année et appuyés par un secrétariat pédagogique. L'équipe pédagogique compte 30 personnes dont 10 professeurs et 20 maîtres de conférence tous dépendant de la section 19 (« sociologie, démographie ») du conseil national des universités ; ce qui est cohérent par rapport à l'affirmation très mono-disciplinaire de la licence. Plusieurs de ces enseignants sont des spécialistes reconnus des divers domaines de la sociologie et de la démographie, que ce soit sur le plan théorique, méthodologique ou de l'un des différents champs où elle s'exerce : politique, culture, déviance, santé... Cela conforte le caractère de grande cohérence disciplinaire, et en même temps, le caractère très complet de cette licence.

L'équipe pédagogique se réunit en moyenne quatre fois par an. Depuis 2017, il existe un conseil de perfectionnement mais l'absence de tout représentant du monde professionnel doit être signalée. Outre les responsables de la formation et les responsables de la sociologie dans les licences pluridisciplinaires, il compte cinq représentants étudiants élus dont deux de master et trois anciens étudiants.

Le contrôle des connaissances se fait de façon très classique et le suivi des compétences passe par le contrôle de l'acquisition par les étudiants des outils mathématiques d'analyse des statistiques.

Résultats constatés

Les responsables considèrent que les objectifs sont atteints en ce qui concerne les principales exigences des formations en sociologie : acquisition des connaissances sur les sociétés contemporaines, acquisition de la capacité de réflexion critique et maîtrise des outils méthodologiques. Mais le caractère très généraliste de cette licence pose des problèmes de visibilité dans un contexte où de nombreuses formations plus ou moins comparables sont présentes.

Le point fort de l'enseignement est la méthodologie d'enquête sociologique qui fédère des approches qualitatives, quantitatives et informatique. Valoriser cette spécialité reviendrait logiquement à renforcer la dimension d'ouverture vers les débouchés professionnels, thème encore peu abordé par les responsables de la licence.

Il faut noter aussi que, sous l'angle des réponses aux préconisations de l'AERES, la formation n'est pas encore parvenue à des résultats pour faire face aux taux d'échec élevés en L1. C'est un constat que l'on peut faire à propos de nombreuses formations mais ce n'est pas pour autant une fatalité.

Le nombre d'inscrits pédagogiques a baissé de façon significative depuis 2013 : -36 % en L1, -37 % en L2, et -18 % en L3. Cela ne résulte pas d'une perte d'attractivité de la licence mais semble refléter une volonté de ses responsables de faire coïncider, à la capacité d'accueil, une demande d'étudiants motivés pour ce cursus dès le départ (pas d'inscriptions tardives, à l'automne, en L1).

Par ailleurs, si les taux de réussite en L3 et le taux de passage de L2 en L3 sont excellents, le passage de la première à la deuxième année n'est que de 40 % des inscrits pédagogiques.

Pour ce qui est du devenir des étudiants après l'obtention du diplôme, des enquêtes réalisées depuis quelques années par l'observatoire de la vie étudiante nous apprennent qu'environ 85 % d'entre eux poursuivent leurs études, dont une forte majorité en master. Ceci est logique par rapport aux objectifs affichés de cette formation. Néanmoins, la licence *Sociologie* participe aussi à la formation d'étudiants qui se destinent à différents concours, dont ceux de la fonction publique (nationale ou territoriale), du professorat des écoles, de l'éducation spécialisée, des écoles de journalisme.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique compétente et composée de chercheurs reconnus dans divers domaines de la sociologie.
- Une formation qui recouvre l'essentiel du champ de la sociologie.
- Une amélioration dans l'usage des outils numériques.
- Une attractivité de la licence qui se maintient.
- Une formation des étudiants à l'éthique scientifique.

Principaux points faibles :

- Un taux d'échec élevé en L1.
- Une absence des représentants du monde professionnel dans les instances de pilotage de la formation.
- Une politique de stage n'ayant pas de caractère obligatoire et concernant finalement que peu d'étudiants.
- Un suivi des diplômés perfectible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans son rapport de 2013, l'AERES avait déjà souligné la cohérence de cette formation ancrée dans une perspective unitaire (sociologie et démographie) mais proposant d'en aborder toutes les dimensions afin de pouvoir alimenter ensuite les différents masters se référant à la sociologie proposés par l'Université Paris Nanterre. Il avait aussi souligné quelques insuffisances comme le taux d'échec élevé en L1, l'absence de conseil de perfectionnement et la nécessité d'organiser des évaluations de l'enseignement.

Les responsables de la licence ont entrepris de consolider les forces de leur formation et d'en corriger les faiblesses. Malgré le nombre élevé des licences de sociologie proposées en France, celle de l'Université Paris Nanterre garde une certaine attractivité qu'elle tire de l'affirmation de son caractère disciplinaire unitaire et affirmé mais balayant tout le champ de la discipline et s'appuyant sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs reconnus.

La question de l'échec en L1 n'est pas assez prise en compte dans les perspectives envisagées par les responsables. L'idée de renforcer la spécificité de cette licence contribuerait sans doute à la rendre plus visible et à attirer vers elle un public plus motivé. L'idée de se construire une identité à partir de l'enquête sociologique et de l'enseignement est pertinente mais, dans la logique qu'elle appelle, il faudrait renforcer la dimension professionnalisante en mettant l'accent sur les métiers et les débouchés que peut offrir une licence de sociologie.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, créée en 2004, s'inscrit dans la composante « Sciences sociales et administration » (SSA) de l'université ; elle propose une formation spécialisée à travers le parcours *Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires*. Elle a pour finalité la formation de techniciens chargés de concevoir et de mettre en œuvre des actions de développement local et territorial, elle forme au métier de « coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires ». Elle propose une offre unique pour l'ensemble des étudiants, exclusivement en présentiel sur le site du campus de l'Université Paris Nanterre, sans options ou compétences additionnelles.

La LP est proposée en formation initiale et en formation continue. Elle est une suite logique des formations supérieures courtes de types brevet de technicien supérieur et diplôme universitaire de technologie.

Les professionnels peuvent y avoir accès dans le cadre d'un processus de validation des acquis professionnels et personnels. Le diplôme est également accessible par validation de l'enseignement supérieur. Cette formation, accueille en moyenne 20 étudiants par an et propose 118 heures de formation, dont un peu plus du quart est assuré par des professionnels.

ANALYSE

Finalité

La LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, parcours *Coordinateur de l'action touristique locale et du développement durable des territoires* vise à former des cadres intermédiaires capables de proposer des projets et de les mener en concertations avec différents acteurs pour utiliser le tourisme comme levier de développement territorial, ce qui correspond aux attentes d'une telle formation.

Les objectifs en matière de connaissances et de compétences sont clairement détaillés dans le dossier et sont bien définis en lien avec les métiers visés et le répertoire opérationnel des métiers et des emplois. Les compétences sont à la fois explicites et exhaustives. Celle-ci a d'ailleurs été repensée pour correspondre aux évolutions des débouchés.

Les débouchés sont listés de manière méthodique tant en termes de domaines que de métiers.

Positionnement dans l'environnement

La LP a un bon positionnement régional car les autres LP sont orientées vers les métiers de l'accueil, de l'hôtellerie et de la restauration, et le dossier permet de distinguer clairement cette spécificité. Or, la formation de l'Université Paris Nanterre est orientée sur le tourisme comme outil de développement territorial, ce qui en fait une véritable originalité, et cela depuis 2004. Il faut aller à Reims, Angers, Nantes ou au-delà pour retrouver des offres relativement proches. Il existe une orientation particulière en direction du développement durable. L'articulation avec la recherche n'est pas une priorité au niveau de ces formations mais compte-tenu de l'environnement, il faut veiller dans une dynamique d'ensemble à ne pas risquer de déconnecter la formation des travaux et apports plus théoriques et éventuellement, appliqués des enseignants-chercheurs qui y interviennent.

La formation a développé un réseau avec les professionnels et qui constitue aussi une opportunité pour que les étudiants trouvent leurs stages, et mènent leurs projets tuteurés, dont le terrain change chaque année. Toutefois, le dossier n'apporte aucune précision sur ce réseau d'acteurs ni d'exemples d'entreprises ou de partenariats développés ; ce qui est regrettable pour un dossier de cette nature.

Il est précisé qu'il n'y a pas de partenariat spécifique avec des établissements à l'étranger. Les étudiants ont la possibilité de faire leurs stages professionnels à l'étranger ou dans des départements d'outre-mer.

L'ouverture à l'international offre la possibilité de choix d'un stage de 12 semaines à l'étranger dans le cadre d'un projet tuteuré (deux à quatre étudiants par an). L'anglais est uniquement enseigné au premier semestre, ce qui paraît insuffisant au vu de l'importance de la maîtrise de l'anglais dans le domaine du tourisme ; c'est un des choix réalisés par l'équipe que de privilégier uniquement l'enseignement de l'anglais. Il faudra également envisager des dispositifs d'encadrement et d'incitation à la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique

La formation est proposée avec d'une part, des cours hebdomadaires et d'autres parts, trois temps forts pédagogiques :

- Un projet de terrain collectif avec du travail d'analyse et de proposition en situation professionnelle par groupes de quatre étudiants, devant rendre un rapport et réaliser une soutenance collective.
- Un projet tuteuré personnel et professionnel, colonne vertébrale de toute LP avec un mémoire individuel et une soutenance devant un jury.
- Un stage obligatoire d'une durée de 12 semaines, 35 heures par semaine.

Le projet de terrain collectif est présenté comme le dispositif central de la formation. Le dossier ne montre pas la mesure dans laquelle des professionnels y sont associés - ne serait-ce qu'au moment de la restitution et/ou de l'évaluation -. On ne connaît pas non plus la composition des jurys concernant le projet personnel tuteuré.

Un dispositif innovant en cours de mise en place proposera aux étudiants d'être filmé lors des entraînements à l'expression orale, y compris l'entretien pour la recherche de stage.

Le dispositif de tutorat est largement utilisé. La diversité des publics explique sans doute la demande de tutorat.

Même si un effort a été réalisé dans ce domaine, l'usage du numérique est encore limité notamment comme simple outil d'échanges au sein de la formation, il est nécessaire d'approfondir ses applications notamment dans le champ professionnel que la formation entend préparer.

Il n'y a pas de précision sur le volume horaire du projet tuteuré (appelé projet personnel et professionnel).

Malgré un bloc d'enseignement et de crédits ECTS important relatif aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, la part du numérique et des compétences qui lui sont associées est trop peu visible (dans la mise en œuvre et les objectifs poursuivis) dans le dossier.

Le suivi des stages est assuré par l'équipe enseignante, et est réalisé essentiellement à distance sans visite sur site, ni interaction directe avec les structures d'accueil ; ce qui est regrettable dans ce type de formation, dont l'intérêt peut être aussi de constituer un réseau et de mobiliser davantage les professionnels. La difficulté à mobiliser les professionnels du monde socio-économique est bien identifiée comme une des faiblesses du dispositif.

Pilotage

La responsabilité de la LP est partagée par deux responsables (un professeur certifié, et un professeur d'université). La formation peut s'appuyer depuis trois ans sur un conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique, composée à 26 % par des professionnels ; ce qui est juste suffisant, se réunit plusieurs fois par an. Les enseignants-chercheurs s'investissent dans la formation et proposent également des enseignements à visée directement professionnalisante ainsi que des mises en situation.

Les enseignants sont aussi sollicités pour la sélection des dossiers, les suivis individuels, les soutenances de mémoires et les jurys. Ainsi, l'université, au travers du travail de ses enseignants-chercheurs, s'implique à différents niveaux dans le fonctionnement de cette LP.

Le dossier ne permet pas de saisir comment les dossiers des candidats désirants accéder à la formation sont retenus (résultats ? motivation ? expérience ? parcours ? entretiens oraux uniquement ?).

Il n'y a pas de processus d'évaluation des enseignements par les étudiants, ce qui mériterait d'être conduit à court terme. Les modalités d'évaluation des connaissances sont présentées dans le dossier de manière sommaire en renvoyant essentiellement à la fiche des maquettes sur internet.

Résultats constatés

16 à 20 étudiants (provenant très majoritairement d'un autre établissement d'origine) bénéficient chaque année de cette formation professionnalisante avec de très bons taux de réussite aux examens (90 %). La diversité des outils d'analyse utilisés permet d'estimer que l'insertion professionnelle est bonne, et correspond à une demande du marché de l'emploi sur des postes souvent de courtes durées dans un premier temps mais qui restent dans le secteur de la formation. Très peu de diplômés poursuivent ensuite en master (un à deux par an). Une enquête pour le suivi des diplômés est organisée à l'échelle de l'établissement, et est complétée au niveau de la formation par divers moyens (sites LinkedIn, Viadeo, contacts avec les anciens étudiants).

On enregistre de bons taux d'insertion professionnelle à court terme et qui correspondent aux objectifs visés par la formation, mais le dossier présente trop peu d'éléments chiffrés pour étayer ces questions, notamment de suivi qualitatif de l'insertion professionnelle longitudinale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un diplôme attractif, aux débouchés clairement identifiés.
- Une bonne connaissance des métiers et des compétences correspondantes.
- L'implication active et pluridisciplinaire des enseignants-chercheurs au sein de la formation.
- Un souci d'adaptation constant de la formation à l'évolution des métiers et des attentes.
- De bons taux de réussite et d'insertions professionnelles.
- Un suivi actif des diplômés.

Principaux points faibles :

- Des difficultés à intégrer des professionnels de manière pérenne, qui persistent depuis la dernière évaluation.
- Un enseignement de l'anglais trop limité pour une formation concernant le tourisme.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* est une formation de qualité qui doit être soutenue par l'unité de formation et de recherche et par l'Université Paris Nanterre. Les remarques et recommandations exposées lors de la précédente évaluation ont été prises en compte, et l'équipe enseignante a tenté de trouver des réponses et des adaptations ; ce qui montre la réactivité mais aussi, la souplesse de l'équipe pédagogique qui doit continuer en ce sens.

Il est regretté de ne pas avoir davantage d'informations concernant le réseau professionnel ; il faut donc essayer de poursuivre les efforts pour intégrer des professionnels de manière pérenne au sein de la formation.

Il faudrait envisager de transformer le projet de terrain collectif en projet tuteuré d'une part, et de conserver le projet personnel et professionnel d'autre part, pour éviter des confusions avec les autres licences professionnelles.

L'évaluation des enseignements par les étudiants reste à mettre en place.



MASTER ANTHROPOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'étudier les sociétés humaines et leurs cultures dans toute leur diversité à la fois, spatiale et temporelle, dans la perspective disciplinaire mentionnée dans l'intitulé de la formation. Le master *Anthropologie* propose quatre parcours distincts : *Ethnologie générale* ; *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* ; *Préhistoire* ; *Anthropologie, philosophie, éthologie*. Le master recrute principalement parmi les diplômés de la licence *Sciences de l'Homme, ethnologie, anthropologie* de l'Université Paris Nanterre même s'il attire aussi un nombre croissant d'inscrits provenant d'autres établissements.

Les débouchés professionnels suivis par les diplômés sont très nombreux et très variés. Appuyé sur une équipe de chercheurs reconnus, le master propose une formation à la recherche par la recherche, favorisant des stages « de terrain » pour les étudiants. L'attractivité du master se mesure à la progression des effectifs inscrits enregistrés depuis sa création en 2013.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs du master sont décrits de façon détaillée dans le dossier d'autoévaluation et dans le livret étudiant. Il s'agit d'abord dans un tronc commun d'étudier les sociétés humaines dans leur diversité à la fois, spatiale et temporelle. Au-delà des enseignements communs, chaque parcours a des finalités différentes. Le parcours *Ethnologie générale* a pour objet la formation d'ethnologues de terrain, investis dans différentes aires culturelles. Le parcours *Ethnomusicologie et anthropologie de la danse* vise à la fois, la formation de chercheurs et de professionnels de la culture. Le parcours *Anthropologie, philosophie, éthologie* affiche une grande ambition théorique : « offrir une réflexion philosophique sur la condition humaine ». Enfin, le parcours *Préhistoire* vise à former aussi bien des professionnels de l'archéologie préhistorique que des chercheurs à partir de l'étude des évolutions technologiques. Le lien entre le tronc commun et les différents parcours légitime tout à fait la référence à l'anthropologie comme science de l'Homme dans sa globalité et ses particularités.

Grâce à une enquête réalisée auprès d'étudiants ayant suivi cette formation depuis sa création en 1969 sous la forme d'une maîtrise jusqu'aux diplômés du master en 2016, il est possible d'identifier plus d'une vingtaine de débouchés professionnels. Mais la logique de la formation proposée est de pousser les étudiants à aller prioritairement vers la recherche et l'enseignement supérieur. Rien n'est toutefois précisé sur le nombre et le pourcentage de ceux qui s'engagent dans cette voie et qui parviennent effectivement aux débouchés auxquels elle conduit ; ce qui ne permet pas de donner un avis définitif sur la pertinence des objectifs affichés.

Positionnement dans l'environnement

L'originalité de ce master par rapport aux formations du même type proposées en région parisienne et en province, tient à l'articulation qu'il offre entre des enseignements théoriques à portée philosophique et des spécialisations très marquées ; en particulier, la présence d'une spécialité en ethnomusicologie est unique en France. La formation à la recherche par la recherche est assurée par la présence de nombreux chercheurs reconnus dans l'équipe pédagogique et par les stages de terrain. Les liens sont étroits entre le master et les laboratoires du site de Nanterre en particulier l'unité mixte de recherche Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative.

Les liens avec le monde professionnel se développent grâce à des partenariats avec des collectivités locales dans le domaine de l'ethnomusicologie, et des organismes de recherche appliquée, en particulier dans le domaine de l'archéologie.

La dimension internationale est présente à divers niveaux : grâce à des accords avec trente universités européennes, les étudiants se voient proposer plusieurs possibilités de mobilité et ils peuvent intégrer à leur cursus les cours suivis à l'étranger. Les stages de « terrain » de trois à six mois se font souvent à l'étranger et, chaque année, quelques étudiants partent en mobilité sortante à l'étranger (trois étudiants pour l'année citée en référence dans le document d'autoévaluation de la formation). L'apprentissage de neuf langues différentes est proposé par le centre de ressources en langues ; des précisions sur le nombre d'étudiants qui choisissent des langues autres que l'anglais auraient été les bienvenues.

Organisation pédagogique

La formation est adaptée aux différents parcours des étudiants qui se spécialisent progressivement depuis la dernière année de licence. Toutefois, il n'est rien dit sur les possibilités de réorientation. Les étudiants peuvent bénéficier de nombreuses aides pour leurs travaux personnels, leurs stages et leurs projets grâce au bureau d'aide à l'insertion professionnelle, au service des relations internationales et surtout, à l'association « Étudiants de Nanterre en Anthropologie, Préhistoire et Ethnomusicologie » (ENAPE) - particulièrement dynamique -.

S'il n'existe pas de module de remise à niveau, les étudiants bénéficient d'un encadrement personnalisé de la part d'enseignants assurant leur direction de mémoire et leur tutorat mais aussi, de la part d'enseignants responsables de niveaux, de parcours et d'aires culturelles. La proximité des chercheurs est ici un atout précieux. Quel que soit le parcours, les étudiants sont incités à construire un projet personnel et le master donne une grande importance au travail de terrain. Son ambition et son contenu sont cohérents et visent avant tout à inciter les étudiants à poursuivre leurs études en doctorat. En deuxième année de master (M2), un cours de professionnalisation est proposé. Il vise à permettre aux étudiants de mener à bien un projet collectif qui leur permet de tisser de premiers réseaux professionnels et d'acquérir des compétences additionnelles qui se traduisent par des bonus au diplôme. Ils sont encouragés à soumettre des projets devant la commission d'aide aux projets étudiants qui les cofinancent en partenariat avec le CROUS et la ville de Nanterre.

Les enseignants utilisent la plate-forme moodle pour déposer leurs cours en ligne et les divers enseignements font l'objet d'une évaluation organisée par l'ENAPE. La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience mais très peu de diplômes ont été validés par ce biais. Plusieurs cours abordent la question de l'éthique de la recherche en particulier le cours de « Controverses 2 » qui est obligatoire pour les étudiants de tous les parcours.

Pilotage

La formation est pilotée par un responsable qui coordonne l'équipe pédagogique. Il est assisté de responsables de niveaux et de responsables de parcours. Les diverses responsabilités sont partagées entre les membres de l'équipe pédagogique qui figurent dans le livret de l'étudiant. On y trouve près d'une cinquantaine de chercheurs du CNRS dont plusieurs directeurs de recherche ainsi que des intervenants rattachés à l'IRD, au Muséum National d'Histoire Naturelle ou à l'EPHE. Toutes les aires culturelles sont représentées. Il existe un conseil de perfectionnement depuis 2018 composé de 21 membres, dont 2 étudiants et 1 ancien étudiant. Des représentants des musées et des organismes culturels y participent.

L'équipe pédagogique est de grande qualité, composée majoritairement de chercheurs, ce qui assure un lien très dense avec les laboratoires du site de Nanterre. Malgré la forte mobilisation des étudiants par le biais de l'ENAPE, les enseignants se plaignent de l'excès de travail administratif qui ne leur permet pas d'échanger suffisamment avec les étudiants. Ces derniers demandent la possibilité de faire des travaux non notés et se sont engagés dans la construction d'un annuaire des anciens étudiants depuis 1969. Ce travail a eu un impact très positif en montrant la diversité des parcours auxquels on peut prétendre avec une base solide en anthropologie.

Il existe une importante coopération entre l'équipe pédagogique et l'ENAPE qui dispose d'un local sur le campus et qui organise l'évaluation des enseignements, et fait le lien avec les anciens diplômés.

Résultats constatés

Les documents d'autoévaluation fournis ne comportent pas de conclusion et rien n'est présenté à partir d'un point de départ entre la date de la dernière évaluation de l'AERES jusqu'à la date de l'actuelle évaluation par le HCERES. Le dossier d'autoévaluation ne met pas en avant d'importantes innovations et des visions dynamiques de la formation. La satisfaction prévaut surtout à partir des opinions recueillies auprès des étudiants qui estiment avoir gagné en autonomie et en capacité de réflexion, et se déclarent dans leur grande majorité satisfaits des échanges avec les enseignants.

La formation reste attractive. Le nombre d'inscrits présentiels en première année est passé de 45 en 2013-2014 à 53 en 2017-2018. La majorité provient de la licence *Sciences humaines* de Nanterre mais lors de la rentrée 2017 on a vu croître de façon significative le nombre d'inscrits venus de l'extérieur. Il y a également une proportion importante d'étudiants qui redoublent surtout en M2. Aucune explication n'est donnée à cela dans les documents d'autoévaluation. On peut penser que ces redoublements sont liés à la rédaction du mémoire qui s'étale dans le temps.

Malgré les efforts entrepris pour améliorer la connaissance du devenir des diplômés, les taux de réponses sont encore insuffisants pour permettre de tirer des conclusions exhaustives. Toutefois, il en ressort que la majorité irait vers l'enseignement supérieur et la recherche ; ce qui est logique vu les finalités affichées par cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'originalité de la formation qui propose conjointement des enseignements en ethnologie, ethnomusicologie et préhistoire.
- Un fort engagement des étudiants qui participent aux évaluations et qui font un travail très pointu de recherche sur le devenir des anciens diplômés.
- Une équipe pédagogique de grande qualité composée majoritairement de chercheurs ; ce qui assure un lien très dense avec les laboratoires du site de Nanterre.
- Une formation qui s'efforce de donner à la fois, une capacité de réflexion et de recul, et une maîtrise de savoirs très spécialisés.

Principaux points faibles :

- Des insuffisances sur la connaissance du public étudiant et sur ses éventuelles difficultés spécifiques (travail de terrain, échec en M2).
- Une connaissance très parcellaire du devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation a succédé à une maîtrise créée en 1969 ; ce qui lui confère une image de longévité assez rare dans le domaine et démontre son attractivité sur la longue durée. Son lien à la recherche, ses enseignants très reconnus, son effort pour maintenir un lien entre réflexion générale à tonalité philosophique et l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécialisés sont ses meilleurs atouts. La forte participation des étudiants par le biais de l'ENAPE est aussi une de ses originalités à développer de même que ses partenariats avec le monde professionnel. L'équipe pédagogique doit perfectionner les outils techniques qui lui permettront d'identifier plus précisément les difficultés des étudiants (notamment en M2), et l'établissement doit mieux identifier les débouchés vers lesquels la formation peut mener.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* de l'Université Paris Nanterre est une formation en deux ans ayant comme objectif la transmission des connaissances et compétences dans les domaines de l'archéologie, en particulier des méthodologies de la recherche dans ce domaine. Ce master constitue l'évolution du parcours *Archéologie* issu d'un précédent master *Histoire de l'art et archéologie*.

Au niveau de la deuxième année de master (M2), il propose deux parcours : le parcours *Archéologie* dédié à l'archéologie en général, dans toutes ses dimensions, et le parcours *Préparation au concours de la conservation du patrimoine*, mutualisé avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est consacré à la préparation au concours de la conservation du patrimoine. Le nombre total d'étudiants est compris entre 11 et 20.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs en termes de débouchés ou de poursuites d'études sont bien précisés dans le dossier. Le M1, commun aux deux parcours, offre un large spectre d'enseignements permettant l'acquisition de compétences en archéométrie et en sciences de l'archéologie. Les parcours se distinguent en M2.

Le premier parcours favorise la connaissance de l'archéologie dans un sens traditionnel (protohistoire de la Gaule, histoire de la Gaule, archéologie du monde grec, du monde romain et de la Méditerranée orientale et occidentale ; archéologie médiévale occidentale) à travers soit, des approches thématiques (archéologie des échanges et des routes en Méditerranée romaine ; archéologie du bâti antique et médiéval ; histoire et archéologie des techniques antiques et médiévales ; numismatique grecque ; architecture religieuse et civile médiévale et son décor ...) soit, des approches transversales (images, objets et société ; espaces et territoires ; actualités de la recherche archéologique). Les métiers affichés comme des débouchés potentiels concernent l'archéologie programmée et préventive (INRAP, collectivités territoriales, opérateurs privés) ou la gestion du patrimoine artistique et culturel. Ce sont des objectifs qui paraissent cohérents compte tenu du contexte universitaire et des besoins dans ce domaine, mais en l'absence de données concernant le devenir des diplômés, on ne peut pas l'attester. Davantage de partenariats formalisés avec les institutions citées favoriseraient sans doute l'insertion des diplômés.

Le second parcours est spécifiquement destiné à la préparation de concours de la conservation du patrimoine de l'État ou des collectivités territoriales. A Paris, sept universités ou écoles préparent à ce concours. Le nombre de postes ouverts aux concours étant très limité, il serait plus réaliste de réorienter la formation vers la préparation des concours d'assistants de conservation.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier fait état du fait qu'en Île-de-France, seule l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne propose un master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*. Les éléments qui distinguent les deux formations sont présentés et analysés. Comme indiqué dans le dossier, le master entend proposer une vision plus moderne de l'archéologie. L'analyse de l'organisation générale didactique et des enseignements montre cependant que le cadre est encore assez traditionnel (archéologie et histoire de l'art, iconographie, ...). Cependant, la tentative pour donner une identité plus originale et innovante au master est très appréciable.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, comme celui représenté par la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie René-Ginouvès (qui rassemble plusieurs unités mixtes de recherche) et notamment du laboratoire « Archéologie et Sciences de l'Antiquité » (ArScAn) qui s'y trouve abrité. Si d'autres partenariats avec des laboratoires de recherche, nationaux ou internationaux, sont évoqués, aucune information n'est donnée sur leur forme ou leur contenu, ou sur l'implication de membres de ces laboratoires dans la formation des étudiants du master. Globalement, il est regretté que le positionnement à l'international de la formation ne soit pas renseigné dans le dossier ; le master pourrait trouver au travers de collaborations mise en place par ses enseignants-chercheurs des pistes de développement, qui pourraient par exemple concerner l'archéologie moderne encore peu ou mal représentée en France, contrairement à ce qui se fait dans certains pays anglo-saxons (Postmodern archeology).

L'organisation de cours spécifiquement dédiés à l'anglais archéologique, dans la pratique écrite et orale, est un élément favorable ; l'enseignement de la langue anglaise est réparti sur tous les semestres et des options vers d'autres domaines linguistiques existent. Pour autant, la mobilité reste marginale (une seule étudiante est partie en Grèce en 2017-2018, et seuls deux étudiants étrangers ont été reçus).

Organisation pédagogique

La formation est structurée autour d'un tronc commun permettant l'acquisition d'un socle de connaissances, mais offre la possibilité de choix d'enseignements complémentaires aux deux semestres du M1. La formation s'orientera vers des enseignements intégrant la notion de blocs de compétences dans le prochain contrat. Un stage de 20 jours ouvrés pour un total de 140 heures doit être effectué dans le domaine de l'archéologie pour chacune des deux années. Les deux stages doivent être réalisés dans le cadre de structures différentes (opérateurs publics, privés, ou associations). Des relations anciennes et formalisées existent avec diverses associations, comme Chateaubleau Archéo ou Rempart (entre autres).

Il existe une bonne articulation entre enseignement et recherche, surtout grâce aux compétences des personnels de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie et aux laboratoires de recherche de l'université. Les étudiants bénéficient d'espaces de travail au sein des équipes de recherche. Un laboratoire dédié à la microscopie optique et électronique peut être utilisé par les étudiants. La bibliothèque d'archéologie leur est ouverte. Le rôle central attribué à la préparation d'une mémoire de recherche est très positif.

Les outils numériques sont devenus incontournables en l'archéologie. Or, ils apparaissent peu dans les programmes ; leur place mériterait d'être renforcée : est mentionnée une initiation aux bases de données en iconographie et aux humanités numériques (pour le parcours de préparation au concours) et à la modélisation 3D par acquisition photogrammétrique et traitement post-acquisition des modèles 3D (pour le parcours *Sciences de l'archéologie*).

Pilotage

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique et administrative compétente, et très nombreuse : 35 enseignants-chercheurs de Paris Nanterre pour le seul parcours *Archéologie* ; huit professionnels et trois doctorantes dans le parcours de préparation au concours. Les responsabilités sont bien décrites et les réunions nombreuses et régulières. La formation est dotée depuis 2017 d'un conseil de perfectionnement qui comprend des personnalités extérieures (représentant des musées par exemple) ; des représentants étudiants y participent. Les responsables ont produit une autoévaluation réaliste et constructive, qui montre leur implication dans le master.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits pédagogiques est très faible : entre 7 et 11 en M1, entre 5 et 9 en M2 parcours *Archéologie* (dont deux à trois qui ne valident pas ce M2), 1 et 4 pour le parcours de préparation aux concours. La justification de ce dernier parcours n'apparaît pas, sachant que le rapport candidats/postes offerts à ce concours est d'environ 15, et que le dossier ne donne pas d'éléments concernant la réussite des étudiants de Paris Nanterre. Ces données sur les effectifs sont particulièrement préoccupantes.

Dans ce contexte, la méconnaissance du devenir des diplômés (poursuite en doctorat, insertion professionnelle) est particulièrement problématique, car elle ne permet pas de proposer de bilan sur l'adéquation qui existe (ou non) entre les objectifs du master et ses résultats. L'équipe pédagogique est consciente de ces problèmes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation adossée à des laboratoires et à des centres de recherche renommés.
- Une palette large d'enseignements couvrant une vaste aire géographique et chronologique ; une variété de choix offerts aux étudiants.
- Une équipe pédagogique consciente des forces et des faiblesses de la formation.

Principaux points faibles :

- Une connaissance très partielle du devenir des diplômés.
- Une attractivité faible.
- Des échanges et des collaborations à l'international insuffisants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier témoigne d'une connaissance approfondie des éléments de force et de faiblesse du master : une prise de conscience qui constitue une opportunité d'évolution de la formation. Si la qualité des enseignements n'est pas à discuter, le manque d'attractivité de la formation au regard de son positionnement parisien questionne. L'équipe pédagogique pourrait réfléchir à proposer des enseignements innovants, concernant par exemple les techniques de l'archéologie du bâti pour lesquelles la demande est forte actuellement aussi bien de la part des institutionnels que des opérateurs privés. Des étudiants parfaitement formés aux relevés de structures architecturales sont aussi susceptibles de trouver des débouchés au-delà du seul cadre académique de l'archéologie.

Le parcours *Préparation au concours de la conservation du patrimoine* est peu adapté aux possibilités d'emplois ; une préparation aux concours d'attaché de conservation du patrimoine serait bien plus réaliste et susceptible d'attirer un plus grand nombre d'étudiants.

La formation qualifiante doit être renforcée par des partenariats qui assurent ou facilitent l'intégration des étudiants dans des filières professionnelles. Des accords avec des universités étrangères ou françaises, permettant des échanges d'étudiants ou offrant des possibilités de stages, pourraient accroître la notoriété du master *Archéologie et sciences pour l'archéologie*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) propose trois parcours : *Territoires, villes et santé* (TVS ; co-accrédité avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne), *Nouvelle ruralité, agriculture et développement local* (NOURAD) et *Gestion de l'eau et développement local* (GEDELO). Ce master s'appuie sur un tronc commun de première année de master (M1) composé d'enseignements fondamentaux (épistémologie de la géographie, acteurs et développement territorial et dynamiques environnementales, risques et maladies ainsi qu'un enseignement à choix dans une liste commune d'unités d'enseignement) et sur des outils (cartographie, géomatique, système d'information géographique, statistiques, techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives, pratiques du terrain...).

Le master est accessible en formation initiale ; des modules sont pensés pour ouvrir en direction de la formation continue. La formation est assurée sur le site de l'Université Paris Nanterre.

ANALYSE

Finalité

Le master a pour vocation de former des professionnels spécialistes des questions de développement local et d'aménagement du territoire, en lien avec la gestion de l'eau, le monde rural ou la santé. Ce dernier axe est particulièrement pertinent au regard des spécialités de recherche conduites localement, et propose une co-accréditation avec l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans le cadre du parcours TVS.

Ce master GAED est généraliste notamment en ce qui concerne le M1 ; en revanche, les spécialités proposées en deuxième année de master (M2) sont très bien identifiées et originales, en lien avec les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs qui y interviennent. Les compétences professionnelles indiquées correspondent globalement bien à la formation, même si les objectifs de formation demeurent très généraux concernant l'intégration d'une démarche géographique et la maîtrise d'outils qui y sont liés.

Les emplois visés et les débouchés ne sont pas suffisamment renseignés dans le dossier. Les emplois cités correspondent à une insertion de niveau master (consultant, chargé de mission, attaché territorial, ...), mais il est regretté le peu d'éléments concernant les possibilités de poursuites d'études vers le doctorat (lien avec des écoles doctorales, statistiques de poursuite d'études) alors même que différents éléments pédagogiques et compétences y font ouvertement référence et que des dispositifs d'accompagnement sont mis en œuvre. Il aurait été utile, à défaut de liste exhaustive, d'illustrer plus concrètement les débouchés avec des exemples d'insertion professionnelle ou de doctorats.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien insérée dans un environnement adapté, tant du point de vue académique que professionnel. Même s'il existe plusieurs masters GAED par ailleurs identifiés dans le dossier, les parcours de celui de l'Université Paris Nanterre sont assez spécifiques. Il existe trois ou quatre parcours similaires, mais aucun en Ile-de-France. L'équipe pédagogique a des compétences reconnues.

Le master entretient différents partenariats (sous forme d'échanges de cours et de conférences) avec d'autres universités et organismes comme AgroParisTech ou le Comité National Français de Géographie, ainsi qu'une participation au sein de différents réseaux d'animation de la recherche. Les trois parcours du master sont originaux ; ils s'appuient sur des équipes reconnues dans ces domaines, ainsi que sur l'intervention d'une vingtaine de professionnels des domaines concernés. En revanche, on ne connaît pas la nature et la forme de ces liens ; par exemple : s'agit-il de conventions ou de mutualisation, qui permettraient d'assurer leur pérennité ?

Le master s'appuie sur quatre unités mixtes de recherche (7218 LAVUE et 7533 LADYSS de l'UPN), deux écoles doctorales (ED « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent » ; ED « Ville, transports et territoires » de l'UPEC) et une équipe d'accueil (3482 « Lab'Urba »). Il fait par ailleurs appel à une vingtaine de professionnels extérieurs pour des interventions sous forme de séminaires (2 heures) ; ce qui est tout à fait satisfaisant. Le dossier insiste à juste titre sur la place des professionnels et sur les conventions passées avec différents organismes, sur leur intérêt pour les projets tuteurés.

Il y a plusieurs conventions avec des organismes régionaux ou internationaux (Institut français de Pondichery) qui accueille des étudiants en stage. Un nombre relativement important de stages (42) a lieu à l'étranger, principalement dans des pays du Sud ou d'Asie du fait de ces relations.

La formation est fortement intégrée dans les réseaux de la recherche académique et à travers des projets de recherche plus appliquée. L'ouverture à l'international est déjà bien établie et tend à s'élargir. La diversité de ces relations est un véritable atout pour ces formations, et doit être encouragée. Le dossier ne précise cependant pas le nombre d'étudiants concernés. Il est mentionné l'existence de partenariats avec 12 universités européennes au sein desquelles les étudiants peuvent réaliser un ou deux semestres. Le dossier fait davantage état de mobilités entrantes que sortantes, et ne précise pas suffisamment la nature des collaborations ou partenariats (par exemple avec l'Université de Californie). De nombreuses relations existent également avec le monde professionnel et permettent d'élargir les perspectives de professionnalisation qu'il s'agisse d'intervention, de travail en atelier ou de stage selon les spécialités avec par exemple des acteurs comme Véolia, Suez, l'Assurance Maladie, l'Agence régionale de Santé, l'association, ou encore l'UNESCO ; chacun correspondant bien à la spécialité des parcours.

Organisation pédagogique

En M1, les enseignements fondamentaux et concernant les outils, dominent et sont mutualisés entre les trois parcours ; il s'agit là d'un point fortement revendiqué par l'équipe qui a restructuré l'offre de formation depuis 2013 afin de renforcer l'identité de la mention et les liens entre les trois parcours. Au sein du M1, les approfondissements ne représentent que 7,5 crédits ECTS, uniquement sous forme de cours magistraux. Le second semestre est entièrement consacré à un stage (30 crédits ECTS). Le nombre de crédit est ici particulièrement important au regard de la présentation de cet élément pédagogique dont le dossier évoque peu les modalités de suivi et d'évaluation et/ou la progression attendue au regard du stage/mémoire réalisé en M2.

La spécialisation en M1 se fait ainsi à travers des options thématiques, un projet tuteuré et le stage de trois mois.

Les enseignements de M2 sont spécialisés par parcours. Le M2 comprend également un projet tuteuré et un stage dont la durée n'est pas précisée. En M2, il n'y a pas d'enseignement mutualisé, les parcours fonctionnent alors de manière autonome. Le second semestre est également entièrement consacré à un stage.

Une place importante est faite au projet tuteuré (un en M1 et un en M2), mais celui-ci est trop brièvement décrit alors qu'il constitue une certaine originalité et que cette mise en situation professionnelle est à encourager. Mais aucune analyse n'en est présentée (sujets ? nombre d'étudiants ? volume horaire ? encadrement ?). Aucun des tableaux fournis ne permet de savoir ce qu'il représente en termes d'investissement, alors qu'il ressort de l'évaluation par les étudiants que celui-ci est (trop) important.

Au regard de l'intitulé des unités d'enseignement (UE), le contenu des parcours est pertinent et diversifié. Les trois UE des premiers semestres étant très larges (savoirs fondamentaux, outils et compétences professionnelles, approfondissements), il est très difficile de proposer un avis sur l'équilibre des enseignements.

L'utilisation du numérique correspond aux standards de l'enseignement de la géographie avec à la fois, le numérique comme outils didactique, et l'apprentissage des applications indispensables pour la maîtrise de la géographie et de l'aménagement.

Le choix de consacrer le second semestre, en M1 et en M2, à un stage n'est pas argumenté. Cette organisation est originale et il est regretté que le dossier ne présente pas davantage l'intérêt de cette organisation. Le dispositif d'encadrement des stages, tout particulièrement en M1, n'est pas décrit.

Les équipes sont fortement mobilisées dans une réflexion concernant les pratiques pédagogiques innovantes ; le parcours TVS a reçu prix PEPS 2016 de l'innovation pédagogique au niveau national.

Pilotage

Le pilotage de la mention est assuré par l'équipe des trois responsables de parcours, coordonné par un responsable de mention. Plusieurs réunions de l'équipe pédagogique ont lieu annuellement, avec un compte-rendu diffusé.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs dont les spécialités correspondent aux spécificités des parcours de la formation. Le très grand nombre d'intervenants (57) au total est un atout et reflète une diversité des approches qui peuvent être proposées, mais le nombre d'heures très restreint (majoritairement 2 heures) fait courir le risque d'une certaine dispersion dans la cohérence et la progression pédagogique et éventuellement, au niveau de l'évaluation de ces interventions. La participation de chercheurs et de post-doctorants constitue un point intéressant et pertinent d'ancrage de la formation dans la recherche fondamentale et appliquée.

La formation peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement (CP), incluant, conformément aux statuts, des membres de l'équipe pédagogique, des professionnels, des anciens étudiants et des étudiants. Le CP a été mis en place et s'est réuni déjà une fois. Il est indiqué que « l'importance des stages a été longuement discutée », sans préciser quels étaient les arguments de la discussion. On ne connaît pas les rythmes des réunions du CP ni la manière dont ses avis sont pris en compte, ni les liens qui existent au niveau de la composante de l'unité de formation et de recherche.

Résultats constatés

Le master forme 50 à 70 étudiants par an. Il est regrettable que le suivi de l'insertion professionnelle n'ait pas été précis jusque-là, et qu'il ne porte que sur les étudiants inscrits à l'Université Paris Nanterre alors que le master (du moins le parcours TVS) est co-accrédité avec l'UPEC. Les données fournies sont celles de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les diplômés de 2014-2015 et 2015-2016 qui font état de très peu de réponses : pour 2015-2016, il y a 11 réponses, dont 9 en situation d'emploi, principalement dans leur domaine de compétence et au niveau A ; ce qui est très faible.

Les taux de réussite sont satisfaisants dans l'ensemble des trois parcours (au niveau des M1 et des M2). Mais la poursuite vers des doctorats n'est pas suffisamment renseignée.

Il n'y a pas d'outils ni de dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle au niveau du master, ni au niveau de la composante ; ce qui est nécessaire ; en l'état, toute évaluation à ce niveau est difficile.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des thématiques d'actualité et pour lesquelles il existe des débouchés.
- Un bon appui tant sur des équipes de recherche reconnues que sur le monde professionnel.
- Une ouverture internationale réelle et dynamique.
- Une part importante accordée à la pratique avec notamment les projets tutorés.

Principaux points faibles :

- Un dossier qui ne donne pas suffisamment d'argument dans la mise en place, le suivi et la valorisation des stages, particulièrement en M1.
- Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle et sur les poursuites d'études.
- Des informations nombreuses en annexe mais insuffisamment intégrées et commentées dans le dossier qui seraient pourtant utiles au pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre de formation a été profondément repensée et restructurée à l'échelle de la mention en constituant trois parcours aux orientations spécifiques et cohérentes. Les perspectives affichées concernent le renforcement de l'attractivité nationale et internationale, en particulier en Afrique et en Asie ; ce qui est totalement justifié au regard des compétences représentées, des relations avec des organismes internationaux, et des besoins des pays d'Afrique et d'Asie.

Le dossier fait état d'une volonté d'effectuer un meilleur suivi de l'insertion professionnelle d'une part, avec l'appui de l'OVE et d'autre part, en mettant en place un réseau d'anciens étudiants. Ce projet est indispensable et doit être une des priorités de l'établissement. Pour accompagner cette dimension, il serait souhaitable de mettre en place un dispositif spécifique à la formation de suivi des diplômés, mettant l'accent sur des aspects plus qualitatifs.

L'un des parcours (TVS) est co-accrédité avec l'UPEC. Cette co-accréditation est un atout au regard des ressources et des compétences, mais soulève aussi manifestement des difficultés en matière d'accès aux moyens et de suivi, qu'il faut encourager.

L'acquisition de savoirs et de compétences par la pratique, notamment à travers les projets tuteurés est un atout à condition d'être suffisamment encadrée, de même que la pratique des stages longs. Mais l'ensemble, projets tuteurés et deux semestres complets de stages longs en entreprise ou laboratoire de recherche, est peut-être excessif au regard des autres besoins d'apprentissage. A tout le moins, la réflexion sur les articulations pédagogiques mériterait d'être développée.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire* de l'Université Paris Nanterre est une formation à la recherche en deux ans, déclinée à partir de la deuxième année de master (M2) en deux parcours : *Histoire des mondialisations*, et *Histoire des civilisations méditerranéennes, européennes et moyen-orientales*.

La formation est proposée classiquement en présentiel, mais aussi à distance ; ce qui représente un outil privilégié adapté aux demandes de publics spécifiques.

La formation vise à donner les outils nécessaires à la recherche en histoire et à la maîtrise des ressources nécessaires à l'élaboration d'un mémoire de recherche. Elle doit permettre à l'étudiant de s'orienter vers une poursuite d'études dans le cadre d'un doctorat ou dans la préparation des concours d'enseignement ou des métiers liés au patrimoine. Le nombre d'étudiants cumulés en première année de master (M1) et en M2 est de 40.

ANALYSE

Finalité

Le master poursuit deux objectifs en matière de connaissances : l'approfondissement des acquis de la licence dans le cadre de séminaires thématiques, et la découverte de l'environnement socio-institutionnel de la recherche historique en France. Les deux parcours de M2 reflètent les points forts de la recherche historique à Paris Nanterre. Les objectifs, orientés d'une part sur l'articulation entre l'histoire de l'Europe et l'histoire de la rive sud de la Méditerranée, de l'Antiquité au Moyen-Âge, et d'autre part, sur l'exploration des phénomènes de mondialisation depuis le XVI^{ème} siècle, sont cohérents et justifiés.

Dans la mesure où environ 30 contrats doctoraux sont proposés chaque année par les écoles doctorales, la communauté d'établissements et d'Universités Paris Lumières et le Labex *Les Passés dans le présent* ; la poursuite d'études en doctorat est facilitée. Les concours d'enseignement représentent un réel débouché, et le choix d'acquérir une expérience de la recherche avant de passer les concours est facilité par l'implication des enseignants du master dans les cours de préparation au CAPES et à l'agrégation d'histoire. Néanmoins, le dossier présente peu d'éléments factuels qui permettraient de vérifier si ces objectifs sont atteints.

Certains objectifs présentés sont moins réalistes : le dossier présente la formation comme une voie privilégiée d'accès aux métiers du journalisme, de la politique et de l'administration ; néanmoins, des formations en sciences politiques et en journalisme répondent plus précisément à ces objectifs, et le master, contrairement à d'autres formations universitaires, n'a apparemment pas de partenariat avec des écoles spécialisées, comme

par exemple l'École supérieure de journalisme. L'orientation indiquée vers les métiers du livre ou les professions liées aux archives, au patrimoine et à l'animation culturelle, ne correspond pas non plus à la formation reçue dans le cadre de ce master.

Positionnement dans l'environnement

Par rapport aux autres formations pluridisciplinaires proposées sur le site de l'Université Paris Lumières, le master *Histoire* de l'Université Paris Nanterre a fait le choix d'une offre resserrée sur les domaines pour lesquels l'université est renommée ; ce qui est justifié : la mondialisation et la Méditerranée, sans oublier des problématiques transversales (histoire de l'art, langues anciennes, civilisation américaine ou britannique). Mais il est regretté que le dossier ne précise pas les interactions ou le positionnement de la formation par rapport aux laboratoires ou formations qui, à Paris ou ailleurs en France, sont aussi orientées vers ces thèmes.

Le master est adossé à quatre unités mixtes de recherche : ARSCAN (Archéologies et Sciences de l'Antiquité), IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société), ISP (Institut des Sciences sociales du Politique), Mondes américains ; à deux équipes d'accueil : CHISCO (Centre d'Histoire Sociale et Culturelle de l'Occident) et HAR (Histoire des arts et des représentations) ; et au Labex Les Passés dans le Présent. Des partenariats ont été développés avec la bibliothèque La Contemporaine, la Maison Archéologie et Ethnologie René Ginouvès, les archives départementales des Hauts-de-Seine et l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes) qui accueille en stage les étudiants travaillant sur les périodes médiévales soit, un ensemble de structures renommées et nombreuses.

Pour faciliter la mobilité internationale de ses étudiants, la formation a conclu des partenariats avec certains établissements français à l'étranger (les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, la casa Velázquez à Madrid). On s'attendrait néanmoins à trouver, dans le cadre d'un master dont l'enseignement est orienté vers la mondialisation, des partenariats hors d'Europe. La préparation des étudiants à l'international est favorisée par l'enseignement d'une langue étrangère pendant les quatre semestres, et par une aide financière éventuelle du département d'histoire pour des séjours à l'étranger. Des accords Erasmus (14 partenariats) et des accords extra-européens ont été actés. Les flux d'étudiants entrants et sortants ne sont cependant pas précisés.

Organisation pédagogique

Le contenu de la formation est en cohérence avec les textes réglementaires, et avec les objectifs de la formation. La formation repose en M1 sur un socle commun d'enseignements fondamentaux, de méthodologie et d'épistémologie. La forme principale d'enseignement est le séminaire, qui est filmé pour les étudiants à distance, conjugué à un accompagnement individuel de chaque étudiant. La plateforme *Coursenligne* permet la formation des étudiants à distance, et constitue une opportunité de répondre à la demande de formation de publics dans l'impossibilité de suivre un enseignement en présentiel, parfaitement prise en compte.

Divers dispositifs sont en support des projets étudiants. En dehors de la supervision du mémoire de recherche, le directeur de thèse conseille l'étudiant dans le choix des enseignements et des stages. Il est en effet possible de réaliser un ou deux stages de trois mois au plus, dans le cadre de conventions établies. Un module d'actualisation de la recherche permet chaque semestre aux étudiants de suivre des séminaires de recherche extérieurs à leur formation pour un total de 12 crédits ECTS.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse : elle compte 30 enseignants de l'université, mais apparemment aucun professionnel extérieur. La formation est pilotée par une responsable qui coordonne l'équipe pédagogique en supervisant l'attribution des cours, l'articulation des programmes sur les quatre semestres, le déroulement des examens. La composition et le rôle de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés dans un livret pédagogique. Deux assemblées générales du département d'histoire sont systématiquement réunies en début et en fin d'année. Mais des réunions intermédiaires en formation plus restreinte sont également tenues selon les thèmes abordés par la responsable de l'équipe pédagogique.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement (dont la composition n'est pas précisée, ce qui est regrettable) ; depuis 2016, il se réunit une fois par an pour émettre des préconisations sur l'évolution de la formation. Les éléments du dossier ne permettent pas de comprendre le rôle de ce conseil dans les orientations stratégiques du master.

Les modalités d'évaluation des étudiants (comptes rendus de lectures ou de séminaires, devoirs sur table) sont clairement établies et diffusées.

Un premier mémoire est demandé à l'issue du M1, un second à l'issue du M2 qui peut correspondre soit, à un approfondissement du premier soit, à un sujet nouveau. L'évaluation de l'acquisition des compétences constitue un élément de réflexion de la transformation de l'offre de formation.

Résultats constatés

Après plusieurs années de baisse, les effectifs en présentiel remontent. Ils sont aujourd'hui de 27 étudiants en M1 et 13 en M2. Il apparaît donc que tous les étudiants de M1 ne valident pas cette année d'études, ou que ceux qui le valident n'intègrent pas le M2 (sans davantage d'explications dans le dossier). Les effectifs des étudiants « à distance » sont élevés (près de 80 au total). Ces inscrits ont souvent besoin de plus de deux ans pour obtenir leur diplôme ; ce qui n'est pas anormal.

Si les masters orientés plutôt vers la recherche constituent de fait une bonne préparation aux concours de l'enseignement (depuis 2015, les titulaires d'un M2 recherche représentent au moins la moitié des admis au CAPES). Cela est confirmé par des données du dossier qui indique qu'en 2018, pour 13 étudiants admis au CAPES, 10 étaient titulaires d'un M2. Mais il n'est pas précisé s'il s'agissait de diplômés du master *Histoire*.

La poursuite d'études en doctorat est un des objectifs de la formation ; les derniers chiffres disponibles, qui correspondent aux diplômés de 2015, semblent indiquer qu'un seul serait actuellement en doctorat. Le taux de réussite aux contrats doctoraux n'est pas indiqué. L'équipe enseignante regrette de manquer de données sur le devenir de ses étudiants et souhaite mieux faire valoir la dimension professionnalisante de ses formations - cela doit être en effet une priorité de l'établissement - ; la connaissance très partielle du devenir des diplômés ne permet pas d'affirmer qu'il y ait une adéquation entre les objectifs de la formation et ses résultats.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'adossement très important à des laboratoires renommés.
- Les passerelles existantes entre la formation et la préparation des concours de l'enseignement.
- La spécificité des parcours de M2.
- L'attractivité de la formation à distance.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés trop parcellaire.
- Une valorisation insuffisante de la formation dans le paysage national.
- Un manque d'ouverture vers les pays extra-européens, peu conforme à l'ambition affichée.
- Une diminution des effectifs, peu analysée dans le dossier fourni.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un master plutôt orienté vers les métiers de la recherche, constitue une bonne préparation aux concours de l'enseignement et à la professionnalisation des étudiants, et c'est probablement le cas du master *Histoire* de l'Université Paris Nanterre. L'adossement à la recherche devrait se traduire notamment par des poursuites d'études en doctorat, mais les données disponibles sur le devenir des diplômés sont très incomplètes, ce qui ne permet pas d'affirmer que tous les objectifs du master sont atteints. L'orientation de la recherche qui concerne (entre autres) le thème de la mondialisation impliquerait davantage d'ouverture de la formation vers des échanges extra-européens.

L'enseignement à distance est une vraie spécificité, qui mérite d'être soutenue. Mais il serait utile de mieux connaître les parcours et les ambitions de ceux qui le suivent.



MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences économiques et sociales* (SES) de l'Université Paris Nanterre est une formation pluridisciplinaire privilégiant la sociologie et l'économie mais aussi, le droit et la gestion. La première année de master (M1), composée de trois parcours (*Expertise des organisations* (EDO), *Sociologie-économie*, et *Économie-sociologie*, vise à assurer aux étudiants un niveau élevé et homogène de connaissances afin qu'ils puissent s'orienter notamment vers l'un des cinq parcours proposés en seconde année de master (M2). Trois sont à finalité professionnelle : *Action publique, action sociale* (APAS) ; *Analyse du travail, organisation, gestion de l'emploi* (ATOGE) ; *Organisation de la santé et de la protection sociale* (OSPS). Les deux autres parcours de M2 sont à finalité recherche (*Institutions, économie et société* – IES, et *Histoire de la pensée économique* - HPE) et visent la poursuite d'études en doctorat. Les enseignements sont assurés en présentiel sur le site de Nanterre. Les effectifs sont d'environ 60 étudiants en M1, et 45 en M2.

ANALYSE

Finalité

L'objectif du master SES est de former des professionnels des sciences sociales capables d'occuper des emplois variés dans le secteur tertiaire. Le dossier expose clairement les finalités du master en insistant sur le caractère indispensable de la pluridisciplinarité et l'importance de la dimension recherche. Les étudiants doivent non seulement acquérir des compétences et un savoir-faire, mais surtout une capacité de réflexion sur les outils et méthodes utilisés dans un cadre professionnel. Ces finalités semblent globalement justifiées même si le caractère professionnalisant de la formation n'est pas clairement défini.

L'architecture des enseignements est centrée sur la sociologie et l'économie mais concerne aussi le droit, la gestion et l'histoire. Les travaux rédactionnels de mémoire (de recherche ou de stage) réalisés par les étudiants rendent possible l'atteinte des objectifs recherchés par la formation. Le livret pédagogique détaille les objectifs et le programme des enseignements, mais les métiers visés ne sont pas explicités dans le dossier. L'absence de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans le dossier ne permet pas d'avoir cette information.

Positionnement dans l'environnement

Les responsables ont une bonne connaissance de l'environnement académique du master, qui est précisé dans le dossier : la liste des masters de même dénomination ou présentant une proximité thématique, dans l'académie de Versailles, la région Ile-de-France et au niveau national est donnée. Au sein de l'établissement, le master SES dispose de larges possibilités de recrutement en raison de sa pluridisciplinarité et du nombre de licences concernées (licences AES, *Sociologie, Économie et gestion, Sciences sociales*). L'adossement à la recherche concerne principalement les laboratoires CNRS *Economix*, et *Institutions et dynamiques de l'économie et de la société* auxquels est rattachée la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans le master. Le périmètre du master correspond presque exactement à celui de l'École doctorale « Économie, organisations et société ».

Le parcours IES est co-accrédité avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ses étudiants peuvent bénéficier d'un large choix d'options de cours grâce à ce partenariat. Ce partenariat se poursuivra sous une autre forme dans le prochain contrat.

Le parcours HPE fait l'objet d'une coopération avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais il est regretté que le dossier soit peu explicite sur ce partenariat.

Le dossier ne contient aucune information sur d'éventuels partenariats avec les milieux socio-professionnels ; ce qui est regrettable pour le dynamisme des parcours professionnels de M2. Le même constat peut être fait en ce qui concerne la coopération internationale, peu ou pas évoquée dans le dossier ; ce qui est surprenant.

Organisation pédagogique

En M1, les étudiants sont répartis au sein de deux parcours : un parcours bi-disciplinaire en économie et en sociologie (avec une double possibilité : le parcours *Économie-sociologie* dont la dominante est l'économie et le parcours *Sociologie-économie* avec la sociologie comme dominante) et un parcours EDO étant plutôt orienté vers les parcours professionnels de M2. Aux deux semestres du M1, les étudiants effectuent des choix, parmi une offre d'enseignements fondamentaux et d'enseignements complémentaires, largement mutualisés. Cette structure de M1 permet d'assurer une homogénéisation des connaissances nécessaires aux étudiants pour poursuivre en M2. Les enseignements des deux semestres de M2 présentent une forte spécificité, sans exclure certaines mutualisations entre les parcours à l'exception du parcours HPE dont les cours et l'organisation sont totalement spécifiques. Le passage de deux parcours en M1 à cinq parcours en M2 ouvre, certes, plus d'options de spécialisation pour les étudiants, mais cela réduit la lisibilité globale du master en tant que formation cohérente organisée sur deux années ; on a plutôt l'impression d'une organisation distincte par année.

Le dossier ne développe pas les modalités de la professionnalisation mise en œuvre. Le tableau des enseignements montre que des enseignements, ateliers ou conférences sur les métiers sont organisés dans les parcours professionnels, mais une analyse explicite aurait été nécessaire. Aucune fiche RNCP n'est annexée au dossier, ce qui est regrettable.

La place de la recherche est importante, tous les étudiants devant élaborer un mémoire en M1. Pour les étudiants du parcours EDO, il s'agit d'un mémoire de stage. En M2, les étudiants réalisent un mémoire de stage ou un mémoire de recherche en fonction du parcours suivi.

Le dossier ne donne aucune information sur la place du numérique dans la formation ni sur celle de l'ouverture internationale. Des cours de langue anglaise sont proposés en M1, cet enseignement devient spécialisé en M2 selon le parcours suivi par l'étudiant.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master regroupe principalement des enseignants-chercheurs qui assurent la plupart des enseignements ; en M2, des intervenants du monde socio-économique participent aussi aux enseignements. Une présentation plus claire des équipes pédagogiques du M1 et de chaque parcours de M2 aurait été souhaitable. Dans certains parcours, les activités professionnelles des intervenants extérieurs montrent une correspondance pertinente avec les objectifs. L'équipe pédagogique se réunit trois fois par an afin de gérer les activités du master. Un conseil de perfectionnement (dont la composition n'est pas précisée dans le dossier) se réunit régulièrement, mais son rôle effectif dans l'orientation et le devenir de la formation, n'est pas présenté.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas exposées dans le dossier (ce qui est regrettable) mais elles sont portées à la connaissance des étudiants via le site internet. Le dossier expose cependant les modalités de constitution et de fonctionnement des jurys, qui s'avèrent pertinentes.

Le supplément au diplôme est en cours de réalisation et sera élaboré dans une problématique de compétences acquises par les étudiants.

Résultats constatés

Avec la mise œuvre de la procédure de sélection à l'entrée en M1 en 2017, l'effectif a diminué fortement. Mais en conséquence, le taux de réussite qui était légèrement inférieur à 50 % s'élève maintenant à 72 % en 2018. Le recrutement en M1 des étudiants provenant de formations extérieures à l'établissement concernait 17 % des inscrits en 2014 ; il atteint 66 % en 2017, ce qui démontre la très grande attractivité du master SES. Mais si cette orientation se confirmait dans les années à venir, cela pourrait signifier que les diplômés des licences de l'établissement qui désirent poursuivre leurs études en master, n'ont pas les prérequis nécessaires ; ce qui devrait faire l'objet d'une réflexion.

Les effectifs de M2 restent globalement stables avec en moyenne 44 étudiants entre 2014 à 2017. Ils diffèrent fortement selon les parcours, avec une quinzaine d'étudiants pour les parcours OSPS, ATOGE et IES, une dizaine pour le parcours APAS, et seulement entre un et cinq étudiants pour le parcours HPE (ce qui est très faible). Le parcours OSPS a connu une forte diminution de ses effectifs (de 23 à 12) mais aucune analyse n'est donnée sur ce fait. En moyenne, la moitié des inscrits en M2 proviennent du M1 mais il est très étonnant de constater que seuls environ 25 %, en moyenne, des étudiants ayant validé le M1 ont intégré le M2. Une analyse du devenir de ceux qui n'ont pas pu intégrer le M2 aurait été utile. Les taux de réussite en M2 sont très élevés, souvent de 100 %, pour les parcours APAS, ATOGE, OSPS et HPE. Le parcours IES présente un taux moyen de réussite de 55 % ; cela apparaît étonnamment faible pour un M2, mais peut s'expliquer par le fait que certains étudiants choisissent de préparer leur M2 en deux ans.

Il est regretté que le dossier ne présente pas d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés, ni des poursuites d'études en doctorat. Les résultats des enquêtes annexés au dossier ne permettent pas une analyse précise de cette insertion en raison des taux de réponse trop faibles pour des nombres de diplômés également très limités. L'adéquation existant entre les objectifs de la formation et ses résultats ne peut donc pas être étayée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation diversifiée.
- L'importance de l'initiation à la recherche dans chacun des parcours de M1 et de M2.
- L'attractivité élevée, notamment envers des étudiants venant d'autres établissements.

Principaux points faibles :

- L'absence d'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
- L'insuffisance des relations avec les milieux socio-professionnels.
- L'ouverture internationale non précisée.
- L'absence d'informations sur les étudiants ayant validé le M1 mais ne poursuivant pas en M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présenté aurait pu être plus explicite sur de nombreux points en particulier, sur les modalités pédagogiques mises en œuvre, le suivi des étudiants et l'analyse de leur insertion professionnelle. Il serait important que la formation établisse des partenariats avec les milieux professionnels concernés par les trois parcours à finalité professionnelle.

Les responsables du master et le conseil de perfectionnement devraient analyser le positionnement de la formation au sein de l'établissement tant en ce qui concerne l'accueil des étudiants issus des licences que le passage en M2 des étudiants ayant validé le M1, sans remettre en cause l'ouverture nécessaire aux étudiants extérieurs à l'Université Paris Nanterre. Ce conseil de perfectionnement pourrait être commun avec celui de la licence AES qui alimente fortement les effectifs du master. Ainsi, une meilleure définition des prérequis nécessaires à l'intégration du master favoriserait la réussite des étudiants de M1 et donc, une augmentation des effectifs en M2 qui semble urgent de renforcer dans certains parcours.

Au regard notamment du nombre d'étudiants inscrits, une réflexion sur la pérennité du parcours HPE de M2 apparaît nécessaire.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ce master a été créé récemment (2016-2017) suite à une réorganisation des masters préexistants de sociologie (ici entendue au sens large puisque qu'intégrant la démographie), discipline phare de l'Université Paris Nanterre. Le master *Sociologie* offre trois parcours distincts proposés dès la première année de master (M1) : *Conduite de projets culturels, connaissance des publics* (CPCCP) ; *Études et recherches en démographie* ; *Études et recherches en sociologie*.

Ce master présente des caractéristiques qui le rend original dans le paysage francilien et français des formations : parcours CPCCP, parcours *Études et recherches en démographie* ouvrant aussi bien sur la recherche que sur le monde professionnel, et affirmation de la sociologie aussi bien à travers ses apports aux autres parcours qu'à travers le cursus propre qu'elle offre jusqu'au doctorat.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation en matière d'acquisition de connaissances et de compétences sont bien décrits dans le dossier et sont aussi accessibles aux étudiants sur le site internet de l'université. Si les étudiants choisissent dès le M1 un parcours parmi les trois qui sont proposés, la formation vise à faire acquérir à tous le même type de compétences en matière de production de données, de conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives, d'analyse de situations complexes. Ces connaissances et compétences de base en sociologie sont indispensables dans les trois parcours ; ce qui est cohérent avec la dénomination de la mention. Les connaissances et compétences particulières à chacun des trois parcours sont précisées. Les débouchés professionnels sont détaillés à travers une liste de vingt secteurs d'activité et d'autant de métiers. Les débouchés offerts par chacun des trois parcours sont présentés en détail. Si le parcours CPCCP a plus vocation à déboucher sur des activités professionnelles, les parcours *Études et recherches en démographie* et *Études et recherches en sociologie* permettent aussi bien l'entrée sur le marché du travail que la poursuite d'études en doctorat. Le parcours *Études et recherches en sociologie* propose six blocs de spécialisation relevant des principaux champs de la discipline, et dont un est commun avec le parcours démographie et l'autre avec le parcours CPCCP. Conformément à la dénomination de la mention, la sociologie occupe une part essentielle dans cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Il existe de nombreux masters en sociologie en France et à l'étranger ; celui de Nanterre se distingue par le fait qu'il propose trois parcours différents dès le M1. Le parcours CPCCP est unique, le parcours *Études et recherches en démographie* est rarement proposé au niveau master (sept formations en France, dont trois en Ile-de-France) et les responsables de cette formation s'efforcent de le rendre plus visible. Le parcours *Études et recherches en sociologie* est un parcours plus classique.

L'autoévaluation signale aussi comme traits d'originalité l'intérêt pour les problèmes de population, et l'ancienneté de l'ouverture internationale du département « Sociologie » de l'Université Paris Nanterre. L'articulation entre enseignement et recherche est aussi une des forces de cette formation. La relation étroite entre le master *Sociologie* et l'École doctorale « Économie, organisation, société » (EOS) achève la construction d'un cursus complet dans lequel ce master assure la continuité entre licence et doctorat.

La présence à Nanterre de plusieurs laboratoires de recherche renommés dans divers champs de la sociologie permet aux étudiants d'avoir un contact permanent avec le monde de la recherche. Un de ces laboratoires collabore d'ailleurs avec le parcours CPCCP et un autre avec le parcours *Études et recherches en démographie* qui a également des liens étroits avec l'Institut national de démographie. L'ouverture au monde du travail se traduit via la réalisation par les étudiants d'un nombre élevé de stages : 76 étudiants ont suivi un stage dans le cadre de l'ensemble de la formation au cours des deux dernières années universitaires. Toutefois, il s'agit très majoritairement d'étudiants du parcours CPCCP qui bénéficient du partenariat que le master entretient avec diverses institutions du monde de la culture. Les étudiants sont libres d'effectuer une mobilité internationale qui peut être facilitée par les partenariats entretenus par l'Université Paris Nanterre avec divers établissements en Europe et en Amérique latine et aussi, grâce à des programmes de recherche portés par les laboratoires de Nanterre. Une augmentation du nombre d'étudiants concernés par ces mobilités serait souhaitable.

Organisation pédagogique

L'organisation doit s'adapter à la diversité du public étudiant, renforcée par l'existence de trois parcours différents. Des chartes ont été signées par l'université pour l'accueil d'étudiants en diverses situations de contrainte, des étudiants en mobilité, et d'un public en reprise d'études. Beaucoup d'étudiants, en particulier dans le parcours CPCCP n'ont que peu de bases en sociologie. Pour combler leurs lacunes, ils sont incités à suivre l'enseignement sur les méthodologies d'enquête et l'enseignement de la démographie en troisième année de licence qui est ouvert aux étudiants de master ; ce qui renforce la cohésion entre les divers niveaux de cette formation. Le stage en deuxième année de master (M2) n'est obligatoire que pour les étudiants du parcours CPCCP.

Dans les deux autres parcours, le stage peut remplacer le mémoire final. On peut regretter que l'hypothèse d'un stage pour réaliser un mémoire de recherche ne soit pas clairement présentée comme possible. Mais la demande de stage augmente beaucoup de la part des étudiants de ces parcours sans que la direction du master n'ait encore trouvé les moyens d'y répondre. Sélectionnés en M1 pour suivre l'un des trois parcours, les étudiants ayant validé cette année sont admis de droit en M2 ; ce qui représente pour eux un encouragement à s'investir sur le long terme et à proposer des projets qui peuvent être soutenus par le service général de l'action culturelle et de l'animation de l'Université Paris Nanterre (ce qui peut leur apporter des bonus au diplôme). S'il n'existe pas de remise à niveau, chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique personnalisé rendu possible par l'existence d'une équipe pédagogique nombreuse et riche de spécialités diverses.

La dimension internationale est présente à travers l'enseignement des langues et le suivi obligatoire de cours dispensés en anglais. Les étudiants désireux de faire un séjour dans une université étrangère bénéficient d'un appui de l'équipe pédagogique.

Bien que le master soit accessible par la validation d'acquis, aucune inscription n'a eu lieu jusque-là par ce biais. Dans la logique de sélection en M1, l'équipe pédagogique étudie plusieurs dizaines de demandes d'étudiants de diverses provenances ayant souvent de l'expérience professionnelle et qui veulent intégrer le master en passant par la plateforme « études en France » ou « e-candidat ». L'organisation pédagogique est dans l'ensemble cohérente avec les finalités de ce master à trois parcours.

Pilotage

Le master est piloté par un responsable assisté par des responsables d'année et de parcours. L'organisation s'appuie sur un secrétariat pédagogique. L'équipe pédagogique comprend 9 professeurs et 19 maîtres de conférences relevant tous de la section 19 (sociologie et démographie). Il faut ajouter à cela huit intervenants extérieurs, professionnels de la culture ou de l'administration. Sept d'entre eux interviennent dans le cadre du parcours CPCCP. La présence des enseignants titulaires est insuffisante dans le parcours CPCCP.

Le conseil de perfectionnement commun à la licence et au master rassemble 12 personnes dont 5 étudiants élus et 3 anciens étudiants. Cela permet d'aborder tous les problèmes que peut rencontrer cette formation. On peut regretter cependant l'absence de professionnels dans le conseil de perfectionnement. Le mode d'évaluation des connaissances est conforme aux modalités préalablement établies et connues des étudiants. En M2, les étudiants doivent soutenir un mémoire de recherche ou présenter un rapport de stage devant un jury composé au moins de deux étudiants en doctorat. La possibilité de redoubler la première année dépend de la décision d'un jury. L'évaluation de la formation par les étudiants fait ressortir que la satisfaction porte surtout sur l'apprentissage de la recherche et le gain en autonomie alors que les usagers reprochent à la formation de ne pas être assez professionnalisante.

Résultats constatés

L'attractivité très forte du parcours CPCCP a amené l'arrivée en M1 de nombreux étudiants qui n'ont pas de formation très poussée en sociologie. Les responsables de la formation envisagent d'introduire dans ce parcours d'autres disciplines plus proches des attentes de ces nouveaux étudiants. Ce parcours repose surtout sur l'enseignement d'intervenants extérieurs et ne compte plus de professeur parmi son équipe pédagogique ; ce qui est problématique. Le parcours *Études et recherches en démographie* a un potentiel solide mais manque de visibilité. Le parcours *Études et recherches en sociologie* apparaît comme cohérent, placé entre la licence et l'École doctorale mais son image reste celle d'une formation conduisant à la recherche et n'intègre pas assez les débouchés professionnels autres qui peuvent s'articuler avec lui. Les effectifs d'étudiants ont connu une forte baisse entre l'année 2016-2017 et la suivante, passant de 82 inscrits en M1 à 54. Cela est dû à l'introduction d'une sélection à l'entrée. Le parcours CPCCP reste le plus attractif tandis que le parcours *Études et recherches en sociologie* apparaît comme le plus stable du point de vue des effectifs et que le parcours *Études et recherches en démographie* peine à attirer beaucoup plus d'étudiants.

La formation dispose de données sur le devenir des étudiants, bien que le faible nombre de réponses aux enquêtes rende les résultats peu significatifs. Dans le cas du parcours CPCCP, la grande majorité des diplômés sont en activité. Dans le cas du parcours *Études et recherches en sociologie*, la part de ceux qui travaillent et de ceux qui poursuivent des études est plus équilibrée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un parcours très attractif : CPCCP.
- Une formation en démographie qui n'est pas coupée de la recherche en sociologie.
- Une bonne articulation avec la recherche.
- Une équipe pédagogique très complète et composée de spécialistes particulièrement reconnus.
- La complémentarité et l'interaction entre les parcours qui composent la mention.

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre entre les trois parcours sous l'angle des effectifs et des origines des étudiants.
- Une ouverture au monde du travail encore insuffisamment intégrée dans le pilotage de la formation.
- Une connaissance très parcellaire du devenir des étudiants et des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'idée de dénommer cette formation master *Sociologie* était cohérente lors de la première année de fonctionnement de la formation, la plupart des étudiants venant de la sociologie. L'année suivante, l'arrivée d'une population plus hétérogène dans le parcours CPCCP a introduit un déséquilibre. Ce parcours est apparu comme essentiellement tourné vers l'entrée dans le monde du travail ; néanmoins, il devrait fonctionner avec davantage d'enseignants-chercheurs. A terme, il risque de se séparer du reste du master. Il faut donc lui redonner une dimension plus académique tout en renforçant ses liens avec le monde des professionnels de la culture. Il est nécessaire de mieux connaître le devenir des diplômés et le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'Université Paris Nanterre est intégré au sein de la composante « Sciences sociales et administration ». Il est un héritier de formations que l'établissement propose dans le domaine depuis une quarantaine d'années, et qui est récemment passé du statut de spécialité à celui de mention afin de conforter la spécificité professionnelle de la formation. L'Université Paris Nanterre mutualise ce master avec l'École d'architecture Paris-Val-de-Seine, et a une longue pratique du partenariat avec des structures professionnelles. Il est membre du réseau international francophone des formations d'urbanisme et aménagement (association pour l'enseignement et la recherche en aménagement et urbanisme : APERAU), qui est une reconnaissance de qualité et d'adhésion à une charte pédagogique, garantissant notamment la place des pratiques de terrain.

La formation propose quatre parcours en deuxième année de master (M2) : *Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations* (PUMO), *Ville étalée et aménagement durable* (VEAD), *Habitat et innovations* (HABI), et *Études urbaines* (EUE).

La formation est adossée à l'équipe *Mosaïques* membre de l'UMR 72187 CNRS LAVUE. L'ensemble de la formation se déroule à l'Université Paris Nanterre, et est cohabilitée avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val-de-Seine.

Le master accueille chaque année entre 45 et 50 étudiants en première année de master (M1), et une cinquantaine en M2. Il est accessible uniquement en formation initiale.

ANALYSE

Finalité

La finalité de la formation est très clairement exposée et correspond parfaitement aux différentes composantes du champ de l'aménagement urbain et de l'urbanisme, tant dans ses aspects théoriques que techniques et opérationnels. Les parcours professionnels (*cf.* item relatif à l'organisation pédagogique) ont des débouchés dans les métiers de l'aménagement, du développement territorial et de la maîtrise d'ouvrage urbaine.

Après une première expérience professionnelle, les diplômés peuvent se présenter devant l'office professionnel de qualification des urbanistes pour obtenir le titre d'urbaniste. Les débouchés visés sont ceux, divers et nombreux, de l'aménagement, du développement territorial et de la maîtrise d'ouvrage urbaine, et sont explicitement indiqués tout en reflétant les logiques de la formation concernant la maîtrise d'ouvrage public, la programmation et l'étude urbaine au sein d'institutions publiques et privées. Ces champs de formation sont également ouverts sur des terrains internationaux et des programmes d'aide au développement ; ce qui constitue un atout de la mention.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est la principale formation à l'urbanisme de l'ouest parisien ; il est cependant dommage que l'existence des autres formations existant dans le domaine, ne soit pas évoquée. La formation s'appuie sur un acquis déjà ancien (40 ans). Elle possède une très forte attractivité et attire des étudiants d'autres régions de France et à l'international (Afrique du Nord, Amérique du Sud, Europe de l'Est). La reconnaissance par l'APERAU est une garantie de la qualité de la formation et de participation à une dynamique collective, nationale et internationale.

Ce n'est bien évidemment pas la seule formation dans ce domaine en France ; ce qui ne constitue pas une faiblesse car les besoins sont importants et le secteur continue de recruter. Le master bénéficie d'une très bonne visibilité envers les professionnels et les étudiants, et d'un réseau diversifié à l'échelle régionale et nationale. De nombreux partenariats existent avec le monde professionnel, notamment avec les collectivités locales (Villes de Nanterre, Saint-Denis, Aubervilliers, Plaine Commune) ; acteurs privés (Kauffman & Broad, Bouygues immobilier) ; acteurs publics ou parapublics (SEM d'aménagement Citallios, Epadesa, CAUE 75) ; bureaux d'études (IAU, IAURIF).

L'articulation avec la recherche se traduit essentiellement par la participation des enseignants-chercheurs au programme du master et notamment dans le parcours EUE. Des suivis d'étudiants, des stages peuvent également être proposés au sein du laboratoire *Mosaïques-Lavue*. Le dossier présente un adossement avec l'École doctorale mais n'en décrit pas les contours ni la nature. De manière générale, les liens avec la recherche ne sont pas suffisamment explicités.

Le master est très attractif, puisque plus de la moitié des étudiants ne sont pas issus d'une licence (mais d'autres formations initiales), ni de l'Université Paris Nanterre.

L'existence d'une association des anciens traduit la capitalisation de la formation et constitue un atout pour l'insertion professionnelle.

L'ouverture internationale est très peu évoquée, si ce n'est en précisant que le master a des relations avec *l'Association of european schools of planning (Aesop)* mais sans aucune autre indication à ce sujet. Des dispositifs d'aide à la mobilité étudiante sont organisés à l'échelle de la composante. Ces dispositifs sont peu utilisés par les étudiants.

Organisation pédagogique

La formation propose une diversité d'enseignements composés à la fois, d'approches théoriques mais aussi, de projets en situation, de pratiques sur le terrain et d'ateliers. Cette diversité des formes pédagogiques est un point fort dans l'acquisition et la maîtrise des compétences et des connaissances nécessaires aux métiers et débouchés envisagés.

La formation comprend, après un M1 commun destiné à fournir les premières bases en matière de fabrication de la ville, quatre parcours en M2 : PUMO, VEAD, HABI et EUE. Les trois premiers ont une vocation opérationnelle et directement professionnelle, tandis qu'EUE forme des étudiants qui souhaitent s'orienter vers une poursuite d'études ou la recherche (doctorat).

Le M1 est entièrement mutualisé. Le premier semestre est très théorique, le second faisant la place à des ateliers et à la familiarisation avec les outils. Les étudiants de M1 sont encouragés à faire un stage (trois à quatre mois) sans que cela soit obligatoire. Cependant, les alternatives ne figurent pas dans le dossier. L'organisation de ce stage non obligatoire d'une assez longue durée pendant la période universitaire n'est pas expliquée dans le dossier.

Les parcours apparaissent en M2, ils sont clairement distincts mais permettent de conserver une logique transversale autour de problématiques telles que le développement durable.

En M2, le premier semestre articule cours et ateliers de projet propres à chaque parcours professionnel ; le second semestre est consacré aux travaux de commande transversaux à la formation et au stage (cinq mois minimum) accompagné d'un rapport donnant lieu à soutenance. Ces stages se déroulent dans des structures publiques comme privées, ainsi qu'en articulation avec les programmes de recherche en cours au sein du laboratoire.

Il n'est pas indiqué de stage à l'international ; l'apprentissage de l'anglais ou d'autres langues n'apparaît pas non plus dans le dossier.

Le dossier fait état d'un partenariat ancien et de mutualisation avec l'École d'architecture Paris-Val-de-Seine, qui consiste en un partage d'atelier et d'enseignants qui viennent faire cours au sein de la formation. Cet aspect est intéressant et permet d'élargir les compétences proposées au sein de la formation.

Le dossier fait état de bonus aux diplômés sans en préciser les formes ni la nature.

Pilotage

Le responsable de la formation est un professeur de la section 24 « Aménagement de l'espace, urbanisme » du conseil national des universités. Lui sont associés une responsable d'année du M1 et les responsables de parcours. Ceux-ci organisent les emplois du temps et assurent l'interface avec les enseignants et les étudiants. On ne connaît pas précisément les modalités de rencontres et d'échanges au sein de l'équipe pédagogique ni les temps d'échanges qui sont mis en place (une réunion des enseignants a lieu une fois par an pour des échanges généraux). La seule précision concerne une réunion de direction qui a lieu trois à quatre fois par an et qui assure l'intendance (calendriers, jurys, soutenances, besoins...). Des réunions de parcours ont lieu une fois par an et définissent les objectifs pédagogiques.

La part « professionnelle » de l'équipe pédagogique est importante et a été nettement renforcée depuis la dernière évaluation : 15 vacataires et 10 intervenants ; ce qui représente environ 20 % des heures de formation. Cette implication est un véritable atout pour la formation.

La formation bénéficie également d'un soutien logistique spécifique avec un secrétariat et une bibliothèque spécialisée en urbanisme et aménagement. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition et le fonctionnement sont conformes à l'arrêté relatif aux masters. Il se réunit régulièrement, et les propositions qui y sont faites font l'objet d'échanges.

La formation peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme à l'arrêté, et donne lieu à des préconisations concernant l'évolution de la formation notamment s'agissant de l'articulation entre les années de M1 et M2.

Un séminaire de trois jours en 2017 pour l'ensemble de l'équipe pédagogique a eu pour objet les améliorations, notamment en vue du prochain contrat.

Résultats constatés

Le taux de validation se situe au-dessus de 80 % en M1 et en M2, pour un effectif de 50 à 60 étudiants chaque année (dans le cadre d'une obtention du master en deux ans). 25 à 30 % des étudiants se voient proposer un contrat à durée déterminée à l'issue de leur stage ; ce qui reflète la bonne intégration de la formation dans l'environnement professionnel.

Concernant les débouchés plus généraux, les résultats fournis proviennent de l'association des anciens, dont la réunion est annuelle. La formation ouvre également vers des doctorats mais le dossier ne présente pas d'étude particulière concernant cette orientation, ni sur les enjeux, ni sur les conséquences du partenariat du laboratoire d'excellence (Labex). Pour les parcours PUMO et VEAD, les étudiants obtenant un emploi sont recrutés à 50 % dans le secteur de la promotion immobilière, autant chez des promoteurs privés que chez les bailleurs. Les établissements publics fonciers et les sociétés d'économie mixte sont également un débouché, en maîtrise d'ouvrage et prospection foncière. Certains diplômés ont été embauchés par des services d'urbanisme des collectivités territoriales pour la refonte des documents de planification, 15 à 25 % des diplômés sont embauchés par des bureaux d'études, pour travailler sur des questions de durabilité notamment. Il en est de même des territoires de projet, tels que les parcs naturels régionaux.

Ces résultats sont ceux mentionnés dans le dossier. Ils mériteraient d'être plus clairement fournis, sous forme de tableau par exemple. Les poursuites d'études sont peu nombreuses dans les trois parcours à finalité professionnelle, et logiquement plus importante mais malgré tout minoritaire (moins de 50 %) dans le parcours à finalité recherche. Les chiffres concernant la qualité de l'insertion professionnelle sont trop faibles et peu représentatifs pour pouvoir estimer la qualité de ces débouchés. Les résultats fournis par l'observatoire de la vie étudiante sont également très bons, même s'ils s'appuient sur un nombre de retour relativement limité et certains parcours selon les années n'ont aucun retour de la part des diplômés. Ce point doit donc attirer l'attention des responsables et de l'établissement, qui devraient mettre en place des outils plus adaptés et diversifiés de suivi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation solide en matière d'urbanisme et d'aménagement, appuyée sur une histoire longue.
- L'adossement à une équipe pédagogique dynamique et reconnue ouverte sur le champ des sciences sociales.
- L'implication importante de professionnels dans les enseignements.
- Une labellisation par l'APERAU, gage de qualité.
- L'existence d'une association active d'anciens.

Principaux points faibles :

- Très peu d'argumentation sur l'adossement en matière de recherche, notamment pour le parcours EUE dont c'est la principale finalité.
- Une analyse incomplète du devenir des diplômés, et qui repose plus sur les initiatives de l'association des anciens étudiants que sur les résultats des enquêtes réalisées par l'établissement.
- L'absence d'informations détaillées sur le positionnement international de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est de grande qualité et tente de proposer une diversité d'enseignements et d'activités en lien avec l'actualité des besoins des métiers de l'urbanisme. Le recrutement de maîtres des conférences associés est un atout, ainsi que l'intervention de professionnels pour des durées conséquentes.

Le travail sur l'acquis est intéressant et bien valorisé par le réseau des anciens mis en place. Une réflexion sur l'évolution des besoins en matière d'urbanisme et d'aménagement, des débouchés en conséquence, permettrait d'anticiper les évolutions en matière de formation.

Le stage en M1 est dit « non obligatoire ». Cependant, le tableau des unités d'enseignements ne présente pas d'alternative. Le dossier ne permet pas d'évaluer quelle est la place réelle de ce stage ; ce point doit être clarifié.

L'appui sur la recherche n'est pas décrit : cette réflexion mériterait également d'être explicitée. L'ouverture internationale est également trop peu abordée, il faudrait par exemple davantage sensibiliser et encourager les étudiants à se saisir des dispositifs d'échanges et de mobilité.

L'établissement doit aider à une amélioration des outils et des formes de suivi des diplômés à l'échelle des composantes et/ou des formations, les données présentées étant trop hétérogènes à l'échelle des parcours de la formation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Nanterre, le 06 mai 2019

Jean-François Balaudé

Président

▾ Observations de l'Université Paris Nanterre

Affaire suivie par :

Alexane Riou

Cheffe de cabinet

M : ariou@parisnanterre.fr

Mesdames, Messieurs,

En tant que Président de l'Université Paris Nanterre, et au nom de l'établissement, je tiens à adresser aux experts du HCÉRES tous mes remerciements pour les rapports qu'ils ont rédigés, qu'il s'agisse de l'avis sur le champ de formations dans son ensemble ou des fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, l'ensemble des observations relatives au champ de formations, qu'il s'agisse des observations de l'établissement en réponse à l'avis sur le champ ou des observations des responsables de formation en réponse à l'évaluation de leur formation.

// OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT

1) Sur le champ de formations

Comme nous l'avons expliqué, le travail sur les champs de formations a été mené **dans une logique d'affichage et non pas de pilotage** : l'objectif était avant tout de **faire ressortir les forces de l'Université Paris Nanterre** dans un champ défini de formations, par-delà le rattachement de ces formations à des domaines (ALL, SHS, DEG, STS) et à des composantes, et ce, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Aussi avons-nous indiqué, dans le dossier qui a été soumis, les mentions de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis rattachées à ce champ.

Jusqu'à présent, le travail a essentiellement consisté à faire émerger les champs de formations. Ce travail sera poursuivi, de façon à ce que les champs prennent toute leur ampleur et que chacune des formations qu'ils hébergent soit davantage valorisée au sein de ce nouvel échelon d'affichage.

Nous avons indiqué, dans le dossier du présent champ de formations, quelles mentions de diplômes nationaux évaluées par le HCÉRES étaient rattachées à ce champ. Ce travail doit être complété par le rattachement de l'ensemble des formations de l'université (diplômes nationaux, diplômes d'université, préparations aux concours, etc.). Le champ prendra alors toute son ampleur.

Dans le cadre de la construction – en devenir – de ce champ, l'avis liminaire du HCÉRES nous est tout particulièrement précieux : en effectuant une synthèse à partir des évaluations des mentions rattachées à ce champ, les experts nous permettent, au moment où il se construit, de prendre la pleine mesure de sa cohérence, de ses forces et de ses potentialités. Certains points ne nous étaient pas apparus « de l'intérieur » : nous remercions les experts de les avoir mis en évidence « de l'extérieur ». Il nous appartient désormais de les consolider.

Des points d'attention ont également été signalés : un travail particulier sera mené avec les équipes de formations pour corriger les faiblesses.

2) Sur la démarche d'auto-évaluation

En ce qui concerne l'auto-évaluation de chacun des formations du champ, les experts du HCÉRES ont pu prendre la mesure du travail accompli depuis la dernière évaluation. Les rapports soulignent la **démarche d'amélioration continue** dans laquelle nous sommes collectivement engagés, et nous encourageant à poursuivre dans cette direction.

D'une part, l'établissement coordonne la réalisation de nombreuses procédures annuelles (réalisation des livrets pédagogiques, évaluation des formations par les étudiants, etc.), de façon à appuyer les équipes pédagogiques et à fournir aux étudiants un environnement d'études en constante amélioration.

D'autre part, les équipes pédagogiques et administratives sont extrêmement impliquées dans la mise en œuvre des formations. Beaucoup d'éléments auraient pu être joints en annexes dans les dossiers des mentions pour illustrer ce travail, en particulier les livrets pédagogiques annuels, qui rassemblent beaucoup d'informations : nous avons conseillé aux responsables de mentions de donner aux experts la page de téléchargement du livret sur le site de l'université, tous ces livrets étant en libre accès. Ils contiennent la réponse à certaines interrogations, comme le montrent les observations des responsables de formation. De façon plus générale, le format réduit du dossier voulu par le HCÉRES (25 pages par mention) n'a pas permis aux équipes de développer leur travail autant qu'elles l'auraient souhaité parfois – et que l'auraient souhaité les experts eux-mêmes.

3) Sur les pistes d'amélioration

L'avis portant sur le champ et les évaluations respectives des formations invitent l'établissement à travailler tout particulièrement, dans le prochain contrat quinquennal, sur **les axes d'amélioration suivants** :

- la nécessité de fournir aux équipes pédagogiques davantage d'indicateurs et de données sur leur formation, en particulier en matière de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle¹ ;
- la finalisation de l'ensemble des suppléments au diplôme des formations ;
- l'accompagnement de la démarche par compétences, à penser conjointement avec le déploiement d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et les actions du NCU So Skilled ;
- la formalisation des partenariats avec les établissements et les milieux socio-professionnels en France ou à l'étranger, de façon à en faire un facteur d'attractivité ;
- une meilleure intégration des stages dans les formations, de façon à permettre une véritable expérience en milieu professionnel en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- la poursuite de l'encouragement de l'innovation pédagogique et numérique, qui est déjà une des forces de l'université, et, avec l'excellence académique, un facteur majeur de l'attractivité des formations.

Ces pistes d'amélioration ont d'ores et déjà été exposées devant les conseils centraux.

¹ Cela implique un renforcement de l'OVE et de l'OIP, d'une part, et la structuration –en cours – du réseau des *alumni*, d'autre part. La mise en place d'une Gestion électronique de documents dédiée à l'offre de formation (GED-ODF) permet d'ores et déjà à chaque équipe de formation d'accéder à ses données sur un espace dédié.

III/ OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

Les responsables de formation ont, eux aussi, souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations. Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

La démarche d'amélioration continue, comme vous pourrez le voir, se poursuit à partir des rapports que vous avez rédigés, à ce moment charnière qu'est l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François Balaudé
Président



CHAMP DE FORMATIONS :
SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Dans les pages qui suivent, les responsables de formation ont souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations.

Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Administration économique et sociale

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les responsables de la licence AES remercient les évaluateurs pour la qualité du travail d'évaluation, notamment la précision avec laquelle le rapport et les documents annexes ont été analysés. Les enseignants chercheurs ont ainsi le sentiment que leur engagement au service des étudiants et leur investissement dans la formation ont été reconnus à leur juste mesure.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Le rapport souligne les efforts consacrés aux stages, mais regrette que leur réalisation ne soit pas obligatoire. Dans le cadre du passage à LMD4, une réflexion est en cours pour intégrer un stage obligatoire à la formation- sous réserve que les enseignants et les responsables de formation puisse disposer d'heures pour assurer le suivi et la validation des stages. Aujourd'hui, une part significative des étudiants (plus de 200 pour la période 2013-2018) effectue un stage dans le cadre du bonus au diplôme et choisit un stage long (1 à 2 mois) qui permet un réel contact avec le monde du travail. Intégrer un stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum dans le cadre restreint du calendrier universitaire nécessite une réflexion approfondie sur l'organisation de la maquette et de l'année universitaire.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Sans observation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le rapport d'évaluation du HCERES ne souligne pas de problèmes majeurs pour notre formation en Licence. Il souligne au contraire la cohérence des propositions.

II/ ANALYSE

Finalité

Le rapport souligne bien que notre formation permet aux étudiants de s'orienter vers trois masters : GAED, Urbanisme et aménagement, et MEEF.

Positionnement dans l'environnement

La particularité du département de géographie de Nanterre est sa situation intermédiaire, entre les facultés centrales parisiennes et les universités situées en périphérie lointaine (Cergy notamment). La situation est donc très concurrentielle.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Nous avons mis en place un comité de perfectionnement pour améliorer le pilotage de notre Licence. Les étudiants et les professionnels y ont une place prépondérante.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

D'après les points faibles notés par le HCERES, nous devons surtout faire un effort pour les stages (notamment dans les UE 4 et 5 de la nouvelle maquette) et avoir une meilleure connaissance du devenir des diplômés. L'Université Paris Nanterre doit progresser en la matière. Par ailleurs, une association des étudiants de Géographie a été créée l'année dernière, ce qui devrait nous permettre un meilleur suivi et faciliter l'organisation d'un réseau d'anciens.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les remarques du HCERES ont été prises en compte pour la préparation du LMD4.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Histoire

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'équipe de direction et l'ensemble des enseignants et personnels administratifs du département d'histoire remercient les rapporteurs pour leur lecture attentive, leur appréciation sur le travail effectué et sur l'engagement collectif. Leur rapport fait état et prend en compte notre investissement dans un environnement académique particulièrement hétérogène et concurrentiel. Les constats et suggestions nourrissent d'ores et déjà la rédaction des futures maquettes.

II/ ANALYSE

Finalité

Le rapport souligne la cohérence et la clarté de l'offre qui vise à donner aux étudiants une formation à la fois généraliste et solide en histoire. La licence n'a pas pour vocation de mener les étudiants directement vers des activités professionnelles et doit offrir des débouchés variés. Cela explique que si des dispositifs de préprofessionnalisation sont développés dans une démarche de spécialisation progressive, ils n'ont pas vocation à engager dans des formations dédiées. Le LMD4, en renforçant l'offre de doubles licences et la mise en œuvre d'un parcours « métiers de l'histoire », devrait offrir de nouvelles opportunités.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Le rapport souligne que la préparation à l'international a été améliorée, tout en restant en-dessous des attentes. Le faible nombre d'étudiants concernés, qui est déploré, tient certainement à la nouveauté de l'enseignement en langue anglaise (mis en place en 2017-2018) et à l'ouverture de Parcoursup qui a imposé parmi les critères de sélection des compétences linguistiques dont les modalités doivent être réaménagées. L'ouverture de doubles licences histoire-langues mieux référencées devrait permettre d'attirer des étudiants désireux ensuite de profiter d'une mobilité internationale.

Le rapport indique, concernant les modules de maniement des outils numériques proposés en L2, que les modes opératoires de l'utilisation de ces outils numériques dans les enseignements ne sont pas assez précisés dans le dossier. Il existe en effet, en dehors des modules informatiques comme le C2i, non pas des cours dédiés de statistiques, mais des enseignements visant à mettre en pratique l'usage du traitement de texte, l'apprentissage du maniement et de réalisation de tableaux Excel, l'initiation à des outils de gestion bibliographique de collecte, de tri et de partage des références de type Zotero, délivrés par un enseignant d'histoire. Ces formations ne sont insuffisamment valorisées dans le dossier mais elles sont mises en œuvre.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

L'évolution des effectifs est largement tributaire de la fixation des capacités d'accueil en licence et des modifications de bassin de recrutement liées à Parcoursup. Néanmoins, La stabilisation des effectifs en L3 montre une évolution positive qui devrait être consolidée par la mise en œuvre de doubles licences attractives.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Nous sommes très largement en accord avec les appréciations qui sont faites de nos points forts et considérons qu'il s'agit d'un encouragement à poursuivre les actions menées dans l'accompagnement des étudiants en difficulté, l'enseignement à distance et l'ouverture vers des publics diversifiés.

Principaux points faibles

Nous sommes en grande partie en accord avec les appréciations de nos points faibles. Ceux-ci comme le note le rapport, relèvent pour l'essentiel (ex : faible visibilité du devenir des étudiants) d'un manque de données renseignées et fournies par l'Université.

L'articulation L3/Master MEEF devrait gagner en visibilité avec l'ouverture d'un parcours dédié dans la prochaine offre LMD4.

La question du décrochage en L1 est une question complexe, car l'université (en général) doit accueillir des publics aux profils hétérogènes et leur permettre des réorientations. La mise en œuvre de la procédure des oui-si peut être une opportunité pour mieux cibler les attentes de remédiation des étudiants les plus faibles, y répondre et les accompagner.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations vont dans le sens de notre action et nous souhaitons également pouvoir nous appuyer sur une meilleure connaissance du suivi des diplômés.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Histoire de l'art et archéologie

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Il conviendrait d'ajouter, après la phrase « La pré-spécialisation dès le L2, le nombre des parcours qu'elle propose, et la recherche d'interdisciplinarité font que cette licence se distingue relativement de celles des autres établissements parisiens. », la phrase suivante : « **Le parcours archéologie -préhistoire, commun avec la licence Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, constitue une formation unique dans le paysage français.** » , et de modifier ainsi la phrase suivante : « La préparation aux concours de restaurateur (niveau L3), en partenariat avec l'Ecole du Louvre, est **également** unique au niveau licence ».

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Sans observation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Sciences sociales

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

« On s'étonne que les étudiants ayant réalisé un stage soient aussi peu nombreux (trois pour toute la licence en 2017-2018) »

Il conviendrait d'ajouter à ce chiffre les 4 étudiants qui suivaient cette année-là le cursus EAP (Etudiants Apprentis Professeurs), qui comprend lui aussi une part de stages (cf. p. 11 du rapport d'évaluation), voire l'étudiante qui suivait, toujours en 2017-2018, le dispositif « Engagement solidaire » (cf. p. 12 du rapport d'évaluation).

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Sans observation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence professionnelle

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Par rapport à la maquette précédente, la future maquette présentera une évolution sensible de la finalité. En effet, pour tenir compte des attentes de nos étudiants, des évolutions du marché de l'emploi, mais aussi des contraintes en matière d'autofinancement des formations professionnelles imposées par les universités, notre licence professionnelle entend procéder à un certain recentrement sur le tourisme. A cet égard, le nouveau nom du parcours sera « Valorisation du patrimoine touristique et développement durable ». L'intérêt de ce changement réside dans une meilleure connaissance du patrimoine entendu dans son sens le plus large (naturel, culturel, immatériel, etc.), en étroite corrélation avec le développement durable des territoires qui constitue le fil conducteur de ce diplôme. Celui-ci anticipe les préoccupations sociétales autour de cette question qui ne cessent de croître au sein des territoires et qui, de facto, donneront lieu au développement de besoins nouveaux et de nouveaux métiers.

Le tourisme était depuis l'origine du diplôme (2004) au cœur de nos enseignements. Il sera revisité par des problématiques et questionnement nouveaux.

Cette réorientation partielle s'explique aussi parce que l'ouverture partielle vers l'urbanisme et l'aménagement n'a pas donné les résultats escomptés, eu égard à la concurrence exercée par les mastères spécialisés dans ces domaines, qui nous a privés de bons étudiants qui préféreraient suivre les cursus classiques de licence de géographie-aménagement.

Les questions relatives à la valorisation du patrimoine touristique, en liaison étroite avec celles des impératifs inhérents au développement durable (qui étaient déjà enseignées), prendront une part plus importante. Cette évolution vise aussi à mieux répondre aux impératifs d'une embauche des étudiants au niveau bac + trois, puisque les métiers permis par cette orientation sont nombreux à ce niveau.

Positionnement dans l'environnement

Cette réorientation partielle vers les « métiers du tourisme. Communication et valorisation des territoires » ne fera pas perdre pour autant le positionnement original de ce diplôme dans le panorama national des licences professionnelles. Les questions relatives à la valorisation des territoires par les activités économiques et leurs acteurs resteront au centre du diplôme. Les préoccupations liées au développement durable, qui faisaient aussi son originalité, seront davantage approfondies, notamment en veillant à aborder aussi des aspects théoriques, tel que recommandé. L'appétence des étudiants pour ces questions, mais aussi leur meilleure appréhension et connaissance des enjeux en la matière, invitent naturellement à cette évolution.

Ces évolutions amèneront la formation à repenser partiellement son réseau de professionnels, issus de collectivités territoriales et de bureaux d'études, tout en continuant à s'appuyer sur nos partenariats actuels avec des associations comme Deambulatio-Patrimoines en partage (Rueil-Malmaison) et son antenne de Galgon (Fronsac), ou encore l'association Archéolithes (Saint-Germain-en-Laye).

Pour l'anglais : voir réponse détaillé dans la rubrique « faiblesses ».

En matière de mobilité, signalons que plus de la moitié de nos étudiants viennent de province, ce qui fait que le dépaysement est fort pour eux... Les stages s'effectuant aussi pour la majorité d'entre eux en province (avec pour le coup un certain nombre d'étudiants parisiens concernés), la mobilité est aussi forte à cette occasion. Quelques étudiants choisissent l'étranger pour leur stage, par exemple au travers d'Atout-France (Espagne et Singapour ces deux dernières années), ou d'associations tournées vers le développement (Amérique latine et Afrique).

Organisation pédagogique

Le projet collectif (pour mémoire, la ville de Sartrouville en 2018-2019) associe toute l'équipe enseignante de la rentrée de septembre à la fin mars, y compris les professionnels qui sont invités à développer des cas d'école susceptibles de présenter des similitudes avec le terrain de ce projet. Dans la mesure de leurs possibilités, les professionnels sont invités à participer au grand oral qui a lieu fin mars. C'est un moment important pour l'équipe enseignante, qui peut juger en vraie grandeur de la mise en pratique des savoirs et des compétences dispensés.

Pour des questions de disponibilités (et d'absence de rémunérations prévues à cet effet, car le bénévolat a ses limites !) les professionnels sont insuffisamment présents aux jurys. Chaque année, nous enregistrons aussi une ou deux défections de dernière minute de la part des professionnels, pour des questions de disponibilité et de calendrier. Nous privilégions leur présence lors du jury du projet collectif (qui rassemble l'ensemble de l'équipe) car cela a rétrospectivement une incidence sur la façon de faire passer les connaissances l'année suivante.

Dans la future maquette, le projet collectif est conçu comme le point d'orgue des enseignements du premier semestre. Il permet de mobiliser toutes les connaissances et les méthodologies acquises. Il permet aussi de vérifier la maîtrise du domaine par les étudiants ainsi que les compétences transversales acquises (y compris les compétences personnelles, ou *soft skills* : savoir-être et savoir-dire).

Pilotage

La sélection des candidats se fait d'abord à partir de l'examen approfondi du dossier (via la procédure E-candidat), à savoir l'étude de la lettre de motivation, des notes obtenues, du signalement du comportement en classe pour les BTS (absentéisme, sérieux, etc.). Un oral obligatoire fait ensuite la différence, afin de mesurer le degré de motivation, la solidité du projet personnel, le niveau de culture générale, la capacité à travailler en groupe, enfin d'appréhender la personnalité des candidats. L'originalité du diplôme et la faible concurrence qu'il rencontre fait que nous avons souvent de très bons dossiers.

Pour le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants : voir rubrique « IV, Perspectives et recommandations.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont explicitement présentées dans nos documents (livret de l'étudiant). Celles-ci font aussi l'objet d'une présentation très détaillée lors de la réunion de pré-rentrée afin d'expliquer leur logique et leurs enjeux. Enfin, individuellement, chaque enseignant a pour mission de présenter au début de chaque cours les modalités d'évaluation. Ce rappel effectué individuellement par les enseignants avait été décidé il y a quelques années à l'occasion d'un Conseil de perfectionnement, afin d'en généraliser la pratique.

Résultats constatés

Les retours des étudiants quant à leur insertion professionnelle sont toujours incomplets, malgré le soin que nous prenons à leur demander (à différentes reprises durant l'année) de nous répondre lorsque nous les solliciterons après l'obtention de leur diplôme. La recension opérée par l'université est loin d'être optimale, d'où le recours à des moyens alternatifs qui sont plus satisfaisants (LinkedIn, Viadeo, etc.). Mais le système de suivi effectué par l'université Paris Nanterre s'est tout de même bien amélioré depuis deux ans (avec un taux de retour d'environ 50 %, contre à peine 10 % il y a 5 ans).

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

La fidélisation des professionnels est toujours une opération difficile à réaliser. Pour pallier le turnover trop rapide des intervenants, l'emploi du temps a été aménagé en 2018-2019 de façon à regrouper les enseignements professionnels sur une journée pour un même intervenant afin de limiter les déplacements et les pertes de temps (session de 6 heures sur une journée en lieu et place de cours de 2 ou de 3 heures). La participation des professionnels aux jurys et aux conseils de perfectionnement, si elle est souhaitée et souhaitable, est souvent perçue par les intéressés comme une contrainte, de surcroît quelque peu dissuasive, d'autant qu'elle se fait dans le cadre du bénévolat...

Le volume de 30 heures d'anglais prévu est supérieur à celui offert aux étudiants de licence classique. Les cours sont assurés de surcroît par une géographe recrutée en 2018 sur un poste original au profil mixte (anglais et géographie) ce qui permet de cibler étroitement le cours sur les thématiques de la licence. Il faut savoir aussi que nos étudiants travailleront fondamentalement dans des collectivités locales en France et en outre-mer. Ils ne seront guère en contact avec des locuteurs étrangers (à l'inverse des diplômés tournés vers l'hôtellerie ou les agences de voyage).

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe de la licence professionnelle a toujours été très réactive aux commentaires et aux recommandations qui ont été formulées successivement par le HCERES.

Le projet collectif sera encadré tout au long de l'année par l'équipe enseignante, comme cela se faisait jusqu'alors. Des cours d'accompagnement seront dédiés à hauteur de 48 heures de TD. C'est dans ce cadre que seront utilisés les outils développés pendant l'année et mis en œuvre les méthodes de conception d'un projet de territoire, de construction d'un diagnostic, de conduite de projet et de présentation oral du projet. Ce dernier point fait l'objet d'une particulière (nous prévoyons de les filmer pour que les étudiants soient mieux préparés au savoir-être, au savoir-dire et au savoir-faire).

Après quelques essais infructueux, l'évaluation des enseignements par les étudiants sera retentée autrement cette année. Des contacts ont déjà été pris avec d'autres responsables de licences professionnelles sur le campus de Nanterre, afin d'identifier les meilleures façons de procéder, le meilleur moment pour le faire (sans doute à la fin de tous les enseignements et non au fil de l'eau, à la fin de chaque enseignement) et le type de document à soumettre aux étudiants afin d'en faire un exercice profitable pour tous. Cette évaluation devrait être la principale innovation de notre licence professionnelle de cette année 2018-2019.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Anthropologie

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Sans observation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe enseignante du master d'anthropologie (quatre parcours) a pris bonne note de recommandations formulées par le HCERES.

Concernant le gradient d'inscrits en M1 et M2, il importe d'indiquer que, outre des cas de redoublements (inévitables du fait des aléas du travail de terrain exigé pour les étudiants réalisant une recherche originale), le delta entre le nombre d'inscrits en M1 (en moyenne 46) et en M2 (en moyenne 40) est imputable à différentes causes :

- 1) la création ex-nihilo d'un parcours nouveau et donc méconnu pendant les premières années ;
- 2) des variations erratiques du nombre d'inscrits en M1, phénomène peu prévisible, mais constaté depuis de nombreuses années.

Le suivi du devenir des étudiants, angle mort de nombreuses formations, devrait être significativement amélioré du fait du travail de recensement des étudiants réalisé pendant le LMD3, et il faut espérer que des outils efficaces soient aussi mis au point au niveau de l'établissement.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

ARCHÉOLOGIE, SCIENCES DE L'ARCHÉOLOGIE

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

On préférerait, au terme « traditionnel » qualifiant le parcours 1 archéologie à Paris Nanterre (rapport, p. 10), celui d'**une archéologie ouverte aux grands questionnements contemporains**. D'ailleurs, l'énumération qui est faite ensuite des périodes, thématiques et orientations (*ibid.*) contredit ce qualificatif un peu étrange ici.

Il faut signaler que le parcours 2 – régi par une convention unissant les Universités Paris I – Panthéon Sorbonne et Paris Nanterre, renégociée en juin 2019 - est commun aux deux masters Archéologie et Histoire de l'art. L'effort en termes d'investissement pédagogique est donc partagé entre les deux mentions et entre les deux universités. Le master archéologie n'en supporte au mieux qu'un tiers voire un quart.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Le nombre affiché de 35 enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre au titre de l'équipe pédagogique du master archéologie de Paris Nanterre (rapport, p. 10) paraît effectivement à première vue important au regard du nombre d'inscrits. Mais il s'agit en réalité d'un décompte global intégrant des cours mutualisés avec d'autres formations, au premier chef l'histoire de l'art, appartenant même à d'autres UFR (PHILLIA, par ex.), au titre des langues anciennes (grec et latin) et vivantes et non pas spécifiquement dédiés aux seuls archéologues, ce qui représenterait effectivement alors un investissement lourd en termes de coûts. Ce n'est pas le cas.

Résultats constatés

Au regard des effectifs mentionnés pour les premières années du LMD3, les effectifs 2018-2019 du master archéologie sciences de l'archéologie s'établissent à **24** inscrits en M1 et 5 inscrits en M2 (année 2 de la dernière des années de faibles effectifs).

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

L'observation sur « une déclinaison des outils et des supports numériques, peu adaptée » (p. 11) semble pour le moins un peu rapide au regard de l'effort consenti dès la L3 / parcours archéologie où un enseignement spécifique d'informatique appliquée à l'archéologie est offert aux étudiants inscrits en parcours archéologie, associant présentations théoriques et travail concret sur postes personnels mis à disposition par l'université dans une salle spécifique. Cette formation est renforcée en master dans le cadre notamment des stages en laboratoire ou sur le terrain. Les étudiants sont notamment formés à la photogrammétrie appliquée à la modélisation 3D des données archéologiques de tout type. Enfin, le séminaire de M2 « Actualités de la recherche archéologique » place précisément au cœur de ses présentations les outils numériques et leurs enjeux, 3D, WebSIG, photogrammétrie appliquée à l'archéologie du bâti, pour ne prendre que quelques exemples. Les humanités numériques sont également présentes dans la déclinaison des enseignements de master 2, en s'appuyant sur les compétences en ingénierie d'ArScAn.

A juste titre, le rapporteur souligne le potentiel en terme de débouchés de l'étude du bâti ancien. Si aucun EC n'apparaît spécifiquement au titre de l'archéologie du bâti en master, c'est que ce domaine évidemment porteur est abordé dès la licence 3 où un enseignement du parcours archéologie (24h) lui est dédié, sous le titre d'*Analyse architecturale et du bâti médiéval*. En master 2, ce ne sont pas moins de 12h au minimum du séminaire de médiéval qui lui sont consacrées, incluant les interventions de chercheurs extérieurs présentant l'actualité de leurs travaux de terrain. L'archéologie du bâti représente au sein de la mention archéologie, au rebours de ce qui est écrit, l'un des axes privilégiés de la formation à la recherche en master.

A propos des observations faites dans le rapport général du HCERES, p. 8, sous le titre général « Points d'attention » :
L'équipe pédagogique du Master Archéologie Sciences de l'Archéologie regrette la stigmatisation qu'elle juge injuste dont elle a été l'objet, sur des bases approximatives, erronées (cf. la demande de rectification des erreurs formelles) ou dépassées et souhaite reprendre chacun des points évoqués.

- 1) Concernant « l'ouverture aux nouvelles pratiques de la discipline », jugée « insuffisante » en termes d'utilisation des outils numériques (rapport, p. 8) : celle-ci est au contraire au cœur notamment des stages réalisés dans le cadre du M1 et du M2. Des pôles spécifiques existent, associés à un laboratoire de recherche (ArScAn) comme par exemple celui dédié à la modélisation 3D des données archéologiques quelles qu'elles soient, qui accueille les étudiants, leur offre espace et postes de travail, débouchant sur une formation sur le terrain à l'étranger (Grèce).
- 2) À propos des effectifs, jugés « particulièrement faibles », le premier document consacré aux erreurs factuelles a déjà relevé des erreurs touchant aux chiffres donnés. On soulignera en outre que l'année 2018-2019 a vu le nombre d'inscrits en M1 s'établir à 24 étudiants, rompant avec une tendance antérieure.
- 3) L'effectif signalé du nombre d'intervenants – établi à « 44 de tout statut » (rapport, p. 8) par le rapport ne prend pas en compte le fait que sont comptabilisés sous ce chiffre le nombre important d'intervenants extérieurs spécialisés, mutualisés en outre au titre du parcours 2, préparation aux concours de la conservation du patrimoine, soit avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne mutualisés soit avec la mention Histoire de l'art du département d'histoire de l'art et d'archéologie (le nôtre, donc) de l'Université Paris Nanterre. Ce nombre comprend en outre les enseignements de langues anciennes et vivantes mutualisés avec d'autres départements ou UFR de Paris Nanterre. Il ne reflète en rien le coût réel de la Mention de master Archéologie Sciences de l'Archéologie, bien inférieur à celui que lui attribue trop rapidement le rapport.

Notre équipe pédagogique regrette, au vu de ces éléments, la stigmatisation de notre formation marquée par le paragraphe conclusif de la page 11 du rapport général du HCERES.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique du Master Archéologie Sciences de l'archéologie a d'ores et déjà pris en compte dans sa demande d'accréditation LMD4 les principales recommandations de l'évaluation, notamment en termes d'élargissement de son parcours 2 à la préparation aux concours des métiers de la conservation, d'affichage plus explicite de ses spécialités (cf. par ex. l'archéologie du bâti) et de développement toujours plus grand de notre formation aux nouvelles technologies et aux méthodes de l'archéologie.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Géographie, Aménagement, Environnement et Développement

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

A la suite du rapport d'évaluation du 19 mars 2019 du HCERES et à la nouvelle lettre de cadrage de l'Université Paris Nanterre, le master GAED devrait s'organiser, pour le prochain contrat, en trois parcours dès le master 1 : Territoires, villes et santé (TVS) ; Nouvelles ruralités, agricultures et développement local (NOURAD) ; Gestion de l'eau et développement local (GEDELO) avec un tronc commun en master 1 et en master 2.

II/ ANALYSE

Finalité

Le master GAED est confronté à un risque important de segmentation compte tenu de *l'originalité et de la bonne identification de ses trois parcours*. Pour assurer une certaine cohérence, l'équipe pédagogique a souhaité poser des objectifs de formations assez généraux qui permettent à chaque étudiant de construire un projet professionnel fondé sur les approches géographiques tout en ayant une spécialisation assumée. Ce projet pédagogique est d'ailleurs renforcé dans la future maquette qui reposera sur l'identification de compétences communes qui peuvent être mises en action dans les trois champs concernés par le master. De la même façon, les métiers visés restent généraux à l'échelle de la mention, d'autant que dans leur carrière les futurs professionnels peuvent glisser d'un champ à l'autre, notamment dans les collectivités territoriales. La poursuite d'étude vers le doctorat a été mal renseignée de notre part ; pourtant, elle constitue un élément important de notre formation. En effet, les poursuites en thèse sont favorisées. A l'échelle de la mention, depuis 2013, une vingtaine d'étudiants issus du master GAED se sont inscrits en doctorat, en très grande majorité dans les laboratoires supports du master. Un nombre important d'entre eux a bénéficié de financements de contrats doctoraux des ED concernées comme par exemple Lucie Vialard TVS 2014, Léa Prost TVS 2017, Selin Le Visage GEDELO 2016, Imane Messaoudi GEDELO 2015, Nicolas Verhaeghe GEDELO 2017, Camille Robert-Boeuf Nourad 2015, ou d'organismes partenaires comme la Ligue contre le Cancer (Emmanuelle Faure, TVS) ou des DIM Ile-de-France (Julien Essers Nourad 2014) ou de bourses de pays étrangers (Gaoussou Sylla 2018 TVS) dans le cadre de cotutelles.

Positionnement dans l'environnement

La vingtaine de professionnels qui participe à la formation interviennent dans plusieurs cadres. Il peut s'agir soit de vacations d'enseignements, soit dans le cadre de conventions pluriannuelles (plateforme géo dépistage) passées avec leur organisme de rattachement ou bien de mutualisations (Agro-Paris Tech, UNESCO). Deux éléments sont à remarquer : ces participations sont aujourd'hui soumises à l'investissement individuel des collègues, il nous faudra donc envisager de systématiser le conventionnement même si ces procédures sont extrêmement longues à mettre en œuvre pour les organismes publics (ARS par exemple). De plus, ces intervenants sont aussi différents selon les années, d'une part pour que les étudiants puissent rencontrer le plus possible de professionnels sur leurs deux années de formation, d'autre part parce que, les projets tutorés changeant tous les ans, les professionnels invités évoluent en conséquence, afin de répondre au mieux aux enjeux posés par les thématiques en cours l'année concernée.

Si l'ouverture internationale est un atout de la formation comme remarqué par le HCERES, nous avons surtout signalé les mobilités entrantes étudiantes et les professeurs invités. En effet, si l'équipe pédagogique est invitée à l'étranger, il est difficile de préciser si cela se fait au titre du master ou plutôt de leur activité scientifique, hormis le cas des échanges avec Berkeley puisqu'il s'agissait d'échanges pédagogiques. Dans l'avenir et dans le cadre du nouveau projet de formation, nous souhaitons réellement redévelopper les échanges pédagogiques

internationaux, y compris en utilisant le numérique; à cet égard, un projet de conférences est à l'étude. Cependant, nous sommes extrêmement contraints par la disponibilité de salles équipées pour la visio-conférence.

Organisation pédagogique

Si le choix déjà ancien de scinder l'année universitaire en deux semestres très différents pour les deux années du master paraît originale et pertinente au HCERES, il répond à la volonté de l'équipe pédagogique de professionnaliser la formation, le métier de chercheur étant aussi professionnalisant lors de stages en laboratoire. Cette organisation correspond en outre aux attentes des étudiants qui choisissent ce master pour la possibilité de faire un stage dès le master 1, comme indiqué dans les évaluations internes. Enfin, les trente ECTS correspondent sans problème à la charge de travail attendue dans les normes européennes (750 h soit 30 ECTS X 25 heures) tant dans la structure de stage que dans la rédaction de son mémoire. Le stage dure 3 mois en master 1 et 4 à 6 mois en master 2 car nous sommes très contraints par les calendriers universitaires. Celui-ci donne lieu à une convention entre les structures, y compris les laboratoires de recherche et il est très encadré. En effet, les enseignants encadrants, qui sont tous enseignants-chercheurs, participent à la définition du sujet de mémoire qui correspond certes à une mission mais doivent s'inscrire dans un champ scientifique. A ce titre, plusieurs échanges sont menés avec le tuteur de la structure qui nécessitent au moins un déplacement de l'encadrant enseignant dans celle-ci. Des réunions mensuelles ou bimensuelles sont organisées avec l'étudiant pour l'accompagner dans la construction d'un questionnement scientifique respectant les normes de celui-ci (état de l'art, hypothèses, recueil de données et discussion des résultats). Un guide méthodologique est aussi distribué mais il est de nature plus technique (forme des citations, du manuscrit, bibliographie...). Dans la nouvelle maquette, un volume horaire de méthodologie de la recherche sera d'ailleurs dispensé dans le tronc commun. Les seconds semestres se concluent enfin par des soutenances de mémoire organisées dans la mesure du possible à l'échelle de la mention pour valoriser la cohérence du master. Le mémoire écrit doit être transmis deux semaines avant. Celles-ci durent une heure et se déroulent en présence obligatoire des tuteurs de stage de l'étudiant (l'enseignant-chercheur encadrant et le tuteur de la structure de stage) et d'au moins un membre du jury universitaire. Elles sont publiques et peuvent donner lieu à des rencontres ultérieures pour l'élaboration conjointe de projets tutorés. Pour l'équipe pédagogique, ce lourd travail d'encadrement conforme aux arrêtés 2014 et 2018 sur les masters n'est pas valorisé dans leurs activités d'enseignant-chercheur à Nanterre.

Le projet tutoré qui est spécifique à chaque parcours donne lieu lui aussi à un encadrement très important mais qui n'est pas forcément reconnu non plus dans la maquette et par l'établissement. Le sujet, la commande, est présenté lors de la deuxième semaine de cours, et concerne des groupes de 4 à 6 étudiants. Chaque semaine, du moins dans les premiers mois, les étudiants rencontrent leurs encadrants pour les accompagner dans la définition du problème et des démarches à mettre en œuvre. Les encadrants les accompagnent sur les terrains pour les premières rencontres avec les acteurs, par exemple. Le projet peut également prendre la forme, en plus des travaux hebdomadaires, d'une semaine de terrain en immersion. Pour encadrer au mieux les étudiants, les enseignements d'outils du géographe sont filés par les thématiques des projets tutorés. Ainsi, un étudiant doit réaliser une grille d'entretien, réaliser trois entretiens, les retranscrire et les analyser dans le cadre du cours d'analyse qualitative, ces derniers vont abonder le projet tutoré. Les enseignements de SIG sont eux aussi construits en lien immédiat avec les réalisations cartographiques attendues dans le cadre des projets. Et en effet, comme certains étudiants ont pu le signaler, le projet tutoré prend beaucoup de place mais il nous paraît très pertinent pour la professionnalisation des étudiants, il leur permet aussi d'élaborer un premier réseau professionnel très utile. Ces réseaux bénéficient aussi à la formation : ainsi de ces projets ont émergé des bourses de thèse ou des financements de post-doc. Fin janvier ou début février, les projets tutorés donnent lieu à une soutenance orale organisée dans les structures ou à l'université en présence de la majeure partie de l'équipe pédagogique, des commanditaires et des personnes rencontrées. Comme pour les stages, ils donnent lieu à des rapports qui sont élaborés par les étudiants accompagnés de leur encadrant. Ils sont transmis aux structures commanditaires. La soutenance est un temps fort de la formation. Enfin, le projet tutoré représente en master 1 et 2 6 ECTS par année, ce qui correspond dans les normes européennes à 150h de travail en autonomie et de présences en cours. Il est difficile d'évaluer la charge de travail pour les étudiants, d'autant qu'il peut-être inégalement réparti dans les groupes, cependant au vu de leurs productions, nous pensons être raisonnables. Il convient en outre de rappeler que le travail s'étend de septembre à fin janvier et que deux semaines sont bandonnées pour permettre son avancée, hors interruption de cours et congés. Cependant, comme conseillé par le HCERES, nous veillerons dans la prochaine maquette, dans la mesure du possible (lettre de cadrage), à accroître le nombre d'ECTS dévolus au projet tutoré.

Pilotage

Si la qualité de l'équipe pédagogique est valorisée, le HCERES semble craindre une dispersion du fait des 57 intervenants. Il est à signaler cependant qu'il s'agit du chiffre à l'échelle de la mention et que les extérieurs interviennent dans le cadre des UE de spécialisation en master 1 et dans les parcours en master 2, soit en réalité une vingtaine d'intervenants par parcours en GEDELO, NOURAD et TVS et répartis sur les deux années. Il nous semble au contraire qu'ils donnent cœur à l'originalité des parcours. Les intervenants extérieurs interviennent

dans le cours d'un enseignant qui se charge de l'évaluation globale et de la mise en regard des différentes interventions. Plus qu'un risque dans la progression pédagogique, ils sont au contraire l'occasion de montrer la diversité des métiers ou la diversité des approches scientifiques dans les champs thématiques du master GAED. Si un conseil de perfectionnement s'est tenu en 2018, deux réunions, tant avec les étudiants qu'avec les professionnels, ont été organisées en 2019 pour réfléchir à l'évolution de l'offre de formation. La première en janvier 2019 « le GAED de mes rêves » a réuni une cinquantaine d'étudiants de tous les parcours pour les interroger dans le cadre d'une démarche participative à l'avenir de leur formation, à ses points forts et ses points de vigilance. La professionnalisation à travers le projet tutoré, les temps communs et la diversité des intervenants ont été reconnues et doivent être poursuivies. Ont, à cette occasion, émergé des demandes concernant un accroissement des temps communs libres pour avancer sur les projets et une meilleure répartition du travail au fil du semestre. L'hypothèse d'une autre organisation regroupant les cours du tronc commun sur 8 semaines a ainsi été mise à l'étude parmi l'équipe pédagogique. Enfin, aura lieu en avril 2019, une réunion davantage tournée vers les professionnels de la filière pour là aussi faire évoluer la formation notamment en termes de compétences. Si leur format n'est pas tout à fait conforme au conseil de perfectionnement règlementaire, ces deux réunions ont des objectifs similaires, soit de permettre une évolution de notre offre de formation et surtout de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans les années à venir.

Résultats constatés

Comme le HCERES, l'équipe pédagogique regrette que le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants soit peu abouti, notamment du fait de la co-accréditation. Il nous manque en effet un outil global. En interne dans le master GAED, et nous aurions dû l'évoquer dans notre bilan, nous disposons de quelques données mais elles restent disparates à l'échelle des trois parcours et demandaient un lourd travail de relance des anciens étudiants pour obtenir une certaine homogénéité. Bien engagés dans l'évolution de la maquette du master grâce au rapport du HCERES et aux réunions d'autoévaluations, nous allons essayer de mettre en place un outil global pour le prochain bilan, en tout état de cause pour les poursuites d'études.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Nous remercions le HCERES de son analyse qui nous conforte dans nos choix pédagogiques et valorise l'investissement de toute l'équipe pédagogique à Nanterre et à Créteil.

Principaux points faibles

Le HCERES a remarqué que nous ne donnions pas à assez d'éléments quant à la place des stages dans la formation. Si un certain nombre d'éléments sont dans le livret de l'étudiant, nous allons nous efforcer d'être encore plus clairs vis-à-vis de nos étudiants et plus prolixes dans le prochain bilan. Le manque de suivi de l'insertion professionnelle relève plutôt de la compétence de l'établissement, même si comme indiqué plus haut, nous tenterons de mettre en place un outil interne. Le HCERES regrette que les documents en annexes n'aient pas été assez intégrés dans l'analyse, cependant certains nous ont été tardivement livrés, en PDF, et ne correspondaient qu'à la partie de Nanterre de la formation. Avec l'aide de l'établissement, nous présenterons un dossier plus complet pour le prochain bilan dans le cadre d'un projet pédagogique motivant pour toute l'équipe.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nous sommes d'accord avec l'analyse du HCERES sur les perspectives et nous avons répondu plus haut sur une meilleure explicitation de la place des stages et du projet tutoré dans la formation ainsi que sur la mise en place d'un suivi interne du devenir des étudiants (insertion professionnelle et poursuite d'études). Nous allons poursuivre l'ouverture internationale de la formation et conventionner avec nos principaux partenaires, sous réserve bien entendu de la disponibilité des services juridiques de nos établissements.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

HISTOIRE

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'équipe de direction et l'ensemble des enseignants et personnels administratifs du département d'histoire ont pris connaissance du rapport, qui est médité dans la perspective de la construction de l'offre de formation pour le LMD4.

II/ ANALYSE

Finalité

Les débouchés du master

Le passage du rapport sur la finalité de la formation invite à préciser la question des débouchés de la formation. Le master Histoire est une formation par la recherche (et pas seulement « à la recherche »). L'expérience professionnelle qu'elle propose (faire le travail d'un historien professionnel pendant 2 ans) vise à donner une solide culture générale tout en exerçant de nombreuses compétences. Parmi elles, on relève notamment la capacité à rechercher de la documentation dans des systèmes complexes d'information, la capacité à traiter sous plusieurs angles des données variées, hétérogènes, et à en construire le sens dans un écrit exigeant : long (une centaine de pages au minimum, souvent plus en réalité), il doit être très structuré et argumenté, et répondre aux normes d'un écrit scientifique. L'enquête historique exerce en outre une capacité à générer de la collaboration de la part d'acteurs et d'institutions (bibliothèques, centres d'archives, chercheurs, témoins dans certains cas). Pour toutes ces raisons, la formation est une bonne manière de se préparer aux métiers de la culture, du patrimoine, du journalisme ainsi que tous les métiers liés à la citoyenneté et à la vie politique – et pas seulement aux métiers de la recherche et de l'enseignement. Dans le cas du journalisme, il y a des écoles spécialisées, mais on sait qu'elles sont difficiles d'accès, et qu'il faut s'y reprendre à plusieurs fois dans bien des cas pour réussir les concours d'entrée. La formation que nous proposons est une bonne préparation à ces concours difficiles, et on sait du reste que tous les journalistes effectivement en activité n'ont pas réussi de tels concours, et que beaucoup ont une formation en histoire, acquise dans un cursus similaire à celui de Nanterre. On dispose de peu de données sur le devenir des étudiants d'une formation donnée, mais on sait bien en revanche qu'il y a également beaucoup de titulaires d'un master d'histoire dans les métiers de la culture, du patrimoine, de l'information, de la politique, et à un moindre degré dans le secteur des ressources humaines.

Positionnement dans l'environnement

L'ouverture à l'international

L'absence de partenariat avec des pays extra européens ne doit pas cacher que les réseaux établis par les nombreux enseignants-chercheurs spécialisés dans des domaines extra européens sont mis au service des étudiants de master qui souhaitent travailler sur ces domaines. En outre des missions sont financées par les laboratoires partenaires du master. C'est par exemple le cas de l'ESNA – l'un des laboratoires auquel est adossé le master – qui a financé des missions pour des étudiants de master travaillant sur l'empire espagnol à partir d'archives se trouvant à Séville ou à Rome.

En outre, le rapport néglige – alors qu'ils sont bien précisés dans notre bilan - les nombreux accords avec des pays extra européens qui existent au niveau de l'université, et dont peuvent bénéficier nos étudiants. La grande diversité des spécialités extra européennes des enseignants (Amérique du Sud et du Nord, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, Proche-Orient) rend difficilement envisageable que cette diversité soit formalisée dans des accords au niveau du master.

Par ailleurs, la formation accueille régulièrement des étudiants étrangers : cette année ils sont une dizaine au bas mot, en provenance d'Italie, du Brésil, de Chine, ou de pays d'Afrique francophone.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Nous sommes en accord avec les points forts soulignés par le rapport

Principaux points faibles

L'évolution des effectifs

Le rapport indique que la baisse des effectifs est « peu analysée ». Nous rappelons les principaux éléments de l'analyse présentés dans le rapport.

1. La baisse des dernières années est liée à un malthusianisme lié à la politique de l'établissement elle-même dépendante d'incitations au niveau national, et que nous avons remis en cause l'an dernier, ce qui a suscité une hausse immédiate des effectifs pour la présente année 2018-2019.

2. Un facteur indéniable de baisse des effectifs est l'abandon, instauré par les master MEEF, de l'ambition d'une formation des futurs professeurs au moyen d'une formation par la recherche. Nous regrettons l'abandon de cette ambition, et conseillons vivement aux futurs professeurs de commencer par un master d'histoire avant de passer les concours de recrutement. Il n'en reste pas moins que les master MEEF concurrencent fortement les master recherche dans les disciplines de sciences sociales.

Cependant d'autres facteurs concourent au contraire à l'attractivité de la formation, notamment sous sa forme « à distance », d'où les effectifs très nombreux de cette année.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le rapport souligne l'absence de données sur le devenir des étudiants, et l'importance qu'il y aurait à disposer de telles données. Nous ne pouvons qu'être d'accord, mais tous les acteurs dans le domaine de la formation connaissent la difficulté qu'il y a en général à modéliser le devenir professionnels des individus – du fait de taux de retours faibles dans les enquêtes menées, et plus encore du fait de la grande diversité et complexité des parcours individuels à partir d'une formation donnée.

Nous retenons aussi du rapport l'encouragement au développement de l'offre de master à distance, qui est un des points forts de notre formation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Sciences Economiques et Sociales

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

1. Position dans l'environnement scientifique d'Ile-de-France

Plusieurs éléments méritent d'être précisés, soit qu'ils n'aient pas été suffisamment développés dans le document initial, soit que des éléments nouveaux soient apparus depuis son dépôt.

Le Master SES est partie prenante au projet d'EUR « Interdis » récemment déposé (Lyon 2 / Paris 1 / Paris Nanterre / Paris 8...). Ce projet articule histoire de la pensée économique, histoire économique et sociologie économique. Il s'inscrit dans la perspective du pôle Condorcet et s'appuie notamment sur la collaboration avec les Archives nationales ainsi qu'avec l'Institut national d'études démographiques. A Nanterre, il intéresse les deux principaux laboratoires sur lesquels le master SES est adossé : EconomiX et Idhes et les deux parcours de recherche du master : HPE et IES. Si ce projet est accepté, nous en attendons évidemment des effets bénéfiques sur la dynamique des flux d'étudiants. Nanterre est en effet une des universités partenaires les mieux équipées pour proposer aux étudiants intéressés un cursus cohérent avec le projet, par sa licence de sciences sociales et sa première année de master de sciences économiques et sociales.

Le Master SES présente des synergies/complémentarités avec le Master MEEF-SES du fait de l'interdisciplinarité commune à ces deux formations. Le Master MEEF-SES accueille ainsi certains étudiants après qu'ils aient validé le M1 SES et/ou le M2 IES.

Concernant le parcours HPE, il est regretté que le dossier soit peu explicite sur les partenariats. Les partenaires de Paris-Nanterre pour ce parcours sont : l'Université de Paris 1 (master SES), l'Université de Saint-Denis (master d'Économie des organisations) et l'ENS-Cachan. Quelle que soit l'université d'inscription, tous les enseignements, y compris ceux assurés par les enseignants en poste à Paris-Nanterre, se déroulent dans les locaux de la Maison des Sciences Économiques de l'Université de Paris 1, boulevard de l'Hôpital à Paris 13^{ème}. Le projet d'EUR, s'il est validé, permettra de fournir un nouveau cadre institutionnel, plus performant, pour cette collaboration.

2. Partenariats avec les milieux socio-professionnels

Sur ce plan aussi des compléments d'information méritent d'être fournis

Le parcours APAS construit actuellement un partenariat avec l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES). Cette association rassemble des professionnels de l'économie sociale et solidaire, en particulier du secteur mutualiste. Ce partenariat (en cours de finalisation) va donc permettre au parcours APAS, jusqu'ici plutôt tourné vers le monde associatif, de développer ses relations avec le secteur mutualiste.

Le parcours ATOGE, en complément de l'intervention de professionnels dans la formation, expérimente d'autres modalités de collaboration avec ces derniers, sous forme notamment de visites d'entreprises ou d'organisation ou des rencontres organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université.

Pour ce qui est du parcours OSPS, si les partenariats ne sont pas encore formalisés à ce stade, des liens privilégiés ont toutefois pu être noués. Certaines collectivités locales, associations, établissements hospitaliers ou EHPAD accueillent de manière récurrente des étudiants issus de ce parcours : Mairie d'Alfortville, Mairie de Paris, Caisse Nationale d'Assurances Vieillesse, Ehpad du groupe Korian (Argenteuil Poissy, Clamart etc.), Agence régionale de santé Ile de France, Association Médecins du Monde, Keyrus (cabinet de consulting spécialisé), Fédération nationale des centres de santé, etc.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique sur deux années repose sur la nécessité de combiner deux contraintes : celle de l'hétérogénéité des parcours-amont (principalement AES, économie et sociologie) et celle de la diversité des parcours aval. L'année de M1 est à la fois une année de mise à niveau pour l'ensemble des disciplines du master et une année de préparation aux différents parcours de M2. Le choix des enseignements proposés tient compte des orientations de M2 par des « cours d'appel » : par exemple, sociologie de la santé pour ceux se dirigeant vers OSPS ou droit du travail pour ceux se dirigeant vers Atoge.

La professionnalisation est assurée dès l'année de M1 par l'existence d'un stage obligatoire pour les étudiants inscrits dans le parcours EDO. Elle est constitutive aux différents parcours de M2-pro, qui prévoient notamment des interventions de nombreux professionnels.

Les fiches RNCP ont été instruites. Le résumé figure ci-dessous.

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : Niveau I (1967)/Niveau 7 (CEC)

Code NSF : 120, 122, 123.

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Activités :

Veille de l'information juridique, économique, sociale ; élaboration des plans d'action en management des ressources humaines ; élaboration et suivi des besoins de recrutement et de mobilité professionnelle ; construction plans de formation continue ; suivi budgétaire ; suivi et animation des relations avec les partenaires sociaux ; développement des relations avec les partenaires institutionnels (Etat, collectivités locales) et du secteur ; conseil aux entreprises du secteur

Compétences :

Droit du travail, de la protection sociale de la santé
Sociologie des organisations
Sciences économiques et sociales
Techniques managériales
Techniques du dialogue social
GPEC
Conduite de projet
Méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives
Analyse statistique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités : Le titulaire peut exercer dans des entreprises de tous secteurs, ou des associations, ou dans la fonction publique (collectivités locales, fonction publique d'Etat), ou dans des institutions de santé, des maisons de retraite, des Ehpad.

Types d'emplois accessibles : responsable « ressources humaines », directeur d'association ou d'établissement de santé, chargé de mission, consultant, enseignant

Mots clef type emplois accessibles : chargé d'études ; responsable ressources humaines ; association ; établissement de santé

Codes des fiches ROME les plus proches : L5Z90, L5Z92, N0Z91, P2Z90

Pilotage

Le conseil de perfectionnement du Master SES est composé des deux co-directeurs du Master SES : F. Vatin et L. Scialom, des responsables des différents parcours de M2, de la responsable du M1 : D. Martin, de deux représentants de l'équipe pédagogique F. Tricou (économie) et A. Braun (anglais) d'une représentante du personnel administratif M^{me} M. Reato, de trois anciens étudiants E. Bertin, ancien étudiant du parcours IES actuellement en doctorat, C. Ecalart, ancienne étudiante du parcours OSPS, N. Breton, ancien étudiant de M1 (domaine professionnel actuel : Assurances) et de deux professionnels : M. G. Niaudet chargé de plaider au Secours catholique Caritas et membre du conseil d'administration de Finance Watch et M. W. Kalinowski co-directeur de l'Institut Veblen. Les maquettes pour le M1 SES et les différents parcours de M2 pour le LMD4 tiendront compte des échanges et discussions lors du conseil de perfectionnement notamment avec les anciens étudiants et les professionnels.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à celles votées par les conseils centraux de l'établissement. C'est pourquoi aucune information particulière n'a été fournie. Les mémoires, en M1 et en M2, font l'objet d'une soutenance devant un jury de deux personnes. Un contrôle anti-plagiat est assuré.

Résultats constatés

L'analyse statistique des flux dans le cours du LMD3 (2014-2019) est particulièrement difficile en raison de la rupture que constitue l'introduction de la sélection en première année de master à la rentrée 2017. Jusqu'à cette date, l'année de M1 subissait le poids d'une importante population, pour l'essentiel issue de licence AES, qui s'y inscrivait « par défaut » en étant peu intéressés par l'orientation du master fondée sur la combinaison économie-sociologie. Les comportements étudiants ont été profondément modifiés par cette réforme, qui les a conduits à plus réfléchir à leur orientation post-licence. Par ailleurs, cette réforme a conduit à une plus grande intégration entre M1 et M2.

En ce qui concerne les flux L3/M1, l'équipe pédagogique ne cherche aucunement à privilégier les entrées extérieures à l'établissement sur les entrées internes. Des séances d'information sont organisées tous les ans à l'intention des étudiants des différents cursus de licence concernés (AES, sciences économiques, sciences sociales, sociologie). Le master SES est en concurrence avec d'autres masters de l'université, mais aussi extérieurs à l'université. La sélection à l'entrée en master a conduit à ce que le passage L3/M1 soit maintenant le temps majeur de l'orientation dans les parcours étudiants. Le master SES ne connaît pas pour le moment de problèmes de capacité d'accueil. La commission de sélection accepte tous les étudiants motivés disposant à ses yeux des capacités pour aller au terme d'un parcours de master.

En ce qui concerne les flux M1/M2, la situation a également changé. Avant l'instauration de la sélection en M1, les conditions de délivrance des diplômes faisaient qu'un certain nombre d'étudiants obtenant leur première année n'avaient pas le niveau requis pour poursuivre. La sélection opérait donc à l'entrée en M2. Par ailleurs, les parcours de M2 du master SES étaient en concurrence avec d'autres parcours de M2 d'Ile-de-France. Désormais, tous les étudiants titulaires d'un M1 ont la garantie d'une poursuite en M2 et, pour la quasi-totalité, le niveau requis. Par ailleurs, le choix d'orientation s'opère en M1 et la plupart des étudiants poursuivent bien les deux années à Nanterre.

Il est indiqué dans le rapport que le M2 IES présente un taux moyen de réussite de 55 %. En réalité celui-ci est bien supérieur, en particulier pour les dernières promotions. Ci-dessous les statistiques pour le M2 IES en distinguant sur l'ensemble des promotions les inscrits à Nanterre et à l'EHESS. Compte-tenu de ce qu'un certain nombre d'étudiants effectuent leur deuxième année de master en deux ans, le taux de réussite annuel rend mal compte de l'efficacité diplômante. Notons qu'à partir du LMD4 tous les étudiants du M2 IES seront inscrits à l'université Paris Nanterre, seule institution diplômante pour ce parcours de M2 puisque notre partenariat avec l'EHESS va prendre la forme d'une convention de mutualisation de séminaires.

Si l'on calcule sur l'ensemble des années 2014-2018, il y a eu 67 masters délivrés pour 94 inscrits (double-compte supprimés), soit un taux de réussite de 71 % pour l'ensemble du parcours (Nanterre et Ehes). Pour ce qui concerne les seuls étudiants inscrits à Nanterre, le taux est un peu plus élevé 35/48, soit 73 %.

Voici le détail par promotion :

2014-2015 : 34 inscrits dans le M2 IES dont 18 à Nanterre et 16 à l'EHESS

	Global (Nanterre + EHESS) : 34		Nanterre : 18		EHESS : 16	
ADMIS	20	58,8%	10	55,6%	10	62,5%
ABANDON	10	29,4%	4	22,2%	6	37,5%
MASTER 2 ans	4	11,8%	4	22,2%	0	0,0%

2015-2016 : 20 inscrits dans le M2 IES dont 12 à Nanterre et 8 à l'EHESS :

	Global : 20		Nanterre : 12		EHESS : 8	
ADMIS	11	55,0%	6	50,0%	5	62,5%
ABANDON	4	20,0%	3	25,0%	1	12,5%
MASTER 2 ans	5	25,0%	3	25,0%	2	25,0%

2016-2017 : 32 inscrits dont 15 à Nanterre et 17 à l'EHESS

	Global : 32		Nanterre : 15		EHESS : 17	
ADMIS	20	62,5%	10	66,7%	10	58,8%
ABANDON	8	25,0%	2	13,3%	6	35,3%
MASTER 2 ans	4	12,5%	3	20,0%	1	5,9%

2017-2018 : 21 inscrits dont 13 à Nanterre et 8 à l'EHESS

	Global : 21		Nanterre : 13		EHESS : 8	
ADMIS	16	76,2%	9	69,2%	7	87,5%
ABANDON	3	14,3%	2	15,4%	1	12,5%
MASTER 2 ans	2	9,5%	2	15,4%	0	0,0%

Poursuite en Doctorat

Il est indiqué dans le rapport de l'HCERES que nous n'aurions pas d'analyse de la poursuite d'études en doctorat, Or, dans ce domaine, nos performances sont plutôt bonnes, du fait de l'importance que nous donnons dans chacun des parcours à l'initiation à la recherche.

Trois parcours ont donné lieu sur le précédent contrat à des poursuites d'études en doctorat, par ordre d'importance : le parcours IES, le parcours HPE et le parcours Apas.

Concernant le M2 IES :

Depuis 2014, c'est-à-dire sur les quatre dernières promotions du parcours de M2 IES, en moyenne plus de 5 thèses par an (5,5) ont été financées. Il s'agit d'un indicateur très pertinent de la réputation de ce Master à dominante recherche à former des futurs doctorants performants et attractifs pour d'autres universités et pour des entreprises qui offrent des contrats CIFRE. En témoigne le nombre et la diversité des types de supports de financement.

Les données suivantes cumulent les inscriptions en M2 IES à Nanterre et à l'Ehess

Promotion 2014-15 (5 thèses financées)

Une allocation doctorale Ile de France à Paris 3
Deux allocations doctorales à l'Université Paris 13
Une allocation doctorale à l'Université Paris Nanterre
Un contrat CIFRE

Promotion 2015-16 (5 thèses financées)

Une allocation doctorale à l'Université Paris 13
Une allocation doctorale à l'Université de Lorraine
Deux thèses en CIFRE
Un financement de la chaire économie du Climat

Promotion 2016 - 17 (8 thèses financées)

Deux allocations doctorales à l'Université de Lorraine
Une allocation doctorale à l'Université Paris 13
Une allocation doctorale à l'Université Paris 7
Un contrat doctoral au CEA
Une allocation doctorale à l'Université d'Amiens
Deux contrat CIFRE avec la région Occitanie et une entreprise industrielle

Promotion 2017-18 (5 thèses financées)

Deux allocations doctorales à l'Université Paris 13
Une allocation doctorale normalien
Une allocation doctorale l'Université Paris Nanterre
Un contrat CIFRE avec la Fédération nationale des centres de santé

Concernant le parcours HPE, les informations concernant l'obtention de contrats doctoraux pour les étudiants en sortie de parcours HPE sont les suivantes (toutes universités d'inscription confondues)

2017 /2018 : 2 contrats doctoraux

2016/2017 : 3 contrats doctoraux ; auxquels s'ajoute une bourse gouvernementale

2015/2016 : 1 contrat doctoral ; auquel s'ajoute 1 contrat doctoral ENS

2014/2015 : 4 contrats doctoraux

De son côté, le parcours APAS est bien identifié comme un espace de formation des sociologues du monde associatif. Il est d'ailleurs étroitement lié au Réseau thématique "Sociologie des mondes associatifs" de l'Association française de sociologie. D'ailleurs, 3 thèses en sociologie ont été soutenues entre 2016 et 2018 par des étudiants diplômés du M2 APAS toutes consacrées au monde associatif.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Sans observation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

SOCIÉTÉS, TEMPS, ESPACES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Urbanisme et aménagement

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'évaluation rend bien compte de la nature de la formation.

Le Master Urbanisme et aménagement de l'Université Paris Nanterre est bien installé dans sa mention.

II/ ANALYSE

Finalité

La diversité des débouchés et la bonne tenue de l'entrée sur le marché du travail sont soulignées, auxquelles répond la diversité des parcours de la mention.

Positionnement dans l'environnement

L'évaluation souligne les qualités de la formation : première formation à l'urbanisme et à l'aménagement de l'ouest parisien, inscrite au sein du réseau APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et la recherche en aménagement et urbanisme), et souligne à juste titre le point important qui est celui de la dimension concurrentielle en IDF.

L'évaluation souligne l'attractivité de la formation qui recrute une part importante d'étudiants issus d'une licence extérieure à l'université de Nanterre.

La dimension internationale et l'adossement à la recherche sont présents.

Organisation pédagogique

L'évaluation souligne la diversification de l'équipe pédagogique et son recentrement sur des enseignants relevant de la section 24 urbanisme et aménagement.

Contrairement à ce qui est annoncé, des enseignements de langue étrangère (anglais de l'aménagement), sont assurés en M1 et en M2.

Pilotage

Précision concernant les réunions : Des réunions de direction ont lieu de manière récurrente dans l'année comme cela est souligné ; des réunions pédagogiques d'enseignants intervenant au sein d'une UE ou d'un semestre ont lieu également (par exemple en M1 : réunion des enseignants liés au Diagnostic territorial : Morphologie urbaine, SIG, Sociologie visuelle ; par exemple en M2 : réunions préparatoires à l'atelier de projet ; etc.).

Résultats constatés

Le rapport d'évaluation rend bien compte des orientations de recrutement constatées.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Une équipe pluridisciplinaire, appuyée sur un contingent fort d'enseignants relevant de la 24^{ème} section du CNU, ouverte aux sciences sociales, et d'intervenants professionnels de compétence reconnue.

Principaux points faibles

La difficulté, qui n'est pas propre à cette formation, à disposer d'un suivi précis complet de devenir des étudiants.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le stage en M1 a été confronté aux contraintes de calendrier universitaire et difficultés adjointes de recherche de stage : d'abord obligatoire, il est ensuite devenu non obligatoire mais fortement recommandé. Le recrutement en master à l'entrée de la 1^{ère} année ouvre un nouveau chantier de réflexion.

En matière d'ouverture internationale, il convient de souligner qu'environ un tiers des étudiants d'études urbaines effectue des recherches sur des terrains étrangers, bénéficiant de l'appui financier et humain de l'équipe Mosaïques.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)